

LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

ANAT : Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASC : Association Sportive et Culturelle

BAN : Bassins Anaérobies

BU : Bibliothèque Universitaire

CL : Collectivité Locale

CM : Conseil Municipal

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Science Sociale en Afrique

DAT : Direction de l'Aménagement du Territoire

GERAD : Groupe d'Etude et de Recherche d'Appui au Développement

GF : Groupement Féminin

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

PAS : politique d'ajustement structurel

PNAT : Plan National d'Aménagement du Territoire

SAPCO : Société d'Aménagement et de la Promotion de la Petite Côte

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SOFISEDIT : Société Financière Sénégalaise pour le Développement Industriel et touristique

STEP : Station d'épuration

UAT : Unité d'Aménagement Touristique

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

AVANT-PROPOS

Le thème de l'aménagement du territoire qui capte notre intérêt dans le cadre de ce mémoire occupe de plus en plus une place de choix en géographie. Le penchant que nous avons pour l'aménagement du territoire date de notre année de Licence de géographie, après avoir suivi le cours sur l'aménagement du territoire. L'année suivante, en master 1, nous avons eu l'opportunité de suivre un cours très détaillé en aménagement du territoire avec le professeur Amadou DIOP ; ce qui nous a permis de mieux comprendre le sens de l'aménagement la marche du territoire.

Cet intérêt que nous portons à l'endroit des questions d'aménagement nous a fait comprendre comment l'aménagement du territoire est à la fois un processus d'impulsion du développement et de mutations territoriales.

Cependant, ce désir de travailler sur la question d'aménagement s'est concrétisé au cours de l'année master 1 où la majorité des unités d'enseignements de notre option a porté sur des questions relatives à la décentralisation et à la gouvernance des territoires, à l'urbanisation et aux mutations socio-spatiales, mais aussi et surtout à l'aménagement et au développement territorial. Ceci nous a donné plus que jamais l'occasion de travailler sur l'aménagement du territoire et stratégie de développement local au niveau de la petite côte à l'échelle de la commune de Saly Portudal.

Dans ce mémoire, il s'agira d'analyser la problématique de l'aménagement du territoire dans toute sa complexité à Saly portudal. Cette analyse sera basée sur des enseignements reçus toutes ces années surtout ceux du master 2 Aménagement et Gestion Urbaine en Afrique (AGUA), une documentation consistante mais aussi un vécu qui découle de plusieurs années de résidence dans la zone de recherche.

Toutefois, nous n'aurions jamais pu réaliser ce document sans la grâce du Dieu Tout Puissant qui nous a donné la santé, la patience et la force nécessaires à l'aboutissement d'un tel travail.

Derrière ma modeste contribution pour la réalisation de cette tâche, se cache un grand apport collectif d'illustres personnalités que je ne pourrais remercier pour autant.

Ces sincères remerciements vont tout d'abord à l'endroit du Professeur Amadou DIOP notre encadreur. Pour cet éminent professeur, nous saluons la disponibilité, la rigueur

scientifique, l'appui moral et logistique mais surtout la capacité managériale dont il a fait montre tout au long de ce travail. Grace à vous professeur nous avons connu le sens de la recherche. J'associe à ces remerciements tous les professeurs du département de géographie de l'UCAD pour la bonne formation qu'ils nous ont assurée.

Je remercie également tous les agents des structures qui nous ont accompagnées dans le cadre de ce travail ainsi toute l'équipe du laboratoire GERAD pour leur collaboration.

Mention spéciale à Cheikh DIOUF qui m'a accueilli à l'université. je ne pourrais exprimer combien ton exemplarité et ton soutien sur tous les plans nous ont forgés dans les études.

Nos remerciements vont également à J B Malé KITAL, F Malé KITAL, mon cousin Thomas DIOUF, mon jeune frère Mayécor DIOUF, Abdou FAYE.

Merci à tous mes promotionnaires de Master 2 de géographie 2013-2014 de l'UCAD et plus particulièrement à ceux du groupe aménagement du territoire et développement local.

Enfin, que toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce travail sachent que je les remercie toutes sans distinction.

SOMMAIRE

DEDICACES	I
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	II
AVANT-PROPOS	III
SOMMAIRE	V
INTRODUCTION GÉNÉRALE :	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :	6
II- PROBLÉMATIQUE	12
III- PROJET METHODOLOGIQUE	20
PREMIERE PARTIE: LA COMMUNE DE SALY, UNE VILLE A VOCATION TOURISTIQUE EN PLEINE EXTENSION	27
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SALY	29
CHAPITRE II. SALY PORTUDAL, UN ESPACE MARQUE PAR DES MUTATIONS FONCTIONNELLES	43
CHAPITRE III : LES GRANDES PHASES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROCESSUS D'URBANISATION DE SALY	52
DEUXIEME PARTIE: LES ASPECTS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA COMMUNE DE SALY	28
CHAPITRE I : LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS	61
CHAPITRE II : LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	67
CHAPITRE III : LES EXTERNALITES NEGATIVES	75
TROISIEME PARTIE : POLITIQUES ET STRATEGIES EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA VALORISATION DE L'ESPACE, INERTIES ET CONFLITS SOCIAUX.....	60
CHAPITRE I : LES ACTEURS CONSTITUTIONNELS ET PRIVES	82
CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNE ET EXTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL	88

CHAPITRE III : ANALYSE DU JEU DES ACTEURS ET STRATEGIES POUR LE DEVENIR DE LA COMMUNE	91
CONCLUSION GENERALE	97
BIBLIOGRAPHIE	99
TABLE DE MATIERE	104
ANNEXES	109

INTRODUCTION GÉNÉRALE :

La géographie est une des disciplines qui ont beaucoup étendu leur champ d'étude au cours des dernières décennies. L'aménagement du territoire comme le développement local font partie des thèmes nouveaux ou du moins qui ont connu un renouveau en géographie.

Une action d'aménagement est l'ensemble de toute intervention de l'homme sur son territoire pour organiser, améliorer l'existant, le rendre plus performant. L'aménagement est donc une action volontaire qui s'oppose au laisser faire. C'est une recherche de cohérence là où les interventions individuelles pourraient produire du désordre. En réalité l'action d'aménagement remonte depuis l'apparition de l'homme qui agit sur le milieu en s'appuyant sur les propos de Michel Casteigts « l'homme à aménager l'espace dès le début de l'humanité en adaptant progressivement son milieu à ses besoins et son mode de vie »¹. Mais le mot aménagement a fait son apparition dans le langage technique en 1919 lors de l'adoption de la loi sur l'aménagement, l'extension et l'embellissement des villes.

L'accélération soudaine de l'urbanisation sous l'influence de la révolution industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle a fait apparaître un besoin pressant de mise en ordre dans les grandes villes manufacturières en formation dans le monde occidental notamment en Europe. A partir du XX^e siècle, le souci d'aménager l'espace sort du cadre restreint des villes pour porter sur l'ensemble des territoires. Le concept d'aménagement du territoire a été transposé par la France sous l'initiative de Claudio Petit ministre de la reconstruction, suite à la Grande Bretagne qui a été le premier pays à envisagé un aménagement global de son territoire. L'aménagement du territoire est né dans les dernières années de la seconde guerre mondiale. Il aurait vu le jour dans les années 1943-1944 au sein de la délégation à l'équipement national (gouvernement de Vichy) et à la libération, le service de l'aménagement du territoire fut rattaché au ministère de la reconstruction et plus précisément à la direction de l'urbanisme². C'est dans les années 1950 que le terme allait rencontrer une grande célébrité sous l'influence de l'ouvrage de J. F. Gravier « paris et le désert français 1947 ».

¹ Michel Casteigts, 1999, aménagement de l'espace, éd Dexia, p1

² Claude Lacour., 1973, aménagement du territoire et développement régional, éd Mémentos Dalloz, 115 p

Dans les pays coloniaux, l'introduction de l'aménagement du territoire y est apparue plus tardivement au lendemain des indépendances.

Au moment de l'accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a hérité d'une organisation marquée par des déséquilibres économiques et des disparités territoriales très fortes. Cette situation a conduit au gouvernement, dans l'optique de corriger les disparités majeures, à se doter d'un cadre institutionnel accompagné par des actes à caractères politique, économique et social. L'aménagement du territoire au Sénégal est marqué principalement par trois phases. D'abord une phase d'aménagement des campagnes au lendemain des indépendances à la fin des années 1970 dont la principale préoccupation était l'aménagement rural. Cette période est marquée au plan institutionnel par la création du bureau d'aménagement des terroirs et villages en 1961, la création du service de l'aménagement du territoire et la direction de l'aménagement du territoire (DAT) respectivement créés en 1962 et 1967. Durant la période allant des années 1980 à 1990, un besoin pressant de valorisation des fonctions administratives de la ville se pose d'où une massification des investissements au niveau des grandes villes. La phase de renouveau de l'aménagement du territoire est entamée à partir de 2000 avec l'émergence des territoires.

La mise en œuvre de la politique de décentralisation du Sénégal a été accompagné par des actes à caractères politique, économique et juridique à savoir l'adoption du 22 mars 1962 de la loi 62-33 instituant un code des investissement pour promouvoir l'investissement hors de la région du Cap vert, la nationalisation des terres non immatriculées par l'adoption de la loi 64-46 du 17 juin 1964 portant sur le domaine national pour permettre de mener une politique de développement sans grand obstacle sur le foncier, la loi 66-64 du 30 juin 1966 portant code de l'administration communal. Les actes à caractères technique se résument essentiellement à l'élaboration en 1963 des textes relatifs à la loi sur le domaine national. De 1972 à 1983, des études préalables au découpage des communautés rurales ont été réalisées. Le Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) est élaboré suite à l'élaboration en 1972 d'un schéma horizon 2000.

Le PNAT apparaît comme l'instrument permettant de concrétiser le consensus national et la volonté politique de l'État dont le rôle est essentiel en tant que promoteur de développement, initiateur principal, arbitre et ultime responsable de l'aménagement du territoire.

Plusieurs réformes ont été conduites depuis 1966, marquant l'adoption du code de l'administration communale. La politique de régionalisation, entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 1997 et l'adoption du PNAT en conseil interministériel le 23 janvier 1997, consacrant la volonté du gouvernement de faire de la décentralisation une pierre angulaire de la politique de l'aménagement du territoire. En effet la loi 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert des compétences aux régions, communes et aux communautés rurales, transfère la compétence aménagement du territoire aux collectivités locales (CL).

Le PNAT vise à utiliser le territoire de manière rationnelle et optimale en fonction de ses ressources et potentialités, dans le but de satisfaire les besoins immédiats et futurs de l'ensemble de la population. En effet la stratégie de développement harmonieux et durable opté par le PNAT s'appuie sur les axes suivants³ :

- la promotion d'un réseau de pôle de développement hiérarchisé et bien réparti ;
- le développement de réseaux d'infrastructures et d'équipements collectifs structurés et correctement distribués sur l'espace national ;
- la promotion d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et du cadre de vie ;
- le développement durable de l'économie nationale à travers ses différentes composantes.

La promotion d'un réseau de pôles de développement bien réparti sur le territoire national a pour objectif de diminuer l'influence néfaste de la capitale et favoriser le développement des régions. Pour que cet objectif soit atteint il faut élaborer et mettre en œuvre une organisation hiérarchique des établissements humains susceptibles de jouer un rôle de pôles de développement et structuré en différents niveaux allant de la capitale nationale au relais rural. Parmi les zones susceptibles de jouer un rôle de pôle de développement nous avons la petite côte particulièrement le site de Saly situé dans le département de Mbour.

Sur une longueur de 200km et une largeur de 5 à 7km, la petite côte s'étend de Bargny à Kabrousse en Basse Casamance et correspond à la partie sud-ouest du littoral sénégalais. Notre Zone d'étude est située sur la « petite côte touristique » qui va de Bargny Minam(2 km au sud de Bargny) à la pointe de Sangomar et porte précisément sur le territoire de la commune de Saly, érigée en commune par décret n°2008-748 du 10 juillet 2008 portant création de nouvelles communes dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou,

³ Plan national d'aménagement du territoire (document de vulgarisation) décembre 1999. 32 pages

Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Sédiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor. La commune de Saly est située dans le département de Mbour et limitée au nord par les localités de Gandigal et de Ngaparou, au sud par la commune de Mbour, à l'Est par le territoire de Malicounda et à l'ouest par l'océan atlantique.

En effet l'aménagement et la viabilisation de ces sites, ont joués un rôle crucial pour le développement de la localité mais une action qui n'est pas sans courir de risques dont la gestion de ces derniers pour aboutir à un développement local harmonieux reste une préoccupation majeure de l'ensemble de tous les acteurs.

Pour bien mener cette réflexion, nous allons cerner notre étude en trois (03) parties suite à:

- La problématique et à la construction de l'objet de recherche qui comprend la position du problème, la justification du choix du sujet, la revue de la littérature, la clarification conceptuelle, l'objectif de la recherche ;
- La méthodologie de recherche adoptée qui s'articule autour de la méthodologie de recherche, le type de recherche, le cadre d'étude, l'univers d'enquête, la stratégie de recherche, la collecte des données, la méthode d'analyse ainsi que les limites et les difficultés rencontrées ;

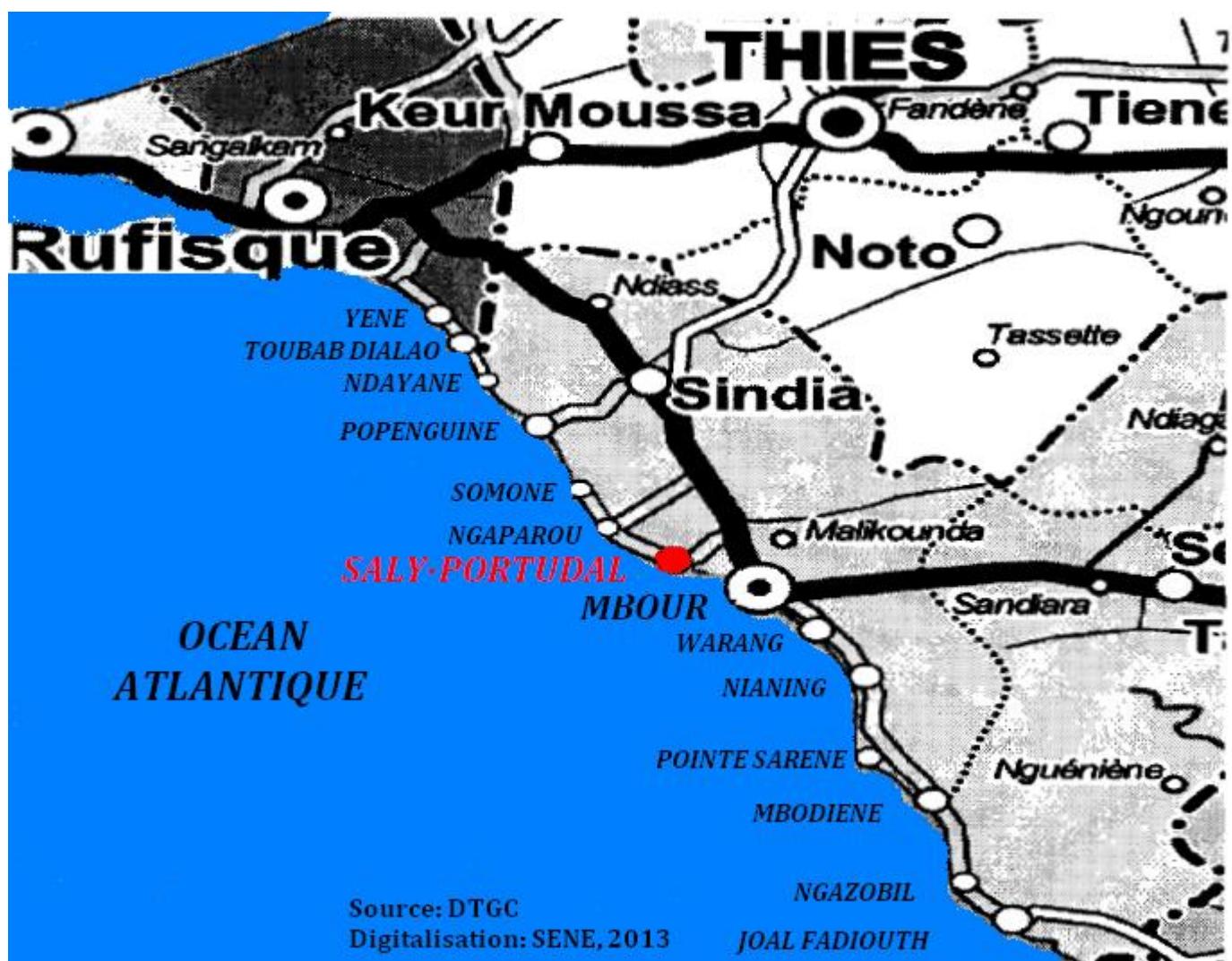
Nous aborderons en première partie, La commune de Saly, une ville à vocation touristique en pleine extension. Cette partie est structurée en trois (03) chapitre à savoir la présentation de la commune de Saly en premier chapitre ; Saly portudal, un espace marqué par des mutations fonctionnelles en second chapitre et en chapitre trois les grandes phases de l'aménagement du territoire et le processus d'urbanisation de Saly.

La deuxième partie est consacrée aux aspects de l'aménagement du territoire dans la commune de Saly, développés en trois (03) chapitres dont :

Les aspects socio-économiques et culturels ; les aspects politiques et techniques ; les aspects environnementaux.

En troisième partie, il sera question des politiques et stratégies en matière d'aménagement du territoire pour la promotion du développement de la localité ; scindée également en trois (03) chapitres dont le rôle de l'Etat, le rôle de la collectivité et au troisième chapitre, les stratégies pour le devenir de la commune ; enfin terminer par une bibliographie.

Carte n°1 : Situation de Saly sur la Petite Côte



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

1.1- CONTEXTE

La notion d'aménagement est l'un des phénomènes les plus marquants de l'histoire de l'humanité. « L'aménagement est l'organisation globale de l'espace, destinée à satisfaire les besoins des populations en ressources naturelles »⁴. Cette définition assez large montre que l'aménagement n'est pas une activité récente. L'homme a aménagé l'espace dès le début de l'humanité, en adoptant progressivement son milieu à ses besoins et à son mode de vie. De façon plus précise le code de l'urbanisme le voit comme « l'ensemble des actions ou opérations qui ont pour objet de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et des tourismes, de réaliser des équipement collectifs, de lutter contre l'insalubrité, de sauvegarder ou de mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels »(casteigts.M., 1999).

La tradition française réserve à la notion d'aménagement du territoire à la compensation des déséquilibres de développement entre régions au sens géographique du terme. Dans sa définition traditionnelle, l'aménagement du territoire avait pour objet de rééquilibrer la croissance entre la région parisienne et la province. Cette croissance s'est essentiellement faite au dépend de la moitié sud-ouest du pays, la plus touché par l'exode rural et la moins industrialisé⁵. Au début des années 60, la mise en place de la politique d'aménagement du territoire s'agissait de lutter contre un scénario catastrophe symbolisé par l'expression « Paris et le désert français ». L'accent était donc mis sur le renforcement des métropoles régionales d'équilibre qui paraissait de nature à contrebalancer la croissance de l'agglomération parisienne et favoriser le développement régional.

L'aménagement du territoire dans un contexte politique se défini par deux conditions essentielles : une représentation globale du territoire et un discours indiquant des priorités géographique. En France, le discours géographique qui sert de socle aux politiques d'aménagement apparait au sein du service de l'État après la seconde guerre mondiale. À la planification sectorielle de Jean Monet dont les objectifs étaient quantitatifs, Eugène Claudius-Petit assigne des objectifs sociaux et qualificatifs de la répartition géographique

⁴ Version électronique du Grand Robert de la langue française. Version 2.0

⁵ Casteigts. M., 1999, *l'aménagement de l'espace*, éd Daxia, P 67

de la croissance. Une vision schématique voit le jour et se décline un schéma d'orientation et en document de planification. En raison de la polysémie du terme, aménager dépasse les découpages sectoriels et s'intéresse au territoire comme lieu de la manifestation des activités humaines. Après la période des trente glorieuses, les politiques d'aménagement du territoire changent d'approche en fonction de plusieurs paramètres : crise économique des années 1970, montée en puissance du développement local.

L'évolution des contraintes dites de développement local autorise à penser que le développement local devra, pour maintenir l'engouement qu'il suscite au lendemain de l'échec des solutions étatiques dirigistes et centralisatrice, résoudre l'équation du point global entre le local et le global et réconcilié la légitimité de la démarche à l'efficacité de l'action. L'absence de légitimité des États africains, liés à leur relative incapacité politique technique et financière à répondre aux besoins de leurs populations, la montée en puissance à partir des années 90 des aspirations à la démocratie et d'une volonté d'expression des populations, ont favorisé le lancement progressif de processus de décentralisation à travers les pays d'Afrique.

Après l'accession à la souveraineté nationale en 1960, l'État du Sénégal s'est engagé dans un processus de décentralisation. Le Sénégal a été l'un des tous premiers laboratoires d'expérimentation de la décentralisation en Afrique de l'Ouest.

La décentralisation est définie comme étant la reconnaissance par l'Etat, d'autres personnes publiques habilitées à intervenir dans certains domaines et disposant dans cette intervention, d'une certaine autonomie⁶. L'expérience de décentralisation administrative et territoriale est introduite pour la première fois en 1872 avec la création des communes de Saint-Louis et de Gorée le 10 Août 1872 ; les communes de Rufisque et de Dakar ont été créées respectivement en 1880 et 1887. Plusieurs réformes ont été mises en œuvre par l'Etat, en vue de consolider la décentralisation, parmi lesquelles figurent :

La phase institutionnelle de la réforme de 1960 à 1990, qui se caractérise par l'option pour un régime municipal à deux statuts : la commune à statut spécial administrée par un fonctionnaire nommé par les pouvoirs publics et la commune de droit commun administrée par un maire élu.

⁶ Guide du partenariat de la coopération décentralisée, avec les collectivités locales, au Sénégal, 2012, Réalisé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales, 128 pages, p.10

L'innovation majeure dans la politique sénégalaise de décentralisation administrative réside dans la création en 1972 des collectivités locales en milieu rural. Ainsi, à partir de 1972, 373 communautés rurales ont progressivement vu le jour.

De 1990-1996, on assiste à une phase d'approfondissement de la décentralisation. La loi du 8 octobre 1990 supprime la commune à statut spécial pour la reverser dans le droit commun. Toutes les communes sont désormais administrées par un maire élu et non plus par un fonctionnaire nommé par les pouvoirs publics. Dans la même mouvance, la loi du 8 octobre 1990 transfère la gestion des Communautés rurales du Sous-préfet au Président du Conseil rural qui devient, à l'instar du maire, ordonnateur du budget communautaire.

Une autre phase de la politique de décentralisation, dont la régionalisation Depuis 1996 constitue une dominante, repose sur les principes suivants :

Un statut unique pour toutes les Régions, Un équilibre entre la décentralisation et la déconcentration, Une meilleure répartition des centres de décision dans le cadre des ressources disponibles, Un contrôle aménagé à posteriori, L'unité nationale, l'intangibilité des frontières et l'intégrité territoriale.

C'est ainsi que des politiques d'aménagement du territoire et des réformes administratives ont été mises en place afin de favoriser un rapprochement entre l'État et les administrés au niveau local. Le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente et progressive pour pallier l'échec de l'État providence et des politiques d'ajustement structurel (PAS). C'est en effet que furent créées les collectivités locales par la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales. Pour atteindre les objectifs recherchés par la décentralisation, les collectivités locales ont bénéficiées par la loi 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert des compétences majeures de développement dans neuf domaines de compétences que sont : l'éducation ; la santé et l'action sociale ; la jeunesse ; le sport et les loisirs ; la culture ; l'environnement et ressources naturelles ; la planification; l'aménagement du territoire et l'urbanisme jusque-là gérée par l'État.⁷

A partir des années 1970, dans l'optique de booster un secteur d'activité économique suite à la crise de la production arachidière, qui est l'un des poumons de l'économie sénégalaise, consécutives aux sécheresses des années 70, qu'est créée la Société d'Aménagement et de la Promotion de la Petite Côte (SAPCO). Le tourisme devient après la pêche un secteur clé

⁷ Code des collectivités annoté, 06/2006. 406 pages

de l'économie nationale et même constitue aujourd'hui la première source de devise du pays avec 70 milliards de bénéfice en 1998. Afin de favoriser le développement poussé des activités touristiques, l'État donne à la SAPCO les compétences nécessaires pour la gestion intégrale de la petite côte touristique qui devient un titre foncier cédé par l'État sous forme de bail emphytéotique.

Au Sénégal le besoin de développement durable des villes, des pôles de développement économique servant de relais, s'est fait sentir et pour le réaliser il faut que les spécialistes, les agents des collectivités locales et la population se mobilisent autour d'un projet de ville bien élaboré. Pour se faire, l'aménagement du territoire doit prendre en compte les questions relatives à l'étalement urbain. La ville de par les équipements, les infrastructures qu'elle abrite, de par sa bonne organisation, constitue un maillon territorial à partir duquel le reste du territoire peut être organisé si sa croissance est maîtrisée. Autant de questions qui suscitent des interrogations pour le géographe d'où notre orientation vers le thème aménagement du territoire et développement local.

Il sera question dans ce travail d'analyser les liens entre l'aménagement du territoire et la problématique du développement local dans la commune de Saly.

1.2- JUSTIFICATION

Notre pays, plus que d'autre a besoin d'organiser son territoire pour assurer sa cohésion et sa compétitivité. La dispersion relativement grande des zones de peuplement et des activités, l'héritage historique marqué par une forte centralisation économique et politique ont imposés les politiques publiques pour aménager le territoire. Ces politiques ont adoptées de nombreuses formes et poursuivre divers objectifs⁸.

Suite aux échecs répétitifs qu'ont connus les stratégies de développement liés à de grandes crises à savoir les chocs pétroliers, l'inégalité des termes d'échanges, crise de la dette, les grandes sécheresses..., une autre stratégie de développement s'impose sur une base de PAS qui a pour idéologie le développement par le marché ou système néolibéral. Ainsi les bailleurs de fond imposent l'État à s'ouvrir aux acteurs locaux porteurs d'initiative de

⁸ Guigou Jean-Louis et Parthenay Dominique, Gerard-Varet Louis André et Lipietz Michel Mougeot Alain, 2001, *aménagement du territoire*, la documentation française. Paris, 249 pages.

développement, incontournable partenaire dans la mise en œuvre des projets de développement.

Résultante aux déboires renouvelés de ces politiques et les crises de gouvernabilité, les nouvelles aspirations, la nécessaire internationalisation des économies régionales auxquels s'ajoutent les impératifs du développement durable font de la question territoriale un enjeu majeur et conduisent à de nouvelles orientations pour la politique d'aménagement et développement territorial.

La politique d'aménagement du territoire est devenue un instrument de la compétitivité nationale que l'État du Sénégal doit placer au cœur de ses priorités. Dans une économie ouverte et de plus en plus concurrentielle, tous les pays cherchent à produire des territoires attractifs. L'État n'est plus le seul acteur de l'aménagement du territoire avec la décentralisation. En effet plusieurs enjeux justifient le retour du territoire dans l'action publique. D'abord, le territoire incarne les nouveaux ressorts de la compétitivité à savoir la mobilisation des hommes, leurs capacités d'organisation productive et la valorisation des singularités. Le besoin d'innovation réclame des systèmes qui exigent de fortes convergences entre stratégies d'entreprises et projet de territoire.

Plusieurs raisons nous ont conduits à nous pencher sur l'aménagement du territoire au niveau de la Petite Côte. Notre réflexion s'oriente sur une zone, aujourd'hui urbaine, celle de la commune de Saly, qui a été choisie à cause de ses particularités physiques et humaines, mais aussi des types d'aménagements opérés et l'impact de ces derniers sur le développement local.

Au Sénégal selon le rapport sur le tourisme et les changements climatiques, le littoral occupe environ les 2/3 de la population totale du pays. Cette forte concentration de la population s'explique par l'importance des activités de pêche, de maraîchage, mais surtout le tourisme très développé à ce niveau. Au Sénégal le secteur économique le plus important après la pêche est le tourisme avec une contribution directe à l'économie nationale de 6,8% du PIB dont les recettes touristiques sont estimées à 96,8 milliards en l'an 2000 et à 273 milliards en 2003. Dominé par le tourisme balnéaire (53,04%), le littoral est le secteur plus fortement occupé subissant inévitablement les actions anthropiques, déterminées généralement par une population galopante, des touristes résidants propriétaires de maisons au bord de plages, le développement d'infrastructures associés qui

sans doute malgré les effets néfastes à l'équilibre écologique en plus du phénomène d'érosion côtière, joue un rôle propulseur de développement.

Le tourisme balnéaire s'installe sur les sites attrayants. Des aménagements touristiques sont développés par l'État ou des privés au niveau de la petite côte particulièrement à Saly ce qui a sans doute changé l'armature du territoire en le transformant d'un village où l'agriculture et la pêche étaient les activités économiques dominantes, en une ville réceptacle considérée aujourd'hui comme pôle économique grâce à son aménagement touristique.

Notre zone d'étude, la commune de Saly située dans le département de Mbour, résume la grande majorité des aménagements touristiques réalisés sur la petite côte ce qui l'a érigée en plaque tournante du tourisme balnéaire, transformée en station balnéaire en 1975 (SY 1999). Elle fut la première station balnéaire de ce genre en Afrique au sud du Sahara. Elle s'étend sur 600 ha, formant le titre foncier n°3405 TH avec deux unités d'aménagement touristiques appelées UAT (Unité d'Aménagement Touristique) nord et UAT sud. Le choix du site est favorisé par sa position stratégique à proximité de Dakar et son climat doux qui en font une destination attractive à l'échelle nationale et sous régionale.

Alors, il convient de poser la question en termes d'impact de l'aménagement du territoire sur le développement local, si on sait que l'aménagement vise une occupation rationnelle de l'espace. Des questions qui interpellent directement le géographe d'où notre orientation vers ce thème.

II- PROBLÉMATIQUE

2.1- CADRE THÉORIQUE

La géographie, science de l'espace, est à l'heure actuelle une science sociale. Notre thème s'inscrit dans la dynamique de l'aménagement du territoire qui, dans une perspective de développement local, est une compétence transférée aux collectivités locales grâce à la mise en œuvre de la décentralisation.

Pour l'aménagement du territoire, **M. CASTEIGTS (1999)** le considère comme un moyen de compensation des déséquilibres entre régions, dans une approche géographique et non administratif. L'aménagement du territoire s'appuie sur une approche globale et transversale. Sa globalité se résume sur l'intégration des éléments quantitatifs et qualitatifs, et sa transversalité dans sa dimension institutionnelle. L'aménagement du territoire suppose l'implication plurielle d'acteurs à travers une recomposition institutionnelle résultant du double mouvement de décentralisation et de déconcentration.

Avec les travaux de **J. LAJUGE, C. DELFAUD et C. LACOUR (1985)**, l'aménagement du territoire a pour fin à la fois de promouvoir la mise en valeur des ressources régionales et d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'existences des habitants en atténuant les disparités régionales de développement économique et social, pour une organisation prospective de l'espace reposant sur une orientation volontaire et concertée des équipements et des activités.

M. ROCHEFORT, C. BIDAULT et M. PETIT (1970) ont une vision de l'aménagement comme impérative nécessité pour les populations et apparaît comme l'une des tâches essentielles de l'État. L'aménagement du territoire n'est pas seulement une affaire des villes mais les compagnes aussi ont besoin d'être aménagé.

Entre l'aménagement du territoire et le développement régional, il existe une étroite relation. **C. LACOUR (1973)**, indique que l'aménagement du territoire et le développement régional doivent répondre à des besoins parfaitement objectifs : « remédier aux inégalités héritées de l'histoire du développement industriel, ensuite pallier les disparités créées dans la société contemporaine enfin d'organiser dès maintenant l'espace physique urbain, social des années 2000 ».

J. Jung (1971), soutient que La dimension spatiale du tourisme impose un bon aménagement des secteurs touristiques. La répartition et l'emprise au sol peuvent générer des déséquilibres, et l'implantation d'activités dans un lieu modifie les usages de l'espace et a des répercussions sur les activités traditionnelles et les milieux. Ainsi partant de ces fait, il est perceptible que les aménagements touristiques permettent de constater ou de représenter des conflits (conflits pêche-tourisme pour l'utilisation des plages, conflit tourisme-agriculture pour l'utilisation de sol et de l'eau).

Le paysan est alors destitué de ses terres qui avec ses maigres moyens de production agricole lui permettant de survivre. Ainsi ces incohérences d'aménagement sont les maîtres maux de la plupart des milieux touristiques.

Dans ce sillage nous tisons une conclusion selon laquelle en rapport avec notre sujet, la répartition et l'emprise au sol peuvent générer des déséquilibres, et l'implantation d'activités dans un lieu modifie les usages de l'espace et a des répercussions sur les activités traditionnelles et les milieux.

2.2- DISCUSSION CONCEPTUEL

Circonstance fortuite ou rencontre historique inéluctable, l'aménagement du territoire et le développement local sont à la pointe de l'actualité interpellant chercheurs, chargés d'études, hommes d'action, responsables actifs, décideurs élus. À cet effet plusieurs essais de définition ont été proposés par plusieurs spécialistes, des géographes sociaux, des socio-économistes, des sociologues [...].

Le thème de recherche dont il convient d'aborder nécessite l'explication de certains concepts pourvue que nous les utiliserons tout au long de notre rédaction. Cette conceptualisation permettra au lecteur d'avoir un aperçu global sur notre conception du sujet.

Aménagement du territoire

L'expression Aménagement du territoire se compose de deux mots qu'il importe de définir : Aménagement et Territoire.

Aménagement

Un bon maillage périphérique ne pouvant passer que par l' « **aménagement** » qui vient du verbe aménager, c'est-à-dire arranger, organiser, « disposer avec ordre »⁹. C'est un terme qui est entré dans le vocabulaire de la géographie depuis longtemps. Mais c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale qu'il a connu une utilisation fulgurante. Dans notre discipline, le terme aménagement est souvent appliqué au territoire. Mais cette « action concertée d'organisation du territoire »¹⁰ peut s'appliquer sur plusieurs champs : la région, la ville, le continent entre autres.

Selon Littré, aménager signifie arranger, organiser, prendre en compte ce qui existe pour l'améliorer. Et selon le dictionnaire sur l'aménagement et l'urbanisme, le terme « aménagement » se réfère à :

- Un ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyens de communications sur l'étendue du territoire ;
- Une action volontaire impulsée par les pouvoirs publics qui suppose une planification spatiale et une mobilisation des acteurs (population, entreprises, élus locaux, administrations).

Territoire :

C'est un concept qui renvoie à l'espace objet de la géographie. Cependant, d'après le dictionnaire de Pierre Georges¹¹ il revêt plusieurs appartenances :

- politico-juridique c'est-à-dire le territoire « national » ou « fédéral » délimité et approprié et où s'exerce un pouvoir ;
- sociologique : c'est le territoire habité par des populations qui ont une emprise sur sa gestion; il est par ailleurs marqué par le mode de vie et les activités qui y sont menées.
- économique : il s'agit ici du territoire doté d'une compétence économique à partir d'avantages naturels ou construits.

⁹ MONOD J et DE CASTELBAJAC PH., 2002. L'aménagement du territoire, PUF, QSJ 987 Ex.1, 11^{ème} édition mise à jour par DE CASTELBAJAC PH, 83^e mille, 127pages,

¹⁰ GEORGE. P et VERGER. F., 2009. Dictionnaire de la géographie, 10^{ème} édition mise à jour, QUADRIGE/PUF, 480pages, p.14

¹¹ Pierre Georges, « dictionnaire de géographie »,

Selon (F). Leloup,(L). Moyart et (B). Pecqueur¹² « le territoire ne s'entend pas comme un simple échelon spatial parmi d'autres - l'échelon local, entre la commune et l'État où s'élaboreraient, par l'application d'une bonne subsidiarité, des politiques de proximité et d'interface adéquates. Il ne correspond pas à un niveau administratif neutre où une politique s'applique selon une démarche hiérarchique descendante.

De manière plus large, le Territoire c'est « l'espace délimité sur lequel s'exerce l'autorité d'un État ou d'une Collectivité ». Pris dans ce sens, il associe simultanément : l'espace géographique, les réalités économiques et sociales, les représentations culturelles et idéologiques, les positionnements d'acteurs sociaux. Donc, le territoire est tout, sauf figé, il est le produit des rapports sociaux. Chaque territoire recèle par principe un ou plusieurs potentiels qui ont vocation à être mis en valeur.

L'expression « **Aménagement du territoire** » peut être appréhendée de deux (2) manières : en tant qu'exercice technique de planification et en tant que politique d'aménagement.

Selon **Pierre MERLIN** dans le dictionnaire sur l'aménagement et l'urbanisme, l'aménagement du territoire est l'action de disposer avec ordre à travers l'espace d'un pays et dans une vision globale et prospective les hommes, les activités et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser en prenant en compte les contraintes culturelles, humaines, économiques voire stratégiques. En fin de compte, «L'aménagement du territoire est l'organisation globale de l'espace aussi bien des milieux naturels et des milieux humanisés.

L'aménagement du territoire dans sa pratique a connu plusieurs changements de vocation. Cependant la tentative d'organisation rationnelle de l'espace et d'utilisation judicieuse des ressources disponibles par les hommes pour assurer leur survie a toujours été primordiale.

La pratique de l'aménagement permet à l'homme de structurer le territoire en plusieurs entités spatiales pour assurer son développement.

C'est par un aménagement spatial optimal que l'on peut préserver l'environnement, lutter contre les disparités en termes de répartition des activités et des services. Il permet aussi une organisation volontaire des activités sur l'espace rural ou urbain.

¹² F. Leloup, L. Moyart et B. Pecqueur, « la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?» Lavoisier, Géographie, Economie, Société, 2005/4, Vol.7, p.321-332.

Selon **Roger Brunet** C'est « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leur activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques».

On peut ajouter aussi que l'aménagement du territoire se propose de substituer un nouvel ordre à l'ancien, de créer une meilleure disposition, une meilleure répartition dans l'espace de ce qui constitue les éléments de fonctionnement d'une société ; meilleure par rapport aux buts, c'est-à-dire non seulement à des fins économiques, mais davantage encore pour le bien-être et l'épanouissement de la population ; termes vagues mais qui définissent néanmoins clairement la finalité sociale, humaine, de l'aménagement du territoire. C'est-à-dire qu'il contribue à modifier la géographie d'un certain territoire en agissant sur une ou plusieurs de composantes-réseaux de communication, développement urbain ou localisations industrielles. En effet dans une perspective de développement à la base, l'aménagement du territoire est l'un des compétences transférées aux CL grâce à la mise en œuvre de la décentralisation.

La décentralisation a pu ainsi correspondre à deux objectifs distincts : « *Constituer un découpage administratif du territoire national en vue d'une plus grande efficacité en matière de développement local (...) [et] rapprocher les pouvoirs publics des populations et faciliter leur participation aux processus de décision*¹³ ».

La décentralisation est une politique qui vise, d'une part, à faire émerger une volonté collective démocratique dans ces nouveaux territoires, fondé sur l'égalité des citoyens dégagés des liens traditionnels, d'autres part, à organiser l'action et à assurer un pouvoir de décision aux habitants-citoyens sur l'identification de leurs besoins et sur les stratégies locales.

Si cette définition est commune à tous les pays ayant enclenché ce processus, sa mise en œuvre dépend entièrement de l'histoire sociale et culturelle de chaque pays, mais aussi de la volonté, des stratégies et des objectifs des gouvernements qui initient, puis développent ou non le processus de décentralisation . Ce concept à attirer l'attention de plusieurs auteurs ce qui justifie une multiplicité d'essais de définition.

¹³ Leclerc-Olive M., 2002. - Ethique et coopération internationale, in Les sociologies critiques du capitalisme Paris, p.180-181.

Pour les juristes, décentraliser c'est retiré à l'autorité centrale certains pouvoirs pour le transférer à une autorité dont les compétences sont restreint, soit à un certain territoire (décentralisation territoriale), soit à un certain objet (décentralisation par service)¹⁴.

Pour **KOUAME. A et AKPOUE. J.M**, la décentralisation se définit comme un transfert d'attribution de l'État à des institutions territoriales ou non juridiquement distinct de lui et bénéficiant sous sa surveillance d'une autonomie de gestion. Pour eux on distingue la décentralisation administrative ou territoriale (collectivités décentralisées) et la décentralisation technique (établissements publics).

En d'autres termes, la décentralisation est une technique d'organisation administrative qui consiste pour un État à permettre à une collectivité humaine située sur une partie de son territoire, ou à un de ses services, de s'administrer eux-mêmes en les dotant d'une personnalité juridique propre¹⁵.

La décentralisation territoriale est d'abord une décentralisation politique (communes, départements, régions), en quelque sorte une création de démocraties locales.

La décentralisation technique n'est le plus souvent qu'une technique de décentralisation administrative préférée par la souplesse et sa rapidité à la déconcentration.

La décentralisation territoriale est celle qui nous intéresse dans cette thématique de recherche car elle concerne les collectivités territoriales. Elle consiste pour l'État à transférer à des organes élus des compétences qu'ils exercent sur leur ressort territorial. Son objectif est de favoriser l'implication la plus grande des populations dans la définition, la planification, la programmation et l'exécution des actions de développement. La décentralisation correspond au transfert du pouvoir et des compétences de l'État à des autorités locales élues institués en CL. Ce processus général recoupe lui-même plusieurs composantes¹⁶.

-La décentralisation administrative vise d'une part, à transférer des compétences de l'État, par exemple état civil, et d'autre part, à assurer la gestion et la fourniture des services publics par la réalisation de nouveaux équipements et l'exploitation du patrimoine existant.

¹⁴ LUCHAIRE. F et LUCHAIRE. Y, 1989.-le droit de la décentralisation, PUF, 631 pages.

¹⁵ DIOP. A, 2008.-développement local, gouvernance territoriale, Karthala, p.170

¹⁶ Groupe de travail présidé par Philippe Coquart et Saïd Bourjy, TFD 100 – septembre 2010, « décentralisation et financement des collectivités locales en Afrique subsaharienne : le cas de l'Afrique de l'ouest », document de synthèse engagé par ESF.

-la décentralisation financière correspond à un transfert de ressources mais aussi de charges de l'État et à la gestion autonome de leur budget par les autorités locales.

Les collectivités locales sont dotées de la personnalité morale, de l'autonomie financière et de compétences qu'elles gèrent librement sur le ressort territorial qu'elles administrent dont le principal objectif recherché est le développement local par l'implication de tous les acteurs.

Le développement local, aussi appelé développement à la base, est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement économique. Le développement local est une dynamique locale fondée sur la mobilisation locale des ressources et des savoir-faire. Il met l'accent sur le développement des initiatives, le renforcement des solidarités intercommunautaires, la prise en compte des aspirations et des besoins de la population dans les domaines économique, social et culturel.

Il permet un saut qualitatif par une pleine responsabilisation des acteurs locaux dans l'exercice de leurs rôles politique, économique, social et culturel, une capacité collective à définir une stratégie cohérente d'actions de développement et une organisation de la société civile. Au total, le développement local implique une démarche partenariale associant, autour de la collectivité territoriale, les différents acteurs locaux ainsi qu'un fort développement de la démocratie locale participative à côté de la démocratie représentative (**Kouamé. A & Akpoué J.M, 2008**).

Pour Jean Louis Guigou le développement local aurait deux composantes : une, culturelle (l'échange et la communication) et l'autre économique (reconquête de l'appareil de production local) et pourrait se définir ainsi :

Le développement local est l'expression de la solidarité locale, créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté d'une micro région de valoriser les richesses locales ce qui est créateur de développement économique.

Sous une forme différente on pourrait dire que le développement local se définit comme un accroissement des échanges matériels, culturels, informatifs créateur de nouvelles relations sociales et de développement économique au sein d'une micro région dont les habitants ont manifestés une profonde solidarité.

La notion de développement local est devenue un mode d'approche, une appréhension globale des problèmes locaux qui peuvent s'appliquer aussi bien à des politiques sectorielles (l'habitat, l'emploi, la culture [...]), qu'à des publics prioritaires (les jeunes, les chômeurs, les personnes âgées [...]), aussi bien qu'en zone rurale qu'en milieu urbain, dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement.

2.3- QUESTIONS DE RECHERCHE

L'état des lieux théorique et conceptuel aboutissent à un certain nombre de questions en relation avec notre sujet et notre zone d'étude.

- Comment se pose la problématique de l'aménagement du territoire dans la commune de Saly ?
- Quelles sont les grandes phases de l'aménagement du territoire opérées à Saly ?
- Quel est l'impact de l'aménagement du territoire sur le plan socio-économique, spatial, écologique et de la dynamique d'évolution de Saly ?
- Comment se pose la problématique du jeu des acteurs en tenant compte de l'aménagement du territoire dans une perspective de développement local dans la commune de Saly?

2.4- OBJECTIFS

L'objectif Général est d'analyser l'aménagement du territoire et son impact sur le développement local au niveau de la commune de Saly.

Objectifs spécifiques

- Analyser les motifs de l'aménagement du territoire dans le site de Saly
- Identifier les types d'aménagements dans la zone
- Étudier les grandes phases d'aménagement
- Analyser l'impact de l'aménagement du territoire sur le développement de la localité
- Analyser l'impact socio-économique de l'aménagement du territoire
- Analyser l'impact de l'aménagement du territoire de Saly sur le foncier et de sa dynamique spatiale.

- diagnostiquer les acteurs, leurs missions, rôles et responsabilités.

2.5- HYPOTHÈSES

L'esquisse de ces différents objectifs nous amène à émettre les hypothèses suivantes

- Les aménagements du territoire opérés à Saly avaient essentiellement une vocation économique
- Dans le souci de rendre le site attractif et compétitif afin de booster le tourisme dans cette zone, Saly a abrité une station balnéaire ce qui a participé à l'accroissement et à l'extension spatial de Saly.
- Pour les besoins de sa station balnéaire, la répartition et l'emprise au sol a généré des déséquilibres d'où la répercussion sur les activités traditionnelles.
- L'édification des réceptifs hôteliers et l'intensité des activités touristiques ont des impacts sur l'environnement physique du milieu d'accueil et aussi sur le vécu quotidien des populations locales.
- L'établissement de la station balnéaire est accompagné d'infrastructures qui occupent une place de choix sur le développement local.

III- PROJET METHODOLOGIQUE

Pour répondre aux questions de recherche et atteindre les différents objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons adopté une méthodologie nécessairement pour tout travail scientifique. Nous avons en phase préparatoire exploré des cours de Licence et de Master 1 qui nous ont permis d'assimiler certaines règles. Il s'agit notamment du cours d'enquête de la Licence, du cours de rédaction scientifique et des séminaires sur le rapport de recherche du Master 1¹⁷

3.1- SOURCES DE DONNÉES

L'objectif de la recherche documentaire est d'avoir un aperçu global de l'aménagement du territoire et son impact sur le développement local. Ce qui suppose la consultation d'ouvrages généraux, ensuite avec plus de précision, celle d'ouvrages

¹⁷. Ici nous faisons allusion aux UE415 et 421 de Master1 Géographie 2012-2013

spécifiques. A cet effet, nous avons visité des bibliothèques, mais également, nous nous sommes approchés des services ou structures ayant en charge ou étant en relation avec l'aménagement du territoire ou du développement local.

Bibliothèques et centres de recherches visités : Bibliothèque Universitaire de l'UCAD (BU), l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN).

Le CODESRIA, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal (ANSD), ENDA Tiers-Monde, La bibliothèque du Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GERAD) et la Direction de l'Aménagement du Territoire (DAT) furent visités.

Des recherches supplémentaires ont été également menées via internet pour la collecte de certaines données.

3.2- REVUE DOCUMENTAIRE

Pour la documentation, un certain nombre d'ouvrages clés consultés a apporté des éléments susceptibles de renforcer l'argumentaire en rapport avec notre thème de recherche. Certains de ces ouvrages traitent de l'aménagement du territoire et du développement local qui sont des expressions phares de notre thème de recherche.

C'est dans cette optique que nous avons lu l'ouvrage de **Michel Casteigts, 1999, l'aménagement de l'espace, éd Dexias 117 pages.**

Dans cet ouvrage composé de deux grandes parties, l'auteur a ouvert une large fenêtre en guise d'introduction sur la définition des notions essentielles ce qui nous a permis de mieux comprendre ce qu'est l'aménagement du territoire. Dans une dynamique de définition des concepts, l'auteur a souligné la confusion fréquente entre des termes relativement proche comme « aménagement de l'espace » et « aménagement du territoire » dont il précise que la notion générale de l'aménagement de l'espace recouvre des réalités spatiales très diverses tandis que l'aménagement du territoire est réservé à la compensation des déséquilibres de développement entre régions. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux éléments d'analyse de l'espace et la deuxième partie est consacrée aux méthodes. Dans cette deuxième partie l'auteur a consacré à son chapitre 5 à l'aménagement du territoire qui, pour Casteigts, est avant tout une démarche stratégique, il

a évoqué les différents acteurs de l'aménagement du territoire pour finir avec ce chapitre par les procédures, instruments et méthodes de l'aménagement du territoire.

Dans ce même sillage, **Claude Lacour** dans son ouvrage intitulé « **aménagement du territoire et développement régional** » définit l'aménagement du territoire par quatre caractères. Pour Lacour l'aménagement du territoire est d'abord une politique nationale c'est-à-dire une expression d'intérêts nationaux et non des rivalités régionales. L'aménagement est aussi une politique volontariste ainsi qu'une politique économique. L'auteur dans cette même veine a mis l'accent sur le caractère d'une politique prospective répondant à deux préoccupations complémentaires à savoir une permanence d'objectifs fondamentaux et une souplesse pour tenir compte des évolutions. Cet ouvrage nous renseigne aussi sur la finalité de l'aménagement du territoire qui selon l'auteur, pour que ce dernier soit utile et efficace doit s'inscrire dans une vision et prévision de la société à venir et il dit à ces mots « l'aménagement doit être la détermination de choix, une combinaison d'acte de foi et de risque calculé. Il faut alors concevoir des actions précises s'inscrivant dans un processus de longue durée, processus qui doit être défini et maîtrisé par l'État¹⁸ ». Lacour situe le développement du territoire dans le processus de développement de la société, et le perçoit comme un moyen d'optimiser l'économie nationale.

La thèse de doctorat d'Etat du Pr. DIOP (A) « **Ville et aménagement du territoire au Sénégal** » est très capitale en ce sens qu'elle nous a beaucoup aidée pour la méthodologie mais aussi est en rapport avec notre thème. Les rapports entre villes et aménagement du territoire y sont explorés à tous les niveaux notamment les plus-values que la ville peut apporter à l'aménagement du territoire.

Le livre de **DIOP (A), 2008.- Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine, Karthala, 176 pages** nous a permis d'avoir un aperçu global sur l'urbanisation dans la zone UEMOA compte tenu du Nigeria. Il met en exergue les forces et les faiblesses de cette urbanisation.

Rosnert Ludovic Alissoutin, 2008 « le défis du développement local au Sénégal » CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique), 189 pages, dans une démarche méthodique a apporté des éléments de réponse

¹⁸ Claude Lacour, 1973, *aménagement du territoire et développement régional*, éd Dalloz, 115 pages

après avoir posé plusieurs questions sur ce qu'est le développement local avant d'entrer dans son intérêt.

Le développement local en milieu rural dispose d'importants atouts à savoir la solidarité des populations rurales généralement, pouvant entreprendre des actions communes d'envergure. Il ouvre une large fenêtre sur le principe de la décentralisation qui autorise les acteurs locaux à intervenir par le biais de compétences transférées. Il nous renseigne sur l'importance des partenaires externes qui appuie la décentralisation et le développement local par la mobilisation d'importants moyens financiers.

À son chapitre 2, L'auteur établis des liens entre décentralisation et développement local. **Alissoutin** précise que « les collectivités locales, actrices incontestables du développement local, sont le résultat de la mise en œuvre de la politique de décentralisation et ont vocation à concevoir, à programmer et à mettre en œuvre les projets de développement économique, éducatif, social et culturel dans l'espace décentralisé ». Le chapitre 3 est consacré au problème du développement local et au chapitre 4 des pistes de développement local ont été esquissées. Il nous a permis d'avoir plus de notion sur la genèse du processus de décentralisation et les éléments fondamentaux du développement local qui sont essentiellement le terroir, la participation, l'ambition commune et la disponibilité des ressources

La revue de la documentation n'est pas exhaustive mais nous nous sommes juste limités à quelques ouvrages clés qui sont déterminants pour notre mémoire.

3.3- LES OUTILS DE COLLECTE D'INFORMATIONS :

Ces outils sont basés sur un tirage de photos aériennes de la zone puis des cartographies à partir de ces photos.

3.3.1- La pertinence de la cartographie :

Dans le cadre du type de sujet que nous avons à traiter, la cartographie est fondamentale. Le traitement des photos aériennes nous a permis d'avoir des cartes avec les emplacements des infrastructures et équipements, du bâti, des voies de communications entre autres.

En effet, la cartographie de la zone à différentes échelles temporelles complétée par des enquêtes auprès de personnes ressources et une documentation portant sur la zone nous ont

permis d'avoir l'évolution de l'occupation spatiale et par conséquent de savoir comment l'évolution et l'aménagement de la commune de Saly se sont articulés.

3.3.2 Les enquêtes de terrain :

Cette étape est faite par des descentes sur le terrain dans le but d'obtenir à travers l'observation directe des données fiables et concrètes sur la zone mais aussi de vérifier les informations issues de la documentation par rapport à ce qui se passe sur le terrain. Elle consistera également à interroger toutes les personnes susceptibles d'apporter des informations concernant le sujet. Cela va se réaliser à travers deux modes à savoir : l'enquête et le guide d'entretien.

Les enquêtes quantitatives :

Faute de disponibilité de données récentes sur les concessions et ménages, nous avons par souci de fiabilité effectué des visites auprès de délégués de quartiers choisis pour l'échantillonnage. Ces délégués de quartiers nous ont donné le nombre de concessions de leurs zones d'emprise respectives ce qui donne un total de 482 ménages.

Nous avons élaboré un questionnaire enquête ménage en prenant un échantillonnage de 1/5 $[(1/5) \times 100]$ soit 20% avec le choix d'un ménage par concession. Ce procédé nous a donné 96,4 arrondis à 96 ménages enquêtés.

Nous avons effectué un pré enquête, rectifié certaines erreurs pour avoir un questionnaire final. Le questionnaire porte sur le processus d'urbanisation et l'accès aux services sociaux de base (pour les rubriques du questionnaire voir annexes).

La prise en compte des enquêtes quantitatives réalisées par la Commune de Saly en 2010 dans le cadre de la réalisation du document de Planification Triennale d'Investissement Communal (PTIC) 2011-2013.

Les enquêtes qualitatives :

Pour les enquêtes qualitatives, nous avons élaboré des guides d'entretiens que nous avons soumis aux autorités municipales, aux responsables de certains services hôteliers et aux responsables d'associations. Les entretiens ont permis de recueillir une masse d'informations qualitatives relatives au sujet traité.

Les enquêtes qualitatives par l'utilisation des quelques outils de la MARP (Méthode accélérée de recherche participative) nous ont permis de collecter des données et/ou informations capitales pour l'analyse des acteurs. Parmi ceux utilisés nous avons :

-le profil historique pas seulement pour retracer les événements les plus marquants qui se sont déroulés tout au long de la vie d'un village ou d'une zone mais surtout pour étudier les « âges de la territorialité » de la commune de Saly.

3.4- TRAITEMENT ET ANALYSE DE L'INFORMATION :

Pour le traitement de l'information, nous avons fait recours à un ordinateur avec un certain nombre de logiciels tels que :

- ✓ Microsoft Word 2010 pour la rédaction et la mise en page du document ;
- ✓ Microsoft Excel 2010 pour la construction des tableaux ;
- ✓ SphinxV5 pour l'élaboration du questionnaire, la collecte et le traitement des réponses
- ✓ QGIS pour la confection de cartes.

3.5- LES MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS :

-Le matériel et la logistique :

Pour les moyens logistiques on possède une machine qui nous facilite la saisie du texte et la connexion au niveau des réseaux wifi qui nous sont accessibles. Nous avons eu l'occasion de travailler en équipe avec les étudiants qui travaillent sur le thème aménagement du territoire et développement local. Groupe qui avait établi un calendrier de travail et se rencontraient au laboratoire du GERAD en fonction du calendrier pour échanger. Laboratoire qui servait de plate-forme logistique : salle de réunion informatisée, bibliothèque.

-Les moyens financiers : Nous avons réalisé ce travail grâce à notre bourse et notre subvention qui nous ont permis d'assurer les déplacements, l'acquisition de certaines données, les photocopies, l'impression entre autres besoins.

3.6- DIFFICULTES RENCONTREES :

Tout travail d'étude et de recherche est inhérent à des difficultés. Dans le cadre de ce mémoire celles-ci ont été nombreuses.

Des plus essentielles nous pouvons citer :

L'absence d'études spécifiques sur la commune de Saly et par conséquent l'indisponibilité de certaines données fondamentales comme des photos à des années qui nous paraissent essentielles pour la cartographie nécessaire pour notre sujet ;

La réticence de certains enquêtés mais surtout d'autorités, de services et personnes ressources qui n'ont pas été coopératifs même si d'autres ont fait preuve d'une disponibilité salutaire ;

La contrainte du temps qui aura certainement un impact dans la finesse des analyses effectuées. En effet ce document est rédigé en moins d'une année conformément au temps qui nous était imparti.

**PREMIERE PARTIE: LA COMMUNE DE SALY, UNE
VILLE A VOCATION TOURISTIQUE EN PLEINE
EXTENSION**

INTRODUCTION PARTIELLE

Toute recherche en géographie nécessite une présentation de la zone. L'aménagement du territoire constitue un ensemble d'actions et d'interventions, politiques ou techniques, volontaires et concertées, qui visent à assurer, avec ordre et dans le temps, une répartition adéquate de la population, des constructions, des activités économiques, des équipements et infrastructures, tout en tenant compte des contraintes, naturelles et anthropiques, à leur établissement. Il constitue tout de même un phénomène qui, à travers son caractère compétitif en rendant un site attractif, se traduit par une consommation d'espace sous l'effet de la croissance démographique ou des attributs matériels. Cette croissance démographique peut être une résultante d'un fort taux d'accroissement naturel ou d'importants mouvements migratoires. Pour ces raisons, nous allons traiter dans un premier chapitre la présentation de la Commune de Saly qui est notre zone de recherche et ses mutations fonctionnelles. Il sera question de jeter de la lumière sur la situation géographique, les contenus démographique et économique mais aussi les mutations fonctionnelles de la zone.

Pour ces raisons, nous allons traiter dans un premier chapitre la présentation de la Commune de Saly qui est notre zone d'étude et ses mutations fonctionnelles. Il sera question de jeter de la lumière sur la situation géographique, les contenus démographique et économique mais aussi les mutations fonctionnelles de la zone.

Toutefois, pour comprendre l'impact de l'aménagement du territoire au niveau de cette zone, il convient de voir comment et quand s'est produit les âges de la territorialité de Saly. Ce qui nous a donné l'idée d'analyser les différentes phases d'évolution de la ville de Saly et son processus d'urbanisation.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SALY

1.1 La situation géographique

La Petite Côte, située entre la baie de Hann et Djifère, est constituée d'une bande littorale s'étirant sur 115 km et à cheval sur les départements de Rufisque, Mbour et Fatick. Cette bande littorale est d'orientation Nord-Ouest Sud-Ouest en forme d'arc de cercle.

Elle est située entre les parallèles 13°45" N et 14° 45" N et les méridiens 16° 4" W et 17° 15" W est limitée au nord par la presqu'île du Cap-Vert, à l'Ouest par l'océan Atlantique, au Sud par la latitude 14°45" Nord¹⁹.

Dans la phase de création de nouvelles régions, communes et communautés rurales ont été érigées en commune, parmi lesquelles la commune de Saly d'après le Décret n° 2008-748 du 10 juillet 2008 portant création de communes dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

Le présent décret portant création des nouvelles communes, en fixe, également, leurs chefs-lieux et leurs limites. Parmi les communes créées, celle de Saly Portudal se trouvant dans le département de Mbour. Son chef-lieu est Saly Portudal.

Saly se situe à 80 km de Dakar et à 05 km de Mbour dans la petite Côte qui s'étend de Bargny à la Pointe Sangomar soit une longueur de 155 km pour une largeur de 05 à 10 km du domaine maritime à l'intérieur des terres.

De par ses coordonnées géographiques, Saly est située à 14°26'18" de latitude Nord et 17°00'45" de longitude Ouest et ses limites sont fixées, comme suit :

Au Nord : par les localités de Gandigal et de Ngaparou ;

Au Sud : par la commune de Mbour ;

A l'Est par le trottoir villageois de Malicounda ;

A l'Ouest : par l'Océan Atlantique.

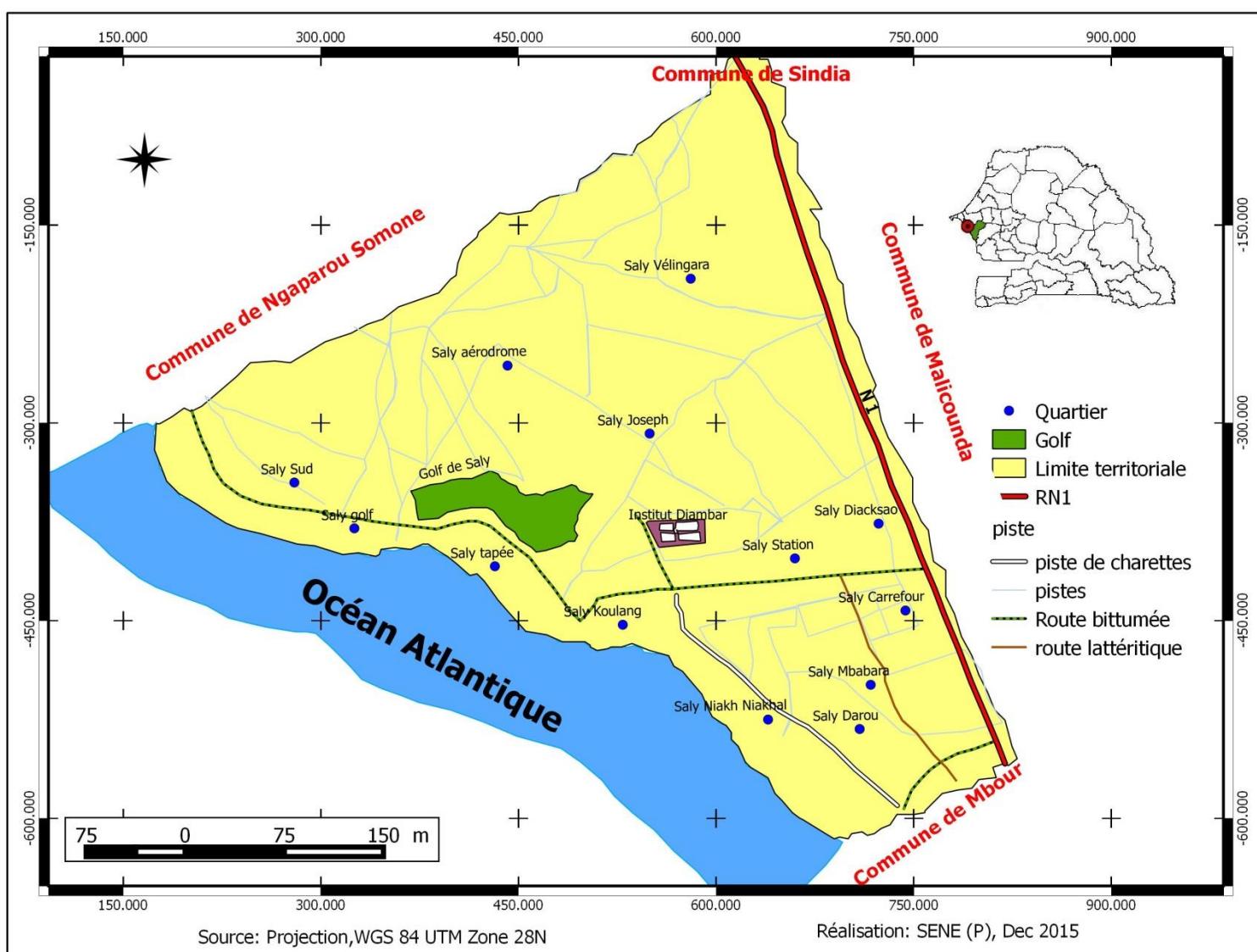
La commune de Saly est constituée de dix (10) quartiers officiels que sont Saly Coulang, Saly Tapé, Saly Vélingara, Saly Joseph, Saly carrefour, Saly Diacksao, Saly Bambara, Saly Darou, Saly sud, saly Niakhniakhal et cinq (5) quartiers officieux que sont Golf,

¹⁹ SY Babacar, 1999, « *environnement et aménagement touristique: influences des réceptifs hôteliers sur les unités paysagères de Saly-Portudal à Nianing* » mémoire de maîtrise, UGB, 126pages, p 43.

Station, Carrefour extension, Niakhniakh 2 et Malicounda 2 extension, quartiers dont la commune a décidé d'officialiser par le biais de leur ministère de tutelle (Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales) pour pallier les difficultés de gestion des grands quartiers.

La ville de Saly, résume la grande majorité des aménagements touristiques réalisés sur la Petite Côte. L'activité touristique a érigé la commune de Saly en plaque tournante du tourisme balnéaire.

Carte n°2: Carte de la Commune de Saly



1.2 Les données démographiques et socio-économiques

1. 2.1 Les données démographiques

Saly-Portudal se situe à 80 km au sud de Dakar et à 3 km de la ville de Mbour, sur la Petite-Côte sénégalaise qui s'étend sur un vaste littoral de 115 km de la Pointe du Cap-Vert à la Pointe de Sangomar.

Saly-Portudal situé dans la Région de Thiès, le Département et de la Commune de Mbour, était, avant son érection en commune, l'un des 22 villages qui componaient la Communauté rurale de Malicounda, Arrondissement de Sindia. En 1984, le village de Saly comptait 2.080 habitants.²⁰

La commune de résume la grande majorité des aménagements touristiques réalisés sur la petite côte ce qui l'a érigée en plaque tournante du tourisme balnéaire, transformée en station balnéaire en 1975 (SY 1999). Elle fut la première station balnéaire de ce genre en Afrique au sud du Sahara. Elle s'étend sur 600 ha, formant le titre foncier n°3 405 TH avec deux unités d'aménagement touristiques appelées UAT (Unité d'Aménagement Touristique) nord, d'une superficie de 230 ha entièrement viabilisée, cette zone compte 20 réceptifs de base fonctionnels dont 11 hôtels et 09 résidences de vacances pour une capacité d'accueil de 3000 lits et l'UAT (Unité d'Aménagement Touristique) de Saly nord qui couvre une superficie de 350 ha entrecoupée d'une lagune dite « mare aux oiseaux ». Elle compte 11 réceptifs fonctionnels dont 04 hôtels, un golf de 02 X 18 trous de rang international sur une superficie de 70 ha parsemée de baobabs millénaires, une marina bâtie sur un concept para hôtelier de 7 ha autour de la « mare aux oiseaux et un centre de thalassothérapie. Le choix du site est favorisé par sa position stratégique à proximité de Dakar et son climat doux qui en font une destination attractive à l'échelle nationale et sous régionale. De statut de village en 1984, Saly est devenu une ville, découlant de plusieurs mutations fonctionnelles, et un territoire compétitif et attractif. Cala justifie la difficulté de chiffrer avec précision la population totale de saly en raison des allées et venues de touristes et de résidents temporaires qui viennent passer à Saly quelques mois par an.

²⁰Laurence HAYAT, 2005-2006, Tourisme à Saly-Portudal (Sénégal) ou la rencontre de deux imaginaires, Université Paris VII - Denis Diderot U.F Anthropologie, Ethnologie, Science des religions, 211 pages, P18 (mémoire de maîtrise).

La population de la commune de Saly est estimée à 7 130 habitants en 2010. Celle-ci connaît des fluctuations en fonction des saisons touristiques environ 15 000 habitants en pleine saison (M. NIANG 2011).

1.2.2 Les données socio-économiques

Les données socio-économiques font allusion aux équipements urbains. Les équipements urbains sont des lieux construits ou aménagés où s'organisent des échanges sociaux et économiques et où les membres de la collectivité bénéficient de services. Ces infrastructures sont très déterminantes dans la viabilité et l'avenir d'une ville.

La commune dispose d'un ensemble d'infrastructures et d'équipements, qui la place parmi les municipalités du pays les plus pourvues. Leurs présences découlent des actions entreprises, par la SAPCO et par le Conseil Communal.

Les infrastructures scolaires

Des équipements éducatifs (cf. carte n°3)

L'étude de la carte scolaire a révélé 18 établissements fonctionnels répartis comme suit :

- 01 case des tous petits à Saly Vélingara
- Préscolaire : 04 cases communautaires (Saly Joseph, Saly coulang, Saly bambara et Saly Carrefour)
- 06 écoles élémentaires avec 50 classes ainsi réparties :
 - Saly station : 10 classes
 - Saly carrefour : 8 classes
 - Saly Joseph : 5 classes
 - Saly Vélingara : 8 classes
 - Saly Niakh niakhal : 10 classes²¹.

Les infrastructures sanitaires

Sur le plan sanitaire, on peut répertorier les infrastructures suivantes ainsi que le personnel en place :

²¹ Enquête de terrain 2014

Dans la commune de Saly, il y a 02 postes de santé avec 2 infirmiers dans les centres de Saly Tapé et de Saly Carrefour ;

03 cases de santé à Saly Joseph, Saly Niakh niakhal et Saly Vélingara ;

01 maternité avec 01 sage-femme pris en charge par la commune ;

02 cliniques et 04 pharmacies.

La voirie et le transport

Les infrastructures de transport sont des instruments de l'aménagement du territoire. On sait que la structuration de l'espace en réseaux de transport polarise les activités aux nœuds des réseaux au détriment des lieux intermédiaires (Jayet, Puig et Thisse, 1996). L'attractivité des régions et des villes dépend de leur accessibilité et de leur connexion au réseau de communications. La politique des infrastructures de transport est ici cruciale.

La voirie et le transport sont des éléments fondamentaux pour une ville en ce sens que ce sont des moyens de communications nécessaires pour tout développement. La voirie de l'agglomération de Saly se résume à :

Une Routes bitumées de 5 km partant de la nationale 1 jusqu'à Ngaparou, en traversant la ville de Saly portudal parcourues par des taxis « clandos » qui assurent la liaison Ngaparou, Somone, Saly, Croisement Saly et la ville de Mbour ; des autos bus de service et des voitures particulières.

0,5 km qui relie le centre de formation à la route nationale 1 ;

Trois routes latéritiques dont :

Une, de 2 km environ reliant Mbour et Saly, une autre, de 2 km environ reliant Saly vélingara et Malicounda, et une troisième reliant Mbour et Saly Niakh niakhal généralement partagée entre taxis clando, charrettes et particuliers, d'environ 3 km.

On note aussi deux grandes pistes :

Saly / Ngaring 4 km

Saly / Gandigal

Les infrastructures et équipements sportifs

Pour ce qui est des équipements sportifs nous avons :

05 terrains de foot (Saly station, Saly Bambara Saly Carrefour, Saly Vélingara, Saly

Diacksao)

01 école de football (INSTITUT DIAMBARS)

Les structures financières

En ce qui concerne les infrastructures financières, la présence de grandes banques et mutuelles est notoire parmi lesquelles la BICIS, la SGBS, ATTIJARY BANQUE; l'ASACAS, le CMS et le PAMECAS particulièrement installées à Saly hotel.

Les Services

La localisation des services collectifs

C'est une approche qui consiste à agir sur les facteurs de localisation que sont les services collectifs, en considérant qu'il s'agit là d'instruments de la politique d'aménagement. Le principe d'égalité d'opportunités impose que la localisation de ces services permette une équité d'accès. En faire des instruments d'une discrimination positive se heurte cependant à des questions essentielles d'efficacité.

Sur le plan des services, on peut noter plusieurs dont :

En 2010 selon les enquêtes de terrain réalisées par M. Niang,²², il y avaient 28 télé centres tous fonctionnels, dont le nombre est grandement réduit en 2014 avec l'émergence et l'accessibilité du téléphone portable à la population ;

08 Cybercafés, qui aussi avec l'émergence de l'ordinateur portable et l'accessibilité au wifi, la connexion grâce aux réseaux téléphoniques des opérateurs comme orange, tigo, expresso ; avec la disponibilité des clés internet 3G.

²² M. NIANG, 2010, Le développement local: analyse du jeu des acteurs dans le positionnement de la commune de Saly, UCAD,57 pages (mémoire de M2)

ECLAIRAGE PUBLIC : excepté une partie de Darou Salam tous les autres quartiers sont électrifiés mais avec une forte dominance des lignes privées à Saly carrefour et Saly Niakh Niakhal.

- TELEPHONE : 1/4 des familles sont détenteurs de ligne téléphonique fixe
- L'EAU : 90 % des maisons sont branchés sur le réseau
- Station de carburant : 02

D'autres types d'équipements et infrastructures

La SAPCO a aménagé 620 ha à la station de Saly Portudal, en réalisant sur financement de la Banque Mondiale :

- 10 km de routes bitumées ;
- 12 km de ligne électrique ;
- 10 km de conduite d'adduction d'eau ;
- 5 km de conduite d'eaux usées ;
- 2 châteaux d'eau ;
- 1 station d'épuration.

Saly compte 15 hôtels de 2 à 5 étoiles, 23 résidences et de nombreuses autres structures:

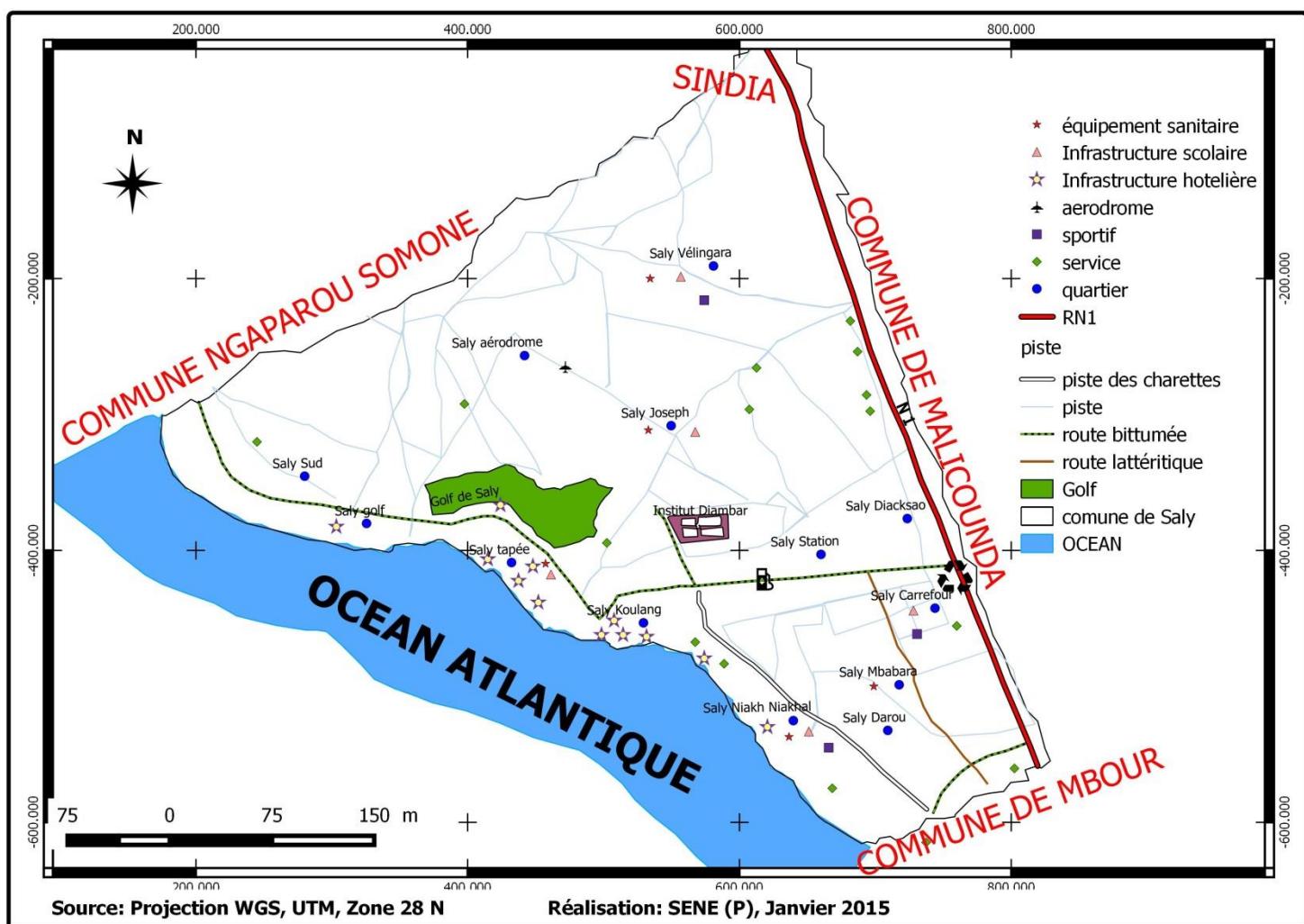
- Un bureau d'accueil et d'information,
- deux centres commerciaux,
- un village artisanal,
- un cinéma en plein air,
- des restaurants,
- des boîtes de nuit,
- un centre international de pêche,
- un port de plaisance,
- un golf,
- un héliport,
- une marina,
- une école de football,
- une brigade de propreté, d'accueil et de proximité,
- une brigade de gendarmerie et de sapeurs-pompiers,

- un centre de santé et
- des guichets de banques.

Des espaces sociaux culturels dont trois (3) foyers des femmes répartis entre les localités de Saly Vélingara, Saly Darou et Saly Tapé ; un (1) foyer des jeunes.

Les réalisations des différentes infrastructures et équipements sont à mettre à l'actif à la fois de la SAPCO (voies et réseaux divers, avis sur la réalisation des superstructures), des privés (établissements financiers, commerciaux, sportifs –école de football Djambars-) et de la Mairie (équipements scolaires, sanitaire sportifs et sociaux). Ce qui augure d'une véritable compétition dans la structuration de l'espace entre les différents acteurs au plan local.

Carte n°3 : localisation des infrastructures



1.2.3 Les caractéristiques sociaux

Un aperçu sur les aspects sociaux permet d'apprécier le niveau de dynamique organisationnelle des groupements de base. Il permet aussi de voir l'existant en nombre d'Organisations Communautaires de Base (OCB) pour mieux les intégrer dans une approche qui tient compte de leur apport dans l'économie locale.

Les organisations communautaires de base jouent un rôle prépondérant en ce sens qu'elles constituent les relais les plus efficaces par lesquels toute option de développement local se concrétise. Elles existent à Saly et les femmes occupent une place de choix dans ce dispositif et sont les plus organisées. Il existe :

- ASC : 13 fonctionnelles
- Groupement de femmes : 93, regroupés en fédération avec une présidente à la tête et des commissions.
- GIE : 05
- 02 GIE de pêcheurs.
- 01 GIE de maraîchers
- 01 GIE d'éleveurs
- 01 GIE des travailleurs du bâtiment

La situation du peuplement de la comme de Saly Portudal laisse présager une croissance démographique assez élevée avec une population estimée à 7130 habitants.

Centre de Santé de référence

-Un (1) poste de santé avec deux (2) médecins dans les centres de Saly Tapé et de Saly Carrefour

-Trois (3) cases de santé (Saly Joseph, Saly Niakh et Saly Vélingara

-Une (1) maternité avec un (1) sagefemme pris en charge par la commune.

-Deux (2) cliniques

-Quatre (4) pharmacies.

Compte tenu du nombre d'habitants à ce jour, l'existence du poste de santé est une bonne chose mais le personnel est déficient et le plateau technique mérite d'être amélioré. Cet état de fait est une nécessité quand on se réfère au nombre élevé de touristes et des personnes non-résidents qui fréquentent la zone.

Cependant, les enjeux au plan sanitaire pour la Commune de Saly sont de mieux anticiper et satisfaire les besoins potentiels des nombreux touristes et autres personnes qui sont de passage à Saly, l'implantation de ce centre est une bonne opportunité dans la mesure où la Municipalité peut investir pour rendre la zone plus accueillante à travers ses services de santé et son plateau technique.

Il est nécessaire pour la commune de participer au renforcement du personnel médical pour améliorer le niveau de fonctionnalité des infrastructures existantes. De même l'implantation de ce centre de référence, avec une bonne intégration dans le dispositif pyramidal de la carte sanitaire favorise la satisfaction des normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Par exemple il faut une Sagefemme pour 300 femmes en âge de procréer alors que cette norme n'est pas en vigueur à Saly.

Sur un autre plan, l'urgence de densifier le plateau technique constitue une priorité de la Région médicale. En effet, la pertinence de construire un nouveau centre de santé, au-delà du relèvement du plateau technique se justifie par le fait que la Région médicale est disposée à mettre le personnel médical adéquat.

1.2.4 Les activités économiques

La commune de Saly regorge d'importantes ressources touristiques en terme des structures hôtelières et para hôtelières. Elle renferme la station balnéaire de Saly qui constitue une destination de la région touristique de la petite côte. Ce secteur constitue l'élément structurant du milieu autour duquel se greffent tous les autres secteurs. C'est un secteur d'activité qui crée à la fois des emplois directs et indirects.

Les secteurs d'activités économiques se résument généralement ainsi :

✓ Le tourisme

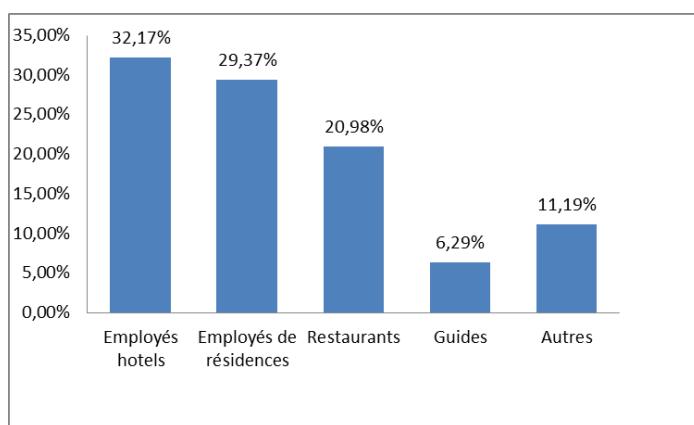
Le tourisme constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie sénégalaise. Il se maintient en seconde place après la Pêche, mais devant les Phosphates et l'Arachide. Le Sénégal accueille environ 700 000 touristes, avec une capacité hôtelière de 20 000 lits répartis dans 320 hôtels selon les études réalisées par le projet d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le développement durable au Sénégal INTAC.²³

En raison de la station balnéaire, le tourisme est la première source de revenus des habitants de l'agglomération. Chaque famille compte au minimum 2 à 3 personnes dépendant de ce secteur.

Cette situation influe favorablement sur les conditions de vie des habitants de la localité, mais plus particulièrement sur les revenus de la commune et des résident(e)s à travers notamment: les taxes et impôts, la création d'emplois, le développement du commerce local, l'amélioration du cadre de vie, le partenariat.

La figure ci-dessous montre la répartition des activités directes sur la station de Saly. Le couple hôtels/résidences englobe la moitié des travailleurs avec plus 61% qui y compris ceux qui viennent hors de la localité.

Graphique 1 : répartition des activités directes sur la station de Saly



²³Projet réalisé sous l'égide du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, direction de l'environnement et des établissements classés «Étude sur la vulnérabilité du secteur touristique à Saly et de ses implications socioéconomiques sur l'économie locale au niveau de la station touristique » Mars 2011, 40pages.

Par rapport aux activités qui sont indirectement liées au tourisme, le commerce est l'une des activités les plus répandues. Il occupe 19% des travailleurs. La pêche avec 30% et l'artisanat 17%.

Il existe par ailleurs beaucoup d'activités qui gravitent de manière indirecte autour du tourisme : ce sont l'agriculture (3%), le transport (3.15%), le nettoyage et l'aviculture (1.88%), le métier du bâtiment, ateliers (mécanique, couture, coiffure).

✓ L'agriculture :

Jadis, Les habitants de Saly mettaient à profit la saison des pluies du mois de juin à septembre/octobre pour cultiver l'arachide (destinée à la vente) et le mil, le sorgho (destinés à la consommation locale). L'agriculture constituait l'activité d'origine des populations de la côte, la pêche n'était alors qu'une activité complémentaire. Mais au fil du temps, les hommes sont passés de la condition de « paysans-pêcheurs », à celle de « pêcheurs-paysans ». Grâce à cette double activité, le niveau de vie des populations de la côte était plus élevé que celui des populations de l'intérieur dépendant uniquement de l'agriculture pluviale.

Pour les besoins de l'établissement de la station balnéaire, tous les terrains du Domaine national et du Domaine public maritime situés dans la zone de protection des 600 hectares nécessaires à la réalisation de la station touristique de Saly-Portudal ont été immatriculés au nom de l'Etat et mis à disposition de la SAPCO par décret en 1977. Autrement dit, les villageois ont été expropriés de leurs terres de cultures, de leurs champs et « déguerpis » (telle est l'expression des villageois) pour les besoins de la station.

Loin de participer au développement de l'agriculture, la station a contribué à son déclin en pratiquant des expropriations des terres de cultures.

Les derniers paysans de Saly se sont orientés vers des cultures fruitières et maraîchères (dans l'espoir d'approvisionner les hôtels de la station) et ce au détriment des cultures vivrières (mil, sorgho).

Aujourd'hui, les agriculteurs sont estimés à une faible proportion de la population; il n'y a plus de terres ni de ressources humaines. Les paysans de Saly Joseph, comme ceux de Saly Vélingara cultivent des tomates et des salades. Ils approvisionnent le marché de Saly et les

quelques petits hôtels qui choisissent de les soutenir. La culture du mil se pratique encore à Saly Joseph mais de façon très restreinte.

✓ L'élevage :

Seules quelques familles Peul habitant à Saly Vélingara et Saly Darou se livrent à cette activité.

✓ La Pêche :

Nonobstant les innombrables contraintes que ce secteur est confronté dont selon les pêcheurs : Le coût élevé du matériel d'équipement, le coût élevé du carburant, le déficit en matière première pour la transformation dû à la rareté de la ressource, l'absence d'unité de conservation, l'absence de quai de pêche ; 30 % de la population s'adonnent à cette activité et généralement à la pêche artisanale. Parallèlement il y'a la présence de la pêche sportive. La pêche est considérée comme le poumon de l'économie des localités comme Saly Niakhniakhal, koulang et Tapé. Elle fournit 70 % des ressources des familles s'activant dans ce secteur.

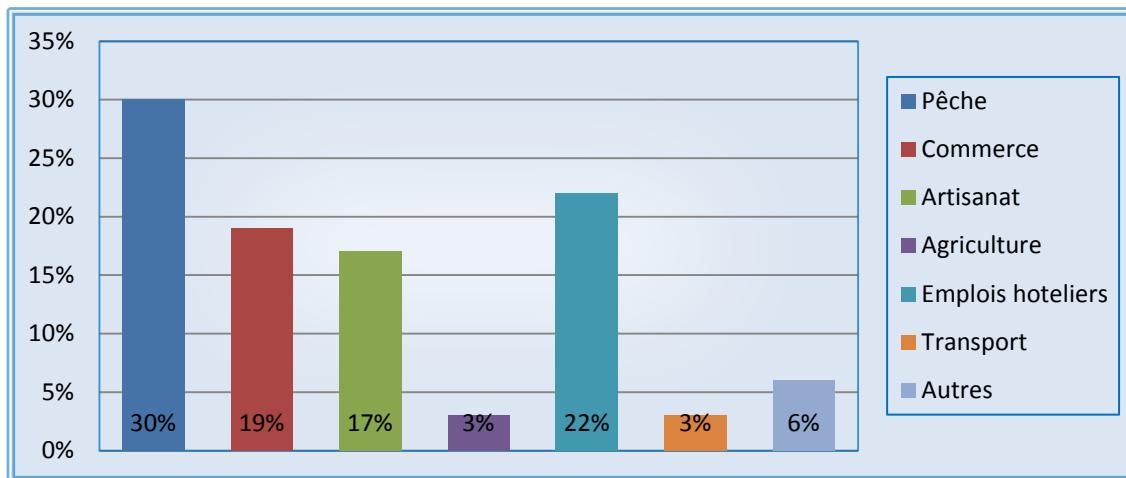
✓ Le commerce, secteurs d'activités (ateliers) et secteurs informels

Le commerce constitue une des activités économiques. Il est symbolisé dans la commune par la présence de centres commerciaux, des boutiques, de restaurants.

La commune de Saly, compte tenu de son expansion due à l'influence de la station balnéaire, compte aussi un secteur de services très dynamique et cette situation traduit l'existence de plusieurs corps de métiers. Parmi ceux-ci, il est à noter :

- Un très grand nombre de Commerçants
- Un grand nombre d'ateliers de Couture, travaillant surtout sur la confection d'objets d'art
- Un nombre élevé de Maçons
- une pluralité d'ateliers de Mécaniciens
- Une cinquantaine d'ateliers de Menuiseries métalliques :
- Une quarantaine d'ateliers de Menuiseries ébénistes

Graphique 2 : Répartition de la population selon les secteurs d'activité économique à Saly



Source : SENE pape, enquête de terrain octobre 2014

CHAPITRE II. SALY PORTUDAL, UN ESPACE MARQUE PAR DES MUTATIONS FONCTIONNELLES

2.1 Historique du village traditionnel de Saly-Portudal :

L'ancien nom de Saly-Portudal est « Ndèmane Ngoudhie ». Selon la légende, le père fondateur de Saly-Portudal est Lat Gandal (« celui qui connaît beaucoup de choses »), petit frère du père fondateur de Mbour. La fondation proprement dite de Saly daterait du IVème siècle. Le village de Saly est l'un des plus anciens villages du Sénégal.

Selon la tradition orale, les premiers occupants de la zone de Saly sont les Socés, puis les Sérères venus de la vallée du Fleuve Sénégal, fuyant l'islamisation du Nord du pays. A partir des langues de ces deux premières ethnies de Saly (le Socé puis le Sérère), naît la langue traditionnelle de Saly le « Koulang Koulang » qui n'est plus parlée aujourd'hui.

Les Wolofs font leur apparition bien après, ainsi que les Lébous venant de la presqu'île du Cap-vert et originaires de Mauritanie.

Découvert par le portugais Denis Diaz en 1444 en même temps que les côtes de la presqu'île du Cap-vert, Saly devient un Comptoir portugais sur la route maritime des Indes.

D'aucuns soutiennent la thèse comme quoi que selon la légende « lorsque les Portugais arrivèrent sur la plage de Saly, ils auraient demandé à un pêcheur le nom du village. Celui-ci aurait répondu « saly ». Ce mot désigne une façon de trancher le poisson pour préparer l'appât en wolof, ce qu'il était en train de faire précisément. Les Portugais donnèrent alors au village qu'ils venaient de découvrir le nom de « Saly-Portugal » devenu Portudal par déformation »²⁴.

D'autres soutiennent toujours selon la légende « le nom du village de Saly viendrait du prénom d'une jeune fille qui aurait répondu par son prénom à la question qui lui avait été posée, à savoir, comment se nomme votre village.

²⁴ Laurence HAYAT, 2005-2006, Tourisme à Saly-Portudal (Sénégal) ou la rencontre de deux imaginaires, Université Paris VII - Denis Diderot U.F Anthropologie, Ethnologie, Science des religions, 211 pages, P18 (mémoire de maîtrise).

Point de commerce très florissant, le Comptoir de Saly attirait les habitants de l'arrière-pays qui venaient échanger leurs produits contre des fusils ou des étoffes. Les Européens (dont les Français qui prirent ensuite le comptoir), venaient y chercher des tissus, des cuirs, des dents d'éléphants, de l'ambre gris, des perles, des chevaux et du bois, mais aussi des esclaves.

Le village au départ était un ancien comptoir d'origine portugaise. Les colons portugais auraient surnommé cet endroit Sali Portugal, une dénomination qui s'est transformée peu à peu en Saly Portudal. C'est une période caractérisée par une certaine fluidité au niveau de l'espace autrement dit une période où les limites géométriques ne constituaient pas une véritable symbolique. Cette population non urbanisé vivait dans un espace alors fluide.

2.2 Les différents quartiers du village de Saly, un village multi-ethnique

L'arrivée par vagues successives de populations d'ethnies différentes a entraîné la fondation de petits hameaux dont la réunion constitue aujourd'hui le « village » de Saly-Portudal. Ces hameaux, assimilés sur le plan administratif à des « quartiers », étaient initialement au nombre de 6²⁵:

- Saly Niakhniakhal
- Saly Bambara
- Saly Velingara
- Saly Tapé
- Saly Joseph
- Saly Koulang

Le Saly d'origine est Saly Koulang (« puit » en mandingue) habité surtout par des Sérères, des Lébous et des Peuls et se situe sur le littoral. Depuis la création de la station balnéaire de Saly-Portudal, 6 nouveaux quartiers ont vu le jour en raison de l'accroissement de la population de Saly : « Saly Golf », « Saly Extension », « Saly Station », « Saly Carrefour»,

²⁵ Laurence HAYAT, op. cit. p.19.

« Saly Aérodrome » et « Saly Médine ». Le village de Saly s'étend progressivement vers la ville de Mbour.

Le caractère dispersé de l'habitat est lié au fait que les différents quartiers de la localité de Saly ont été fondés à des périodes différentes. L'installation de chaque groupe sur le territoire de Saly était soumise à l'autorité du Chef de village qui était également le « lamane » (chef des terres). Il désignait la zone d'installation du nouveau quartier ainsi que l'étendue des terres nécessaires à l'agriculture. Le territoire ainsi défriché et mis en valeur devenait la propriété du groupe.

Les quartiers de Saly avaient une prédominance ethnique, mais moins marquée aujourd'hui en raison du développement de la station et l'arrivée de travailleurs qui, attirés par l'activité touristique, se sont installés à Saly.

Saly Joseph est habité par des Sérères plutôt de confession catholique. Ce quartier dispose d'une église.

Saly Niakhniakhal est habité par des Lébous et des Sérères ;

Saly Bambara principalement par des Bambaras ;

Saly Velingara par des Toucouleurs, des Mandingues, des Sarakhoulés.

Enfin, Saly Tapé est à majorité Sérères, Lébous et Wolofs.

La langue nationale parlée est le Wolof, mais chaque ethnie a conservé sa propre langue.

2.3 Saly portudal, village traditionnel de paysan/pêcheurs

Les activités économiques des villageois étaient les activités traditionnelles telles que :

➤ La pêche artisanale :

Apparue avec l'arrivée des populations sur la côte, la pêche artisanale était pratiquée par l'ensemble des actifs de Saly, à l'exception des habitants de Saly Joseph et de Saly Velingara plus éloignés du littoral. La forme de pêche localement encore pratiquée est la pêche dite artisanale, sans filets. C'est une pêche à la ligne avec un fil de 80 mètres avec 30 à 40 hameçons. Les pirogues utilisées se trouvent sur le littoral au niveau de Saly Koulang et de Saly Niakhniakhal.

Le poisson frais destiné à la consommation locale et au marché de Saly, est vendu également à Mbour et à Dakar.

➤ **L'agriculture et l'élevage:**

Les habitants de Saly mettaient à profit la saison des pluies du mois de juin à septembre/octobre pour cultiver l'arachide (destinée à la vente) et le mil, le sorgho (destinés à la consommation locale). L'agriculture constituait l'activité d'origine des populations de la côte, la pêche n'était alors qu'une activité complémentaire. Mais au fil du temps, les hommes sont passés de la condition de « paysans-pêcheurs », à celle de « pêcheurs-paysans ». Grâce à cette double activité, le niveau de vie des populations de la côte était plus élevé que celui des populations de l'intérieur dépendant uniquement de l'agriculture pluviale.

L'élevage domestique de moutons et de chèvres se pratique dans les familles de Saly. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des moutons se promener dans les allées du village. Les familles plus aisées ont une vache ou un zébu qu'elle garde pour les grandes occasions.

2.4 Saly de 1972 à 1977

À l'instar des autres pays de l'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie) et de l'Afrique de l'Ouest (la Côte d'Ivoire), le Sénégal a tenté de développer une politique touristique afin de palier la situation chaotique des années 1970 consécutive à la péjoration des conditions climatiques dans le monde rural. Cette situation a toujours eu des effets néfastes sur les rendements agricoles et la détérioration des termes de l'échange. Ainsi, comme stratégie déployée par l'Etat dans ce sens nous avons l'aménagement de l'espace touristique s'intégrant dans le cadre de l'aménagement national.

L'aboutissement de ce projet d'aménagement du gouvernement du Sénégal est caractérisé par la création et la mise en valeur d'unités d'aménagement touristiques sous l'égide de la Société d'Aménagement et de Promotion de la Petite Côte (SAPCO).

Cette société est créée en 1975 sous forme d'une entreprise d'économie mixte avec un capital de 1,2 Milliards de FCFA détenue à 98% par l'Etat du Sénégal et à 2% par la SOFISEDIT (société financière sénégalaise de l'industrie et du tourisme) qui s'est vue

remplacer par la SNR (société nationale de recouvrement). Elle s'est vue assigner par le gouvernement au terme d'une convention générale signée le 29 août 1977 avec l'Etat du Sénégal, l'objectif fondamental de développer et de promouvoir le tourisme balnéaire sur la zone côtière dite « petite côte ». Un schéma directeur d'aménagement divise la zone en six unités (par unité d'aménagement il faut comprendre un ensemble cohérent de réceptifs hôteliers ou para hôteliers intégrés dans une station de vacances et articulés autour de zones d'animation commune aux différents établissements) qui sont les suivantes²⁶ :

- La zone de Toubab Dialao
- La zone de Popenguine-Ndayane
- La zone de Ngaparou-Somone
- La zone de Saly
- La zone de Nianing
- La zone de Mbodiène-Joal

Jusqu'en 1977, Le village Saly est ouvert à un tourisme local intégré de week-end. Avant d'être inclus dans un plan d'aménagement touristique, le village de Saly était déjà confronté à un tourisme de type local et de week-end. Né pendant la période coloniale, ce tourisme s'est prolongé après l'indépendance et jusqu'en 1977.

Avant l'ouverture de la station, les quartiers de Saly en bord de mer, Saly Koulang et Saly Niakhniakhal, étaient occupés par quelques 250 bungalows ou « cabanons » permettant d'accueillir chaque fin de semaine au moins 750 citadins aisés de Dakar ou de Thiès essentiellement.

A partir de 1977, Sous l'impulsion du F.M.I (Fonds Monétaire International), le Sénégal fait du tourisme une priorité depuis le 3ème plan économique et social de 1969 à 1973. Confronté depuis 1966 à la baisse de la production arachidière, à la sécheresse de 1967, 1968, 1969 et à la baisse des cours des oléagineux, le Sénégal doit améliorer sa balance des paiements et augmenter le volume des emplois.

L'objectif de ce plan était de délocaliser le tourisme existant sur Dakar vers la Petite-Côte dont les plages et le climat présentent les atouts nécessaires au développement d'un tourisme de type international. Le Plan d'aménagement touristique de la Petite-Côte datant de 1972 est l'œuvre d'un bureau d'études français Henri Chomette de Dakar.

²⁶ M. NIANG, op. cit. p.16.

Le plan prévoit un aménagement « harmonieux ». Les hôtels doivent : être de taille moyenne, ne pas comporter plus de 250 lits, être plutôt de luxe (de catégorie 4 étoiles) et doivent s'intégrer à l'environnement local.

Pour mener à bien la construction de la station, le gouvernement sénégalais crée le 7 novembre 1975 la Société d'Aménagement de la Petite-Côte (S.A.P.C.O), une société d'économie mixte à l'époque, interlocuteur unique des investisseurs et promoteurs publics ou privés, mais aussi des populations locales concernées. La S.A.P.C.O sélectionne les dossiers et pilote les travaux d'aménagement des équipements collectifs de la station. Il sera affiné par une étude de faisabilité réalisée en 1976 par le Cabinet Louis Berger International.

Pour Saly-Portudal, il a été entrepris dans une zone protégée de 600 hectares l'aménagement de 60 hectares destinés à accueillir une dizaine de réceptifs (hôtels) qui constitueront la station balnéaire de Saly-Portudal.

2.5 Saly de 1977 à 1996

La SAPCO en devient propriétaire par décret 77-340 du ministre d'Etat des Finances et des Affaires Economiques du 26 avril 1977.

En effet, cette considération du territoire laisse apparaître une certaine géométrisation de la localité ; c'est l'ère des bornages précis. Les populations évoluaient dans un espace sont contraints dans des espaces limités ; certaines sont expropriés pour cause d'utilité publique: Le développement du tourisme oblige. La station de Saly-Portudal comprend deux unités d'aménagement touristique : Saly-Sud et Saly-Nord.

La première tranche de réalisation de la station balnéaire de Saly-Portudal est inaugurée le 24 février 1983 par l'ancien Président de la République Abdou Diouf.

Saly-Sud : est la première unité réalisée. Elle couvre le village de Saly et ses différents quartiers d'origine (les quartiers de Saly Niakhniakal, Saly Tapé et Saly Koulang) sur lequel toute une zone hôtelière et de résidences de 230 hectares s'est implantée. Les travaux de construction de Saly-Sud commencent en 1977. Le 31 décembre 1981 ouvre le premier hôtel de la station le « Palm Beach », un hôtel 4 étoiles. Les autres hôtels qui ouvriront quelques années plus tard sont : le Novotel Saly, le Savana Saly et le Saly Hôtel.

Saly-Nord : constitue la seconde tranche des travaux de la station. Cette zone de 350 hectares est plus étendue que Saly-Sud. Quatre réceptifs para-hôteliers existent déjà ainsi qu'un golf de 2x18 trous « de rang international », une marina.

Tous les terrains du Domaine national et du Domaine public maritime situés dans la zone de protection des 600 hectares nécessaires à la réalisation de la station touristique de Saly-Portudal ont été immatriculés au nom de l'Etat et mis à disposition de la SAPCO par décret en 1977. Autrement dit, les villageois ont été expropriés de leurs terres de cultures, de leurs champs et « déguerpis » (telle est l'expression des villageois) pour les besoins de la station.

Il s'agissait de familles des quartiers de Saly Koulang et de Saly Tapé. Les familles «déguerpies » du quartier de Saly Koulang (pour y construire un hôtel) ont été relogées sur le nouveau quartier de Saly Golf. Les familles qui vivaient à Saly Tapé vers l'hôtel Les Cristallines (en bord de mer) ont été relogées en 1976 dans le nouveau quartier de Saly Tapé. L'Etat sénégalais va indemniser ces familles pour leur permettre de reconstruire leurs habitations dans le quartier de Saly Golf et le nouveau quartier de Saly Tapé. Les terres de culture de ces familles vont être expropriées par l'Etat.

Ainsi, de 1977 à 1981, durant la première tranche des travaux de la station, les populations de Saly Koulang et de Saly Tapé n'ont rien pu cultiver. Ce n'est qu'en 1981, après des négociations, que les responsables de la S.A.P.C.O vont leur permettre de cultiver temporairement des terrains tenus en réserve pour la réalisation de Saly-Nord.

La station balnéaire de Saly est inaugurée le 24 février 1984 ; ce qui témoigne en cette période de plein essor du tourisme tout l'intérêt que le Sénégal accorde à ce secteur. C'est le début d'une certaine valorisation économique d'une portion du territoire de Saly donc une appropriation par l'Etat au détriment d'une frange de la population expropriée de leurs territoires.

2.6 Saly de 1996 à 2008

Depuis 1996, ces collectivités jouissent de compétences qui leur sont transférées par le pouvoir central dans neuf (9) domaines. Ceci est la résultante de la consécration de la politique de décentralisation enclenchée au Sénégal indépendant depuis 1972 par la création des communautés rurales dont la gestion est confiée aux sous-préfets. Elle symbolise la codification des collectivités locales dont les trois ordres retenus sont la

Région, la Commune et la Communauté Rurale. C'est dans ce contexte que la localité de Saly fut considérée comme entité (village) de la communauté rurale de Malicounda qui englobait vingt-deux (22) villages.

Cependant, la responsabilité de l'exploitation de la station balnéaire reste toujours la chasse gardée de la SAPCO. En effet la communauté rurale de Malicounda était l'une des collectivités locales les plus riches au Sénégal en termes de ressources propres générées si l'on sait que les ressources concomitantes qui devraient suivre la création des collectivités locales ont toujours fait défaut. Le poids de la station se reflétait dans l'importance du budget de la communauté rurale qui s'élevait à 1 milliard de FCFA, montant revu à la baisse juste après l'érection de Saly en commune dont le budget en 2010 était de 400 millions de FCFA (M. niang 2010).

C'est période consacre également cette forte considération des limites ou bornes au plan territorial (logique géométrique et mécanique) par les autorités politiques sur les formes de représentation, d'appropriation et d'identification des populations productrices de territoires.

2.7 Saly de son érection en commune à la veille de l'acte trois de la décentralisation

A partir de 2008, La localité de Saly devient commune à la suite du décret **n° 2008-748** du **10 juillet 2008** portant création de communes dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

Le présent décret portant création des nouvelles communes, en fixe, également, leurs chefs-lieux et leurs limites. Parmi les communes créées, celle de Saly Portudal se trouvant dans le département de Mbour. Son chef-lieu est Saly Portudal et ses limites sont fixées, à partir de l'Ecole primaire sise à côté de la maison familiale du Chef de village, comme suit
Au Nord : par les localités de Gandigal et de Ngaparou ;

Au Sud : par la commune de Mbour ;

A l'Est par le trottoir villageois de Malicounda ;

A l’Ouest : par l’Océan Atlantique.

Cette commune dispose aujourd’hui de moyens financiers (Budget) et d’une dynamique relationnelle capable de la hisser parmi les collectivités territoriales phares du Sénégal. Cependant quelle que soit son importance sur le plan financier ce qui pourrait booster les investissements, elle devra faire face à des difficultés foncières pour certaines réalisations. C’est dire donc que cette nouvelle ère dans laquelle se trouve la commune l’impose un impératif de coopération avec les collectivités voisines. Par conséquent, la logique à géométrie variable se justifierait dans une appréhension d’un tel territoire car des projets initiés par la municipalité de Saly risqueraient de se trouver dans d’autres localités (M. NIANG 2010).

CHAPITRE III : LES GRANDES PHASES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROCESSUS D'URBANISATION DE SALY

3.1 Les grandes phases de l'aménagement du territoire de Saly

Avant d'être inclus dans un plan d'aménagement touristique, le village de Saly était déjà confronté à un tourisme de type local et de week-end. Né pendant la période coloniale, ce tourisme s'est prolongé après l'indépendance et ce jusqu'en 1977.

Avant l'ouverture de la station, les quartiers de Saly en bord de mer, Saly Koulang et Saly Niakhniakhal, étaient occupés par quelques 250 bungalows ou « cabanons » permettant d'accueillir chaque fin de semaine au moins 750 citadins aisés de Dakar ou de Thiès essentiellement.

Suite à l'établissement du Schéma Directeur d'Aménagement de la Petite Côte qui s'est matérialisé par la création de cinq (5) stations balnéaires sur des unités d'aménagement touristiques de 500 ha environ en respectant l'équilibre territorial fondé sur la préservation des zones d'habitation et de leur extension, des zones de pêches, des zones agricoles, des zones pastorales et des zones écologiques sensibles (forêts, lagunes, mangroves,...), le processus de planification a été marqué par les étapes suivantes :

D'abord par des études de faisabilité ; la Création d'une structure d'aménagement : la SAPCO ; l'immatriculation des terrains du domaine national pour la création d'un titre foncier ; la viabilisation des terrains en lots aménagés dotés des utilités : eau, électricité, téléphone, assainissements, voiries station d'épuration, décharge contrôlée, forêts de protection ; la recherche d'investisseurs ; le respect des normes urbanistes, architecturales et environnementales dans l'aménagement de la station ; la mise en place d'une entité de gestion regroupant la SAPCO, les promoteurs privés et les collectivités locales (Comité de station de Saly)²⁷.

C'est à partir des années 70 avec la création de la Société d'Aménagement et de promotion de la Petite Côte (SAPCO), en 1975 que le tourisme commence à connaître un réel décollage. Le site de Saly qui accueillait les Coopérants (pour la plupart français) en

²⁷ <http://www.sapco.sn>

tourisme de week-end, fut transformé en station balnéaire. Son plan directeur d'aménagement publié en 1972, repose sur la mise en place de deux unités d'aménagement touristique (U.AT.): l'UAT nord et l'UAT sud pour un potentiel de 6.000 lits.

3.1.1 L'unité d'aménagement touristique Sud

L'UAT sud est la première unité réalisée. Elle couvre le village de Saly et ses différents quartiers d'origine (les quartiers de Saly Niakhniakhal, Saly Tapé et Saly Koulang) sur lequel toute une zone hôtelière et de résidences de 230 hectares s'est implantée.

Les travaux de construction de Saly-Sud commencent en 1977. Le 31 décembre 1981 ouvre le premier hôtel de la station le « Palm Beach », un hôtel 4 étoiles. Les autres hôtels qui ouvriront quelques années plus tard sont : le Novotel Saly, le Savana Saly et le Saly Hôtel.

3.1.2 L'unité d'aménagement touristique nord

À partir de 1997, l'UAT nord reçoit ses premiers aménagements. Elle constitue la seconde tranche des travaux de la station. Cette zone de 350 hectares est plus étendue que Saly-Sud. Les revenus générés par le tourisme deviennent ainsi de plus en plus importants au fil des années. Avec la crise de la production arachidière, consécutive aux sécheresses des années 1970, le tourisme devient après la pêche un secteur clé de l'économie nationale et même constitue aujourd'hui la première source de devises du pays avec 70 milliards cfa de bénéfices en 1998 Afin de favoriser un développement poussé des activités touristiques, l'Etat donne à la SAPCO les compétences nécessaires pour la gestion intégrale de la Petite-Côte touristique qui devient un titre foncier cédé par l'Etat sous forme de bail.

La mission de la SAPCO consiste, entre autres, à l'identification de sites propices, la gestion technique, l'aménagement et la viabilisation de ces sites, à la mise en place des réseaux routiers, téléphoniques et d'assainissement, au reboisement, etc.

3.2 Processus d'urbanisation de Saly

Le littoral constitue une ressource limitée dans l'espace et, de ce fait convoitée par les différentes activités telles que la pêche, l'agriculture, le tourisme et les loisirs. La zone de

Saly, située sur ce littoral, en plus de l'établissement de la station balnéaire, qui est l'une des plus importantes d'Afrique de l'Ouest, le rendant plus attractif, est soumise depuis quelques années à une brutale flambée spéculative sur le foncier et une forte extension spatiale du bâti y compris dans les zones à risques et entraînant une dégradation du paysage.

3.2.1 Evolution de l'occupation spatiale

Nous avons une occupation traditionnelle et une occupation moderne de l'espace au niveau de la petite côte. Un réseau d'une quinzaine de villages s'échelonnant du nord au sud constitue l'élément déterminant de l'organisation spatiale traditionnelle de la Petite Côte.

Selon DIOP A. (1986)) l'occupation de cette zone littorale s'effectuerait entre le 10^e et le 17^e siècle par suite de mouvements migratoires venus de l'intérieur du pays. Au premier plan, les motivations économiques ont présidé au peuplement de ces espaces villageois: recherche de nouvelles terres de culture, diversification économique par la pêche et le commerce. A l'instar des autres villages, deux systèmes économiques y coexistent une économie agricole fondée sur la culture de mil et d'arachide, la pêche.

Parallèlement à l'occupation de l'espace par les activités de pêche, de l'agriculture, de maraîchage, d'aviculture, nous avons le tourisme qui occupe progressivement les espaces. Donc ici, nous avons une dualité organisationnelle de l'espace une occupation spatiale tradition qui n'a pas nécessité un schéma directeur et une occupation spatiale moderne qui s'est effectuée dans un schéma directeur d'aménagement.

La première est constituée essentiellement de trois éléments: établissements humains (villes et villages) terres de cultures et espaces de débarquement et de transformation des produits halieutiques.

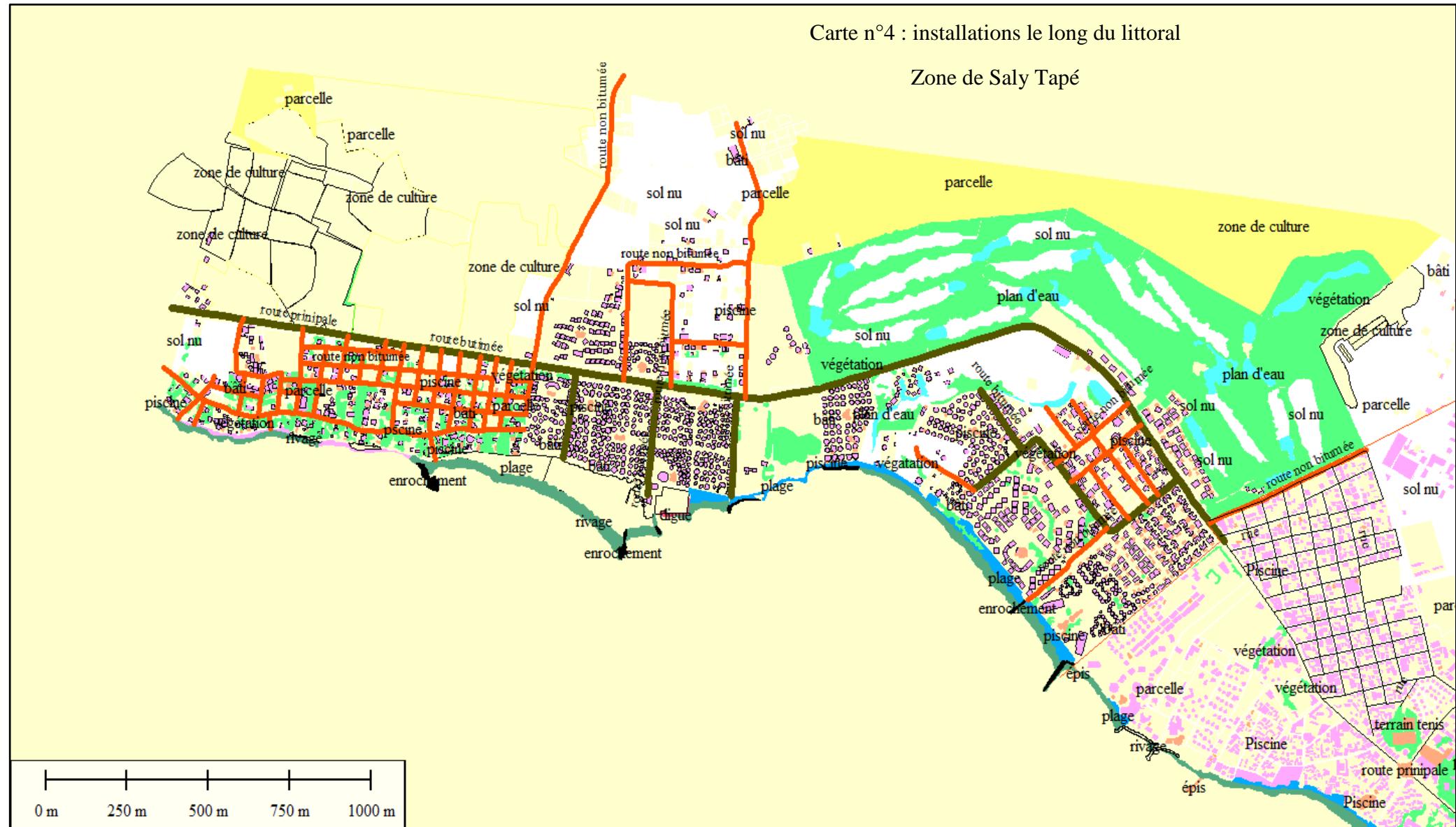
La deuxième forme d'organisation de l'espace concerne la répartition des infrastructures touristiques. Nous avons une littoralisation linéaire des implantations.

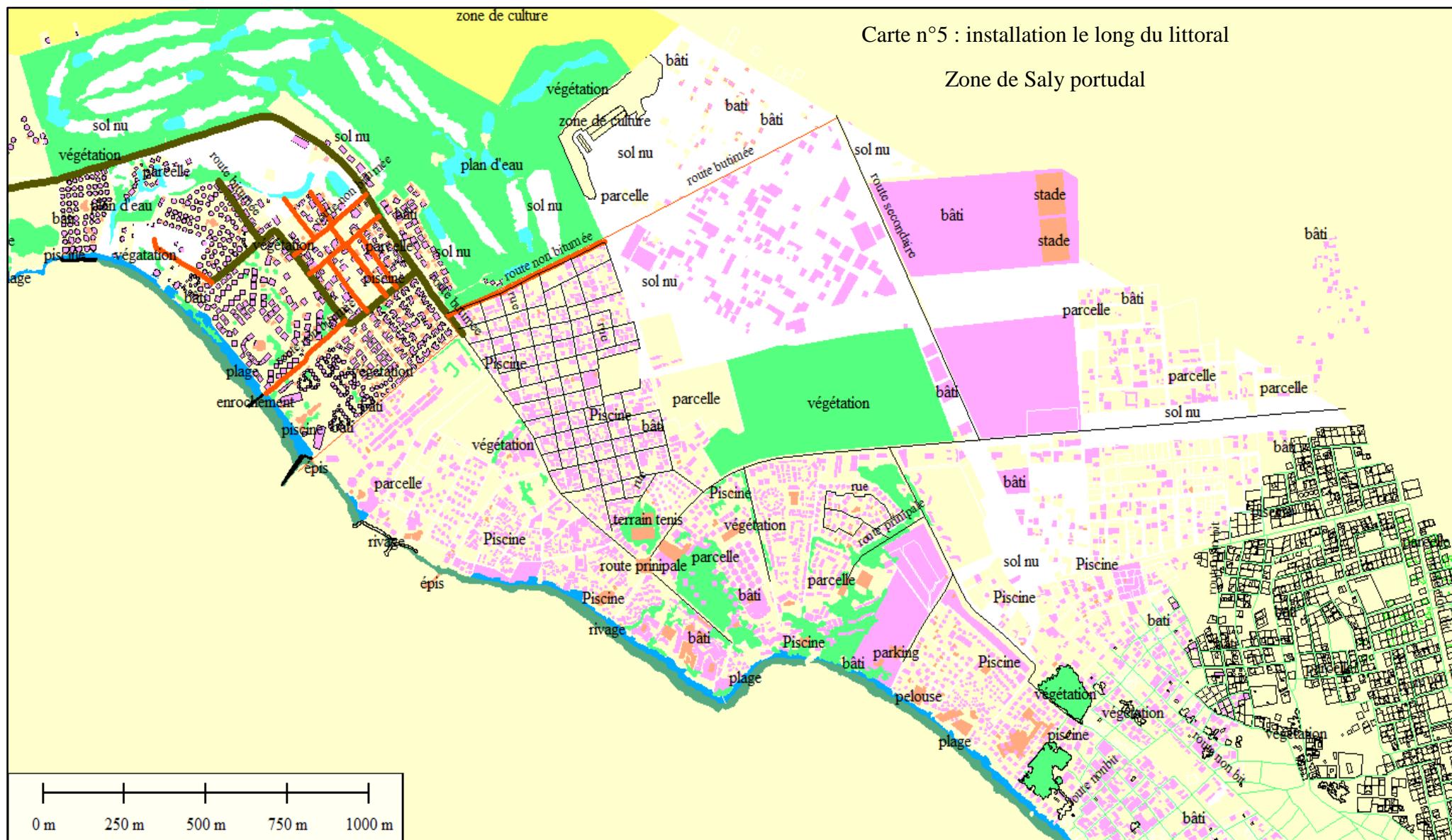
Les cartes des pages suivantes extraites du rapport final d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le développement durable au Sénégal (**INTAC**)²⁸ l'illustrent dans trois secteurs : celui de Saly Tapé, de Saly Portudal et de Grand Mbour.

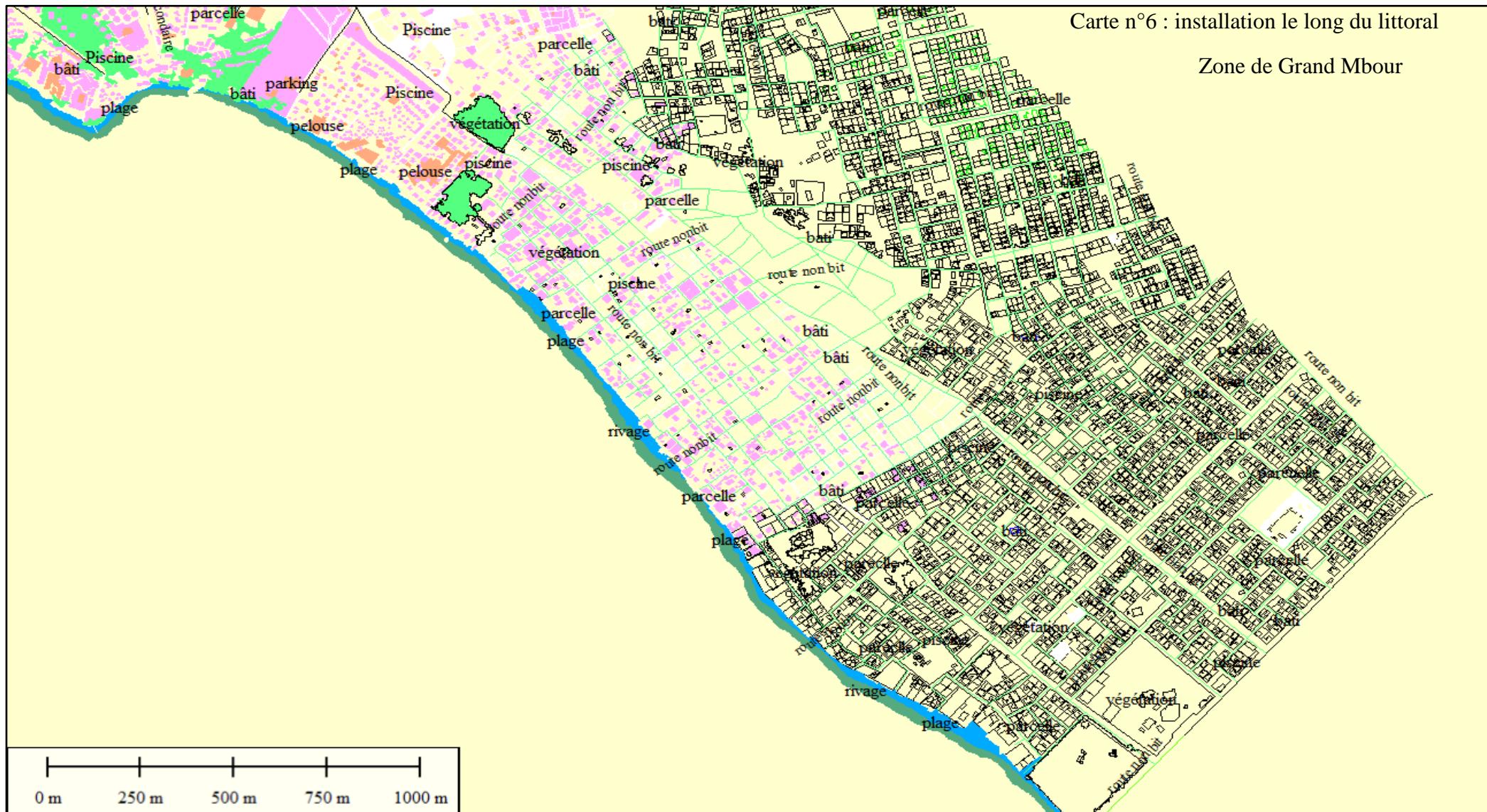
²⁸ Rapport final provisoire, Mars 2011, Étude sur la vulnérabilité du secteur touristique à Saly et de ses implications socioéconomiques sur l'économie locale au niveau de la station touristique, projet réalisé sous l'égide ministère de l'environnement et de la protection de la nature, direction de l'environnement et des établissements classés, 40 pages.

Carte n°4 : installations le long du littoral

Zone de Saly Tapé





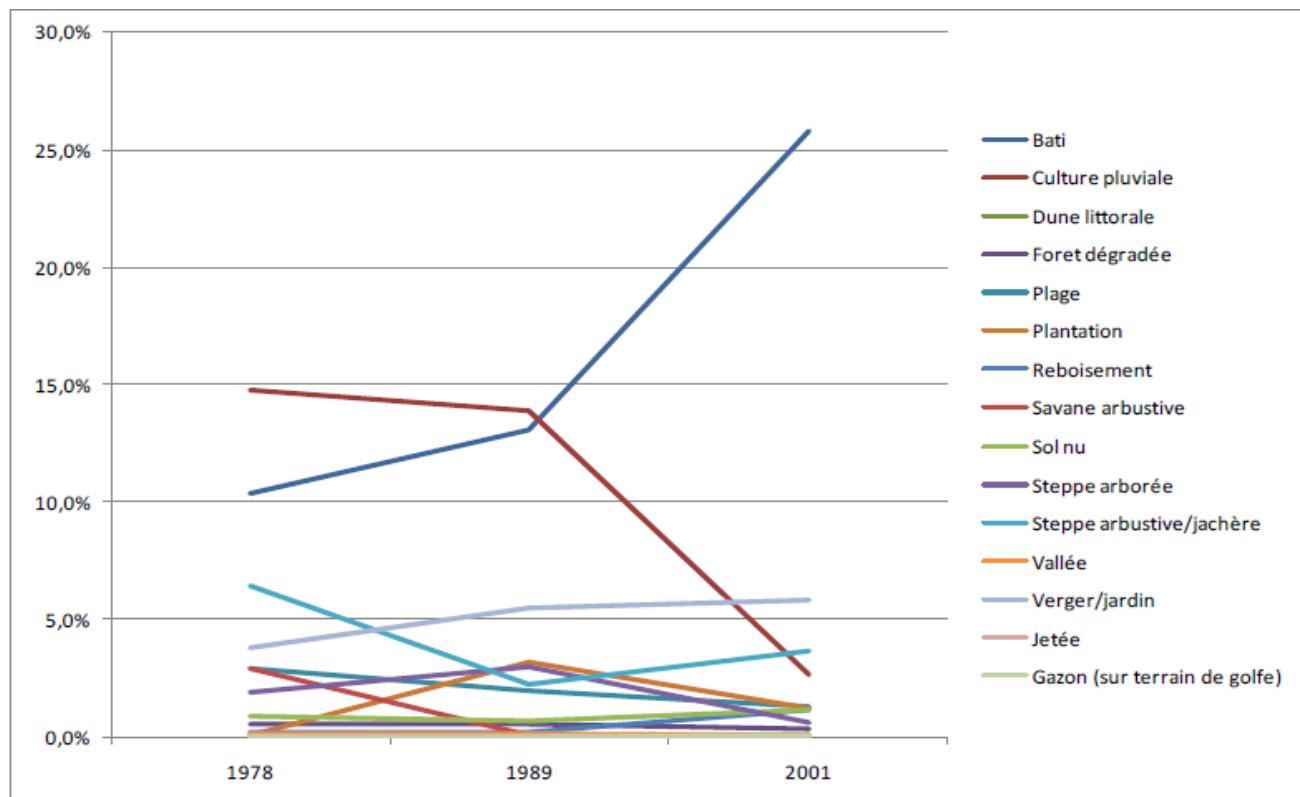


Saly Portudal, situé à 3km de Mbour et à 80km de Dakar, offre un grand nombre de service et abrite l'une des plus importantes stations balnéaire d'Afrique de l'Ouest qui confère au tourisme une place prépondérante dans l'économie de la localité.

Un solde migratoire fortement positif, couplé à l'accroissement naturel de la population a conduit au rythme de doublement de la population tous les dix ans. Cette évolution démographique s'est traduite par une importante extension spatiale de la ville.

La croissance brusque de l'ensemble Mbour-Saly entre 1988 et 1999, doublant la surface d'occupation spatiale. Les surfaces bâties ont augmenté principalement vers Mbour, vers Ngaparou, aujourd'hui vers toutes les directions. La station balnéaire a joué un rôle moteur en valorisant la Zone littoral et attirant les constructions de résidences secondaires d'une élite tant sénégalaise qu'étrangère jusqu'à l'établissement d'une continuité spatiale du bâti entre Saly et Mbour. L'extension du bâti s'est accompagnée de la diminution voire la disparition des surfaces agricoles observables sur le graphique suivant.

Graphique 3 : Evolution de l'occupation du sol entre 1978 et 2001 dans la zone de Saly Portudal



Sources : données CSE 2004

Cette évolution se fait au dépend du terroir ou les champs ont cédé du terrain à hauteur de -12%. Le domaine des cultures pluviales ne représente que près 3% des superficies du domaine de Saly.

« La plage s'est davantage rétrécie en diminuant encore pratiquement de moitié entre 1989 et 2001. Les formations végétales naturelles se sont dégradées et sont essentiellement constituées de steppes » CSE, 2004.

Graphique 4 : Dynamique de l'occupation du sol entre 1978 et 2001 dans la zone de Saly Portudal



Données CSE ; 2004

Cette situation est le fait essentiellement d'un front urbain dynamique en direction des plages et du développement fulgurant du tourisme.

Dans la zone de Saly portudal, la dynamique de l'occupation du sol a commencé tout au long du littoral avant de verser dans presque tout le terroir communal scindée en parcelles habitées ou non habitées, bâti ou nu faisant l'objet d'un titre foncier privé.

Cette situation a entraîné l'érection de nouveaux quartiers officieux tels que Golf, Station, Carrefour extension, Niakhniakhal 2 et Malicounda 2 extension.

CONCLUSION PARTIELLE

La commune de Saly a connu différentes évolutions aussi bien au plan de son statut administratif mais surtout au plan territorial pendant quasiment un demi-siècle. C'est des évolutions qui s'expliquent d'abord par l'intérêt que l'Etat du Sénégal avait accordé à la zone dans le cadre du lancement du secteur touristique dans le pays (secteur porteur, générateur d'emplois directs et indirects ; aussi n'est-il pas pourvoyeur de devises). Ensuite, avec l'avènement des communautés rurales en 1973, elle devient entité de la communauté rurale de Malicounda pour enfin passer au statut de pleine commune en 2008. En effet, la commune a su se doter de plusieurs équipements et infrastructures qui constituent des réalisations des acteurs locaux en l'occurrence le Conseil Municipal, la SAPCO.

Cependant, du fait de son expansion consécutive à son attractivité, la commune est entraînée à se préparer face aux multiples enjeux (fonciers, éducatifs, économiques, touristiques et environnementaux) qui l'interpellent.

**DEUXIEME PARTIE: LES ASPECTS DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA
COMMUNE DE SALY**

INTRODUCTION PARTIELLE

L’organisation territoriale est une équation majeure lorsqu’on s’interroge sur les liens entre l’aménagement du territoire et le développement local. C’est pourquoi il est important d’aborder ici la question en la replaçant dans son contexte.

De l’aménagement des réceptifs hôteliers (station balnéaire) dans l’optique de positionner Saly Portudal dans le monde économique et des affaires, découlent des externalités à la fois positives et négatives. La problématique des processus de l’aménagement du territoire sera à analyser sur ce chapitre sous ses différents aspects. C’est ainsi que nous avons d’abord fait un état des lieux pour voir les enjeux au niveau de la planification et de l’aménagement touristique de la Petite-Côte.

En effet il sera question d’analyser ensuite les impacts socioéconomiques pour un développement durable en prenant en compte les particularités du territoire au niveau local. En outre, il s’agit dans cette partie de décrire et de décrypter le rapport certes étroit, mais extrêmement nourricier entre les aménagements touristiques opérés dans ce site et le développement local en analysant comment ces derniers impactent-t-il le processus de développement et vice-versa.

Pour ces raisons, nous allons traiter respectivement, chapitre par chapitre, les aspects socio-économiques ; les aspects politiques et techniques ; les aspects environnementaux.

CHAPITRE I : LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS

D'une manière générale, les grandes réalisations opérées dans la petite côte particulièrement dans le site de Saly portugal sont une résultante d'un projet d'aménagement touristique pensé uniquement en termes d'emplois et d'amélioration des conditions de vie de la population.

La convention générale conclue entre l'Etat et la S.A.P.C.O le 29 août 1977, confiait en son article 20 à la SAPCO, une mission de « Protection et de régénération de l'environnement » : « A l'intérieur du périmètre de la Petite-Côte, la SAPCO pourra intervenir en premier lieu dans le domaine social, dans le but de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations installées à proximité des zones prioritaires ou d'améliorer les équipements, en particulier sanitaires des villages avoisinants.

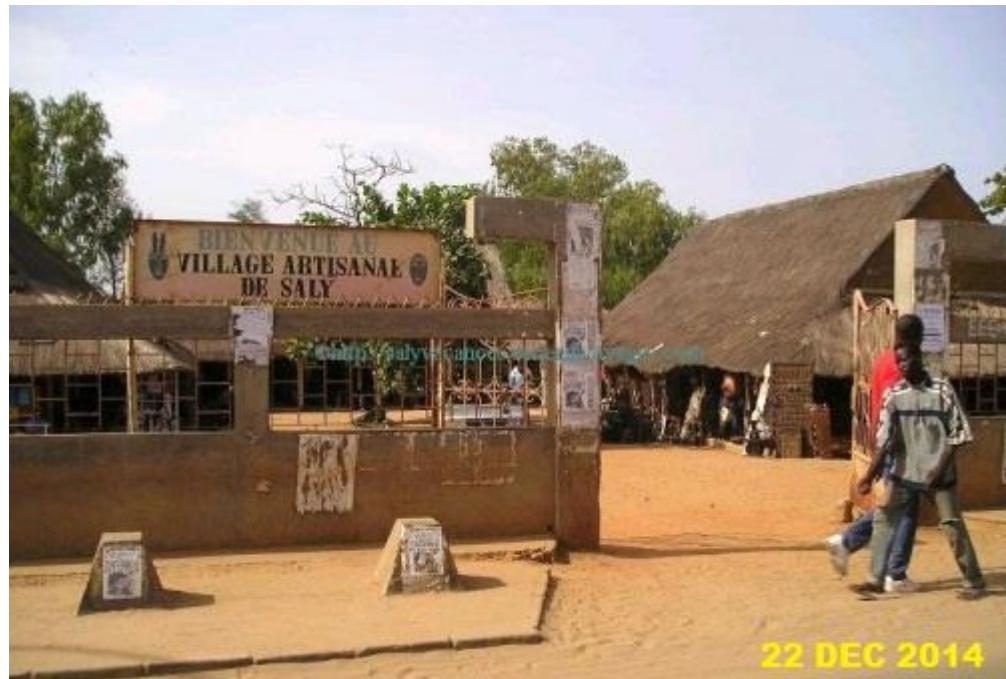
D'une manière générale, elle pourra intervenir dans le domaine de la production lorsque cette intervention aura pour but d'améliorer les revenus et le niveau de vie des populations vivant à l'intérieur du périmètre, en particulier, à proximité des zones prioritaires. La S.A.P.C.O s'est donc vu confier une mission sociale et de développement envers les populations locales. La S.A.P.C.O va promettre aux villageois de Saly des emplois dans les hôtels de la station.

1.1 Les impacts socioéconomiques

La commune de Saly et ses alentours sont les premiers bénéficiaires des retombées de la station. Les activités directement liées au tourisme sont exercées par les populations locales. En montrant les contributions de ceux qui exercent ces activités dans leurs ménages, nous pourrons plus ou moins déterminer les implications socioéconomiques de la station sur l'économie locale.

Dans ce secteur deux types d'activités sont exercées par les populations : les activités directement liées au tourisme (Restauration, employés d'hôtels, employés de résidences) et les activités qui ne sont pas directement liées au tourisme (l'artisanat, commerce, etc.). Il y a de véritables artisans qui travaillent sur place et des vendeurs qui se fournissent à la fabrique.

Photo n°1 : village artisanal de Saly



Cliché : Sène P. 2014, enquête de terrain

Photo n°2 : Galerie d'art



Cliché : Sène P. 2014, enquête de terrain

Les études ont montré que la commune de Saly regorge 65 % des gens qui travaillent dans les secteurs directement liées au tourisme c'est à dire restauration, employés d'hôtels, employés de résidences. Ce fort taux (65%) a forcément des impacts positifs sur l'économie de la commune. En effet ces travailleurs apportent avec la location (maison ou chambre) une contribution non négligeable. On a aussi remarqué un développement important du secteur informel dans la zone de Saly, grâce au tourisme.

Les activités qui sont indirectement liées au tourisme dans la commune de Saly occupent plus de 60% des emplois. L'impact socioéconomique au niveau de la station de Saly peut être apprécié en termes d'emplois de salaires distribués ou de divers autres revenus, de taxes et de dons.

Les transformations de la société et des mutations territoriales et paysagères de la Petite-Côte sénégalaise particulièrement dans la zone de Saly sont notoires. Selon les enquêtes, les populations locales démontrent que leurs conditions de vie ont été améliorées grâce à l'activité touristique et aux différents aménagements en matière de paysage et de bien-être à travers la création d'équipements récréatifs et de services, même si ces derniers ne leur sont pas parfois directement destinés. Selon O. Dehoorne (2007) « Loin d'être perçu comme une simple activité complémentaire, le tourisme est d'abord une source de devises, les volontés politiques en font souvent un levier pour l'économie d'un pays. Pourtant, la création de lieux d'accueil ne se décrète pas, et le fonctionnement du système touristique est souvent plus complexe à appréhender que ne l'imaginent les aménageurs et décideurs locaux. Trop souvent, le tourisme international est présenté comme la clé du développement volontariste de pays en difficulté. ».

Toujours du point de vue socioéconomique, les populations à travers des actions ponctuelles de la part des touristes ou d'associations humanitaires comme la Broussarde sénégauloise créée en 1996 à Isère près de Grenoble en France. Cette association présidée par Thérèse Girerd basée à Saly mène des actions humanitaires en direction des populations de Djilor, de Mbour, de Saly et de Warang. Celles-ci sont essentiellement orientées vers la construction de salles de classe, la réfection de toilettes d'école et de collèges, la construction et l'équipement de dispensaires. Ces réalisations se présentent au niveau de Saly comme suit :

Un dispensaire, une école, une église, une borne-fontaine et une garderie d'enfants ont vu le jour à Saly Joseph ;

Une case de santé a été construite à Saly niakhniakhal ;

La bibliothèque du lycée de Saly a été entièrement équipée ;

Un dispensaire et une mosquée ont été construits à Saly Koulang et à Saly Tapé.

Grâce à des réalisations concrètes, qui contribuent véritablement à améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de vie, jusqu'ici marqués par une pauvreté qui a fini de sédimenter la précarité chronique de leurs moyens d'existence rudimentaires. L'électrification, les routes et l'eau, de même que les emplois, liés un tant soit peu aux réalisations de l'État, voire de la Société d'aménagement de la Petite-Côte (SAPCO), devraient impérativement bénéficier aussi aux populations autochtones.

Comme le soutiennent certains villageois à travers les entretiens lors de nos enquêtes, La création de la station balnéaire de Saly a permis l'électrification de certains terroirs traditionnels comme Saly Niakhniakhal, Saly Bamabara et Saly Tapé. Maintenant toute la localité est presque pourvue d'électricité.

Ces impacts sont évoqués dans les réponses des populations locales relatives à la rubrique "Rapports communautés locales / Réceptifs hôteliers". La construction des infrastructures touristiques a entraîné la création d'emplois directs et indirects Ces emplois ont existé pendant la construction (chantiers avec main-d'œuvre locale) et bien après c'est à dire dans la phase de fonctionnement des hôtels, en d'autres termes, emplois liés à l'activité touristique proprement dite. On peut estimer que pour chaque employé d'hôtel, il existe 5 à 6 emplois créés indirectement par le tourisme. Les populations locales sont parfois les premiers bénéficiaires des emplois directs.

Sur le plan fiscal, toutes les communes qui gravitent autour de la station de Saly Portudal comme la commune de Saly, de Malicounda, de Somone et de Mbour fondent un grand intérêt économique sur le tourisme qui leur génère d'importantes recettes fiscales. En guise d'exemple, la part de contribution de l'activité touristique représentait jusqu'à 70 % du budget de la communauté rurale de Malicounda. À ce titre, selon l'un des anciens conseillers de la Communauté rurale, le budget s'élevait à 1,5 milliard en 2006. Mais en 2008, suite à l'érection du village de Saly en commune et au rattachement de la station de Saly Portudal à celle-ci, le budget a connu un fléchissement. Il est de l'ordre de 1 000 000 000 FCFA en 2012. Concrètement, ce volumineux budget ne s'est pas traduit par des

réalisations tangibles au profit des populations. À l'instar des autres communautés rurales du Sénégal, Malicounda vit dans l'anonymat le plus parfait.

1.2 Les impacts culturels

Les aménagements qui sont opérés dans ce site y ont hissé Le tourisme au premier plan. Tel que pratiqué au niveau de la Petite-Côte, participe à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. Dans cette dynamique, on a au niveau de Saly portudal, dans les locaux de la SAPCO un grand musée appelé musée de Khelcom²⁹ est construit.

Photo n°3 : le musée de Khelcom de Saly



C'est ainsi, dans ce même sillage de préservation et de la mise en valeur du patrimoine qu'il a aidé à la sensibilisation de la population du village de Sinthioubadane situé à 25 kilomètres de la ville de Mbour sur la nécessité de la création d'un écomusée pour préserver et mettre en valeur leur patrimoine culturel matériel et immatériel.

Certes ces initiatives symboliques de préservation culturelle sont salutaires, dans la mesure où les musées constituent un facteur de lutte contre la perte d'identité culturelle en participant de façon active à la sauvegarde des valeurs de civilisations traditionnelles. Outre leur fonction d'attraction touristique, ils constituent des symboles et de précieux guides dans la préservation de l'histoire et de la civilisation des communautés locales, comme l'écrivent A. Docquet et S. Lemestrel (2006 : 3) « les effets du tourisme ont fait couler beaucoup d'encre, sans que soit réellement posée la question des interactions

²⁹ www.sapco.sn

touristiques et, plus précisément, celle des actions entreprises par des sociétés se construisant ou se reconstruisant avec et à travers le tourisme ».

CHAPITRE II : LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

2.1 Les ruptures d'équilibres:

Elles se sont manifestées sur le milieu côtier maritime mais aussi sur les paysages.

2.1.1 Transformation morphologique de l'espace littoral:

La construction des réceptifs a nécessité des opérations de terrassement de la dune bordière qui constituait un "obstacle" pour l'accès direct à la mer. Nous rappellerons que l'espace littoral est composé ici de deux unités: les dunes et la plage. Notre analyse des conséquences des opérations de terrassement, d'aplanissement et de nivellement s'articulera autour de ces deux unités.

Selon Paskoff R. (1985), ces milieux côtiers tant convoités sont fragiles comme le sont tous les milieux marginaux. Leurs ressources se gaspillent si leur gestion ne s'appuie pas sur une connaissance solide des mécanismes qui règlent leur équilibre dynamique précaire³⁰.

A Saly la mer a englouti des espaces jusque- là épargnés. Selon certains témoignages, c'est à la suite de l'exploitation des sablières pour la construction de quelques hôtels en 1993-1994 que le phénomène d'érosion a été réactivé. Depuis cette date, la mer a gagné du terrain et a même menacé, non seulement l'Espadon Club, mais d'autres réceptacles situés en contre bas.

Ce processus aurait été aggravé par la construction en 1994 d'un bassin de réception de poissons avec des encochements bétonnés.

Selon M. Ba (1996) «ce bassin a joué un rôle de rempart, barrant le passage du sable du nord par la dérive littorale pendant la saison sèche. Du fait le sable piège au nord du bassin, n'approvisionnait plus cette plage et d'autres plages. Un courant s'était créé en aval emmenant vers le sud le sable de la plage de l'espadon». M. Ba (1996) a estimé le recul du rivage à plus de 10 m au droit des bougainvilliers et à plus de 20 m au Savana entre 1994 et 1996; tandis qu'à l'espadon-club elle a reculé de 40 m entre octobre 1994 et septembre 1995.

La dune bordière constitue un élément essentiel de l'équilibre dynamique d'une plage pour laquelle elle représente une réserve en sable. Paskoff souligne le rôle joué par la dune littorale dans la protection des plages: « Lors des grandes tempêtes, les vagues déferlantes atteignent la dune y prélèvent du matériel et le déplacent vers l'avant-plage où il s'accumule sous forme de barres immergées. Ces barres représentent des obstacles qui contraignent les lames les plus fortes à déferler plutôt en avant du rivage, d'où un amortissement de leur impact sur le haut de plage qui est ainsi préservé d'une érosion plus accentuée.

³⁰ PASKOFF R., 1985,- Les littoraux: impacts des aménagements sur leur évolution. Masson- Paris

Au niveau de la station balnéaire de Saly et partout où il a été édifié un réceptif hôtelier, la dune a été imprudemment arasée pour accéder rapidement à la plage.

La digue de protection longeant les hôtels Savana, Saly Princess, les villas alizées jusqu'au Royam est souvent détruite en période de fortes vagues. Cette situation semblerait être accentuée par les opérations de minage d'un amas roché pour la construction du pronton de 1 "Espadon Club, celui-ci servant de quai d'embarquement et de débarquement pour les pratiquants de ski nautique.

Mais aujourd'hui cette barrière naturelle enlevée, la dérive littorale et les vagues agissent directement sur la digue de protection qui connaît souvent des ruptures.

Photo n°4 : Affouillement des ouvrages de protection



Source : image extraite du rapport du projet d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans le développement durable au Sénégal³¹

Les aménagements effectués ont aussi empiété sur la plage. Celle-ci comme la dune littorale, constitue un écosystème important mais aussi très fragile. L'arasement de la dune qui lui servait de réserve en sable ne peut qu'avoir des répercussions négatives sur son équilibre sédimentaire et dynamique.

³¹ Étude sur la vulnérabilité du secteur touristique à Saly et de ses implications socioéconomiques sur l'économie locale au niveau de la station touristique, Rapport final provisoire, Mars 2011, 40 pages.

Photo n°5 : Dégradation des aménagements touristiques



L'érosion côtière a également engendrée des pertes de terrains. Il apparaît donc que les pertes dues à l'érosion sont négligeables en valeur absolue, mais la relative faiblesse en proportion des zones perdues par érosion côtière ne doit pas faire perdre de vue que la majorité de la population et des infrastructures économiques sont situées le long de la côte, ce qui signifie des pertes économiques potentielles importantes.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de cette perte de terrains

Tableau n° : Pertes de terrains dues à l'érosion côtière.

Elévation du niveau marin	Estimation basse en km ²	Estimation haute en Km ²
0.5m	28	44
1m	55	86
2m	105	157

Source : données CSE

2.1.2 Les modifications du paysage:

La construction des réceptifs hôteliers a entraîné l'élimination de paysages et la création d'autres.

A Saly, des paysages comme les champs de cultures entre Saly- Koulang et Saly Niakhniakhal ont disparu, la colonie d'Anacardiers a été éliminée sur tout le site de la station. Une relique est visible le long de la route qui longe" les villas alizées " et menant à Saly-Niakhniakhal.

Parallèlement, la SAPCO a réalisé ce que l'on appelait au début une véritable oasis de verdure en procédant à la plantation de 150.000 arbres. Ces arbres étaient composés essentiellement d'Eucalyptus et d'Acacias. Mais avec la construction surtout des villas individuelles, une partie des arbres plantés est en train d'être éliminée. Cette situation est perceptible au niveau de Plein Sud, de Neptune Beach et du domaine de l'Eden.

Avec la tendance et le rythme actuels des constructions, c'est toute cette oasis de verdure qui risque de disparaître, les reliques de végétation naturelle aussi risquent de connaître le même sort.

Donc à Saly la situation peut être résumée comme suit disparition du paysage agricole, d'une partie de la dune littorale, disparition de la majeure partie de la végétation naturelle, apparition d'une oasis de verdure, qui tend à son tour à disparaître, apparition des réceptifs hôteliers et villas individuelles, mais aussi apparition du marigot artificiel servant d'exutoire à la station d'épuration.

2.2 Les pratiques écologiques dans les réceptifs hôteliers:

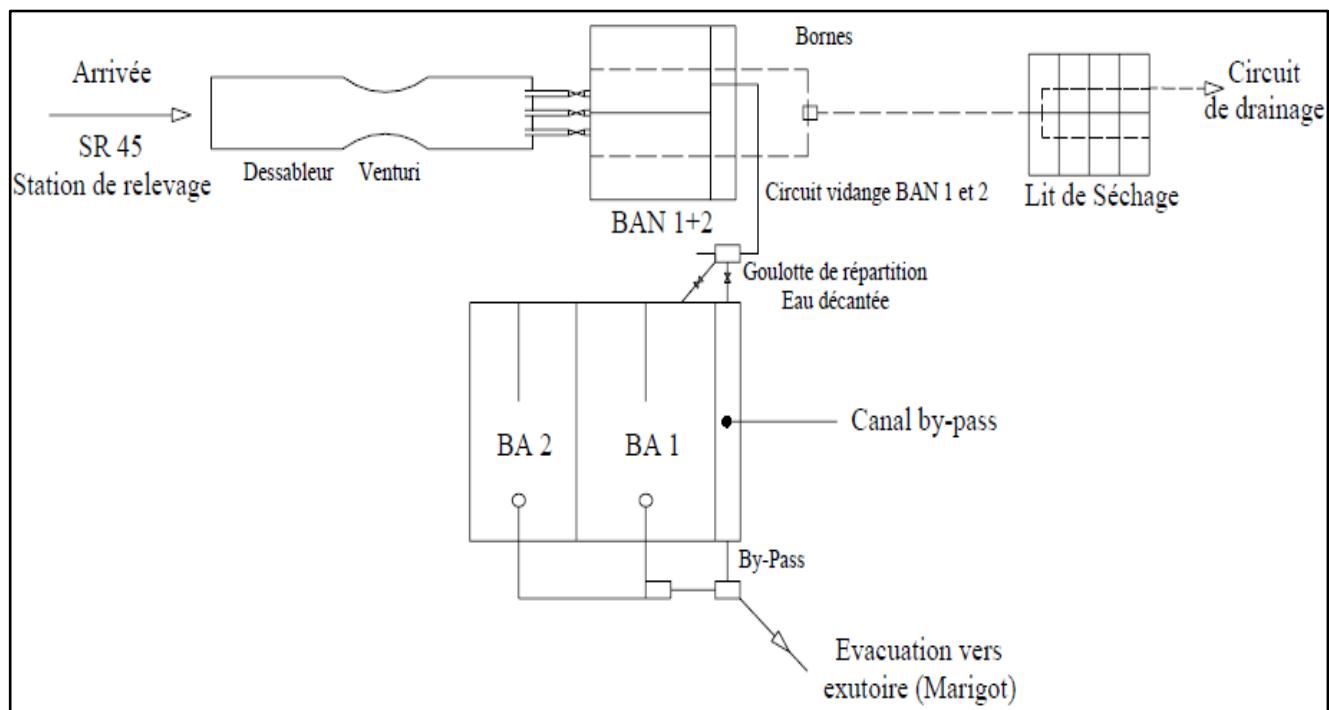
Ce terme générique" pratiques écologiques" veut traduire tout simplement les modes de traitements et de recyclage des eaux usées, des déchets solides et les tentatives de protection de l'environnement notamment au niveau de Saly avec la SAPCO

2.2.1 Le lagunage aéré

Le plan directeur d'aménagement de la station balnéaire est accompagné d'un réseau d'assainissement qui évacue les eaux usées vers la station d'épuration. Notre enquête auprès des gérants, nous a révélé que l'ensemble des réceptifs de la station évacue leurs eaux usées dans le réseau et non dans la mer. Donc on pourrait écarter une éventuelle pollution de la mer par des substances liquides rejetées par les hôtels. Comme nous l'avons indiqué précédemment, le mode d'épuration utilisé à Saly est le lagunage aéré.

La station d'épuration est située au nord-est de Saly. Saly Portudal abrite une chaîne d'hôtels qui a eu pour conséquence un rejet important d'eaux usées qu'il convient de gérer selon les règles et méthodes en vigueur. Elle est composée d'un déssableur primaire, de deux bacs de décantation, de deux bacs de stabilisation et le rejet sur un marigot artificiel, en plus d'un bac de séchage de boues.

Schéma1 : Station d'épuration de Saly



Les photos ci-dessous montrent la vue d'ensemble de la station d'épuration, et sa description³².

³² Ces photos sont extraites du Volume 2 : Monographie des stations étudiées, Programme « Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain » Action A10, valorisation des eaux usées par lagunage dans les pays en voie de développement

2.1.1.1 Description de la station

Le réseau d'égout est de type séparatif long de 4500m. Il est construit autour d'un émissaire principal primaire parallèle à la côte. Cet émissaire reçoit un certain nombre de collecteurs secondaires en béton armé qui drainent les eaux usées produites à l'intérieur de la zone.

Des regards de visite du réseau ont été aménagés aux points de raccordement des différents émissaires. Ils sont constitués d'éléments préfabriqués de section 1m x 1m reposant sur un radier en béton armé et fermé par une plaque de fonte ronde.

Photo n°6 : Vue d'ensemble de la station de Saly Portudal

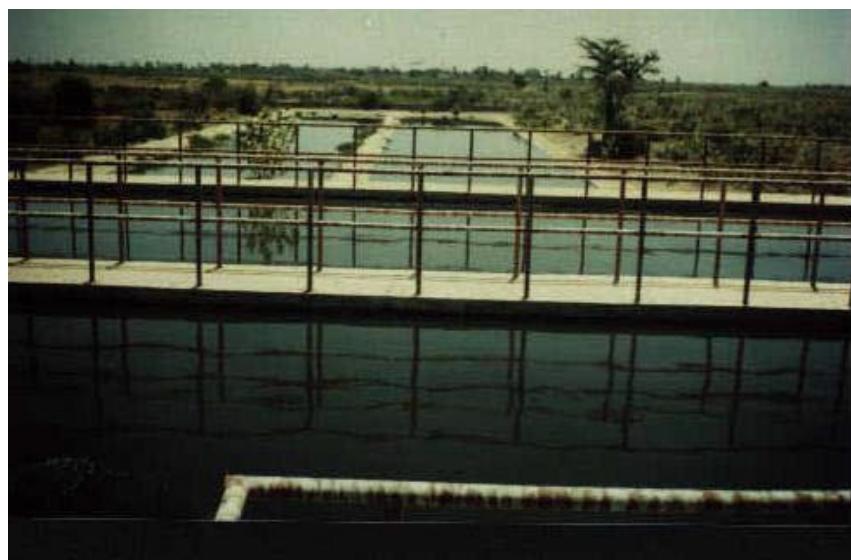


Photo n°7 : Emissaire de Saly Portudal : tuyau de captage pour zone de réutilisation



L'épuration des eaux se fait par lagunage naturel à microphytes avec deux stades de traitement en parallèle :

- un stade de prétraitement constitué d'un dessableur ;
- un stade de traitement avec deux étages de bassins en série
- après le dessableur, l'effluent s'écoule dans des conduites de mise en charge et est envoyé dans les 2 bassins anaérobies (Ban) en parallèle par deux déversoirs. Le système avait été conçu pour que les boues soient périodiquement envoyées sur des lits de séchage par une vanne de vidange située au fond du Ban.

Photo n°8 : bassins de maturation de Saly portudal

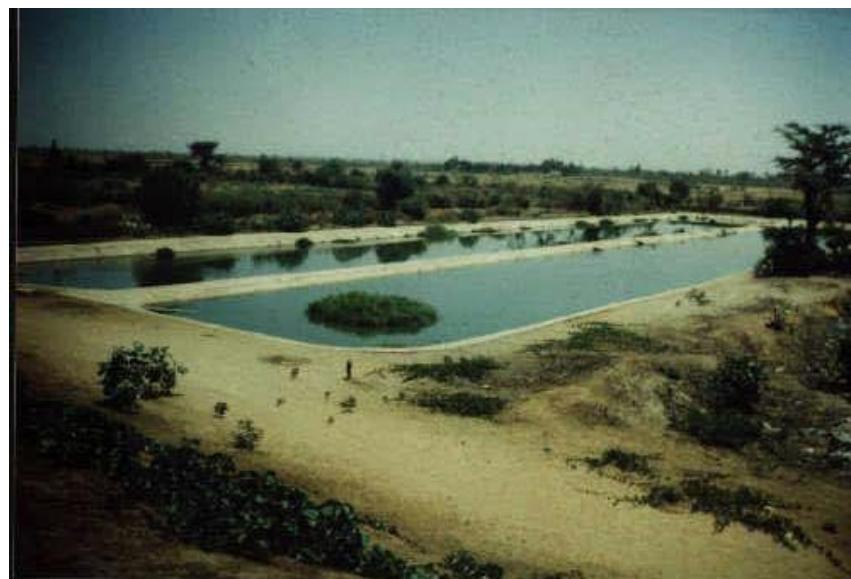


Photo n°9 : Marigot : source de prélèvement des effluents pour arrosage des parcelles agricoles à Saly Portudal



2.1.1.2 Réutilisation des sous-produits du lagunage

La station de Saly Portudal est suivie par les agents de l'ONAS de Rufisque. Un seul exploitant assure l'entretien du réseau et de la STEP. Selon les exploitants, l'analyse des caractéristiques des eaux usées et des effluents est effectuée une fois par an.

Les eaux épurées sont rejetées dans un marigot où elles sont réutilisées par des maraîchers d'une part. D'autre part environ 250 m³ d'eaux épurées sont réutilisées par jour pour l'arrosage de gazon d'un club de golf.

Photo 10 : Parcelle agricole arrosée par les effluents de Saly Portudal



Photo 11 : Terrain de golf, arrosé par les effluents de Saly Portudal



CHAPITRE III : LES EXTERNALITES NEGATIVES

L'aménagement du territoire au niveau de la petite côte a entraîné des mutations spatiales et évolutions des micro-économies locales, en plus des crises sociétales et processus d'adaptation s'imposent.

L'espace est considéré comme la matière première du tourisme, il est le premier support des infrastructures et de l'activité touristiques. Sur la Petite Côte, le tourisme ne constitue pas un secteur économique traditionnel C'est la pêche et l'agriculture qui occupaient jadis l'espace. Le tourisme est venu en compétition avec ces activités pour trouver un espace d'expression. De cette situation en découlent plusieurs conséquences dont :

3.1 La consommation de l'espace agricole

A la question: « Avez-vous gagné ou perdu avec l'installation des réceptifs hôteliers? », la quasi-totalité des chefs de famille à Saly a évoqué les terres de cultures données à la SAPCO par l'Etat. La construction de la station balnéaire de Saly a nécessité la mise à la disposition de la SAPCO "d'une zone de protection" de 6.00 hectares, ravissant ainsi aux populations l'essentiel de leur espace rural agricole.

Selon un sage du village âgé d'une quatre vingtaine interrogé lors de nos enquêtes, « De 1977 à 1981, durant la première tranche des travaux de la station, les populations de Saly Koulang et de Saly Tapé n'ont rien pu cultiver. Ce n'est qu'en 1981, après des négociations, que les responsables de la S.A.P.C.O vont leur permettre de cultiver temporairement des terrains tenus en réserve pour la réalisation de Saly-Nord. Des centaines de personnes ont dû vivre pendant cinq ans grâce aux seuls revenus de la pêche. Et les villageois ont perdu, durant la réalisation de la station, les bénéfices tirés du tourisme local de week-end, dans la mesure où les bungalows ont été détruits. Les villageois de ces quartiers de Saly ont réellement vécu ce changement de cadre de vie, cette perte d'une partie de leurs activités significatives de vie est selon pour certain une violence symbolique. Leur monde s'est transformé en un immense chantier pendant cinq ans. Les villageois ont même dû résister pour préserver un symbole fort de leur culture et de leur identité de paysans : un « Baobab sacré » autour duquel une procession est organisée.

3.1.1 Abandon des cultures vivrières et déclin des activités traditionnelles

Loin de participer au développement de l'agriculture, la station a contribué à son déclin en pratiquant des expropriations des terres de cultures.

Les derniers paysans de Saly se sont orientés vers des cultures fruitières et maraîchères (dans l'espoir d'approvisionner les hôtels de la station) et ce au détriment des cultures vivrières (mil, sorgho).

Les cultures maraîchères nécessitent une forte irrigation. Non seulement le système d'irrigation promis par la S.A.P.C.O pour encourager les paysans locaux n'a pas été mis en place, mais les hôtels de la station s'approvisionnent en fruits et en légumes sur le marché de Mbour et à Dakar.

Même la pêche locale n'a pas eu les débouchés escomptés dans les hôtels de la station soutiennent les pêcheurs.

Certains jeunes pêcheurs de Saly se sont depuis la fin des années 70 dirigés vers la pêche industrielle en devenant employés comme matelots, maîtres d'équipage dans des bateaux de pêche de Dakar. Les revenus sont plus réguliers et leur permettent de faire vivre leur famille.

3.1.2 La privatisation de certaines plages

Comme pour l'espace agricole, le tourisme prive les populations locales d'un espace qu'elles ont toujours utilisé pour leurs activités socio-économiques.

Après avoir consacré la spoliation des terres agricoles à Saly, c'est au tour de l'espace littoral aux dépens de toutes les populations riveraines des unités hôtelières. Le principal problème que pose le tourisme aux yeux des autochtones est celui de l'accès à leurs lieux de travail. Les installations hôtelières qui ont élu domicile sur le littoral ont ainsi privatisé la plage, le lieu d'embarquement et de débarquement des pêcheurs et le support de leurs activités de transformation des produits halieutiques.

Aussi la privatisation de la plage et son interdiction aux enfants du village peut être choquante. Pourtant, elle est justifiée par la nécessité d'éloigner les enfants des touristes, à la fois pour leur protection et pour les dissuader de demander des cadeaux ou de l'argent,

explique un des gardiens de plage. Il s'agit de mettre fin à une forme de mendicité des enfants qui voyaient le ou la touristes comme «Madame cadeaux» ou «Monsieur cadeaux », et qui préféraient rester à la plage plutôt que de se rendre à l'école.

Photo n°12 : secteur de la plage privatisée



Cliché : Sène P. 2014, enquête de terrain

3.1.3 Les crises sociétales

Les impacts culturels des touristes sur les valeurs et mœurs locales sont aperçus négativement par la majeure partie des personnes interrogées surtout par les personnes âgées. L'influence culturelle, notamment sur le plan du mode de vie, n'a pas besoin d'un contact rapproché pour être effective. En effet c'est l'imitation du comportement de l'autre, de son accoutrement qui traduit le plus souvent l'adoption par les uns des valeurs culturelles des autres.

Les changements intervenus en ce moment proviennent de la simple observation et non du contact direct. L'effet est facilement et fréquemment visible dans les habitudes de consommation qui se modifient par imitation de celles des touristes.

On évoque souvent la prostitution, les mariages mixtes, l'attitude plus libérale vis à vis de leur famille de ceux qui travaillent dans les hôtels ou sont en contact permanent avec le milieu touristique.

Evoquant le contact entre touristes internationaux et autochtones, Ciss G. estime qu'il a accentué la dégradation des mœurs à Mbour, principale ville de la zone. Cette cohabitation

pouvant faciliter la génération de biens matériels, s'est traduite par un accroissement inquiétant de l'oisiveté, de la petite délinquance et de la prostitution³³.

Concernant les mariages mixtes, la réponse d'un habitant de Saly et qui dit en résumé.

« Nous habitons ici, nous voyons nos jeunes gens devenir des prostitués Ils sont très recherchés par les vieilles dames blanches venues d'Europe uniquement pour chercher du plaisir avec nos jeunes qui se laissent faire », montre combien ce genre de pratique est décrié par les autochtones.

Dans la plupart des sociétés traditionnelles, les relations entre les générations sont strictement hiérarchisées, la hiérarchie étant renforcée par la dépendance financière des jeunes envers les parents. L'élargissement des possibilités d'emploi et de gain diminue cette dépendance et ne peut qu'éprouver les relations familiales.

En définitive sur le plan des mœurs et valeurs locales, nous pouvons dire que les, populations locales n'ont pas beaucoup gagné du contact avec les touristes étrangers Il est observé chez les jeunes une imitation sans complexe du mode de vie et de perception de l'étranger. Tous ces phénomènes ne vont pas sans une perturbation de l'équilibre culturel de la zone.

³³ CISS Gorgui (1983): Le Développement touristique de la Petite Côte Sénégalaise. Thèse de 3ème cycle- Université Bordeaux III- Bordeaux.

CONCLUSION PARTIELLE

Cette étude a révélé que notre zone d'étude s'est transformée à la suite des aménagements touristiques effectués depuis les années 70. Ces transformations se sont manifestées tant au niveau spatial qu'au niveau de la vie quotidienne des populations locales.

Les différents types d'aménagements et l'activité touristique en tant que telle ont eu des répercussions variées qui se révélées par des impacts à la fois positifs et négatifs aussi bien sur l'environnement physique naturel qu'humain de la zone.

Les impacts positifs sont appréhendés à travers la création d'emplois, les retombées financières bien qu'étant très modestes (dispensaires, pharmacie, poste de Gendarmerie, écoles), les infrastructures surtout routières, etc.

Quant aux impacts négatifs elles sont plus soulignées par les populations locales et malheureusement certains qui sont susceptibles d'être pris en charge ne le sont pas. Elles se manifestent par des ruptures de l'équilibre des unités paysagères, des mutations spatiales et évolutions souvent négatives des micro-économies, des crises sociétales et des processus d'adaptation difficile du fait du caractère hermétique du mode de fonctionnement économique du tourisme.

**TROISIEME PARTIE : POLITIQUES ET STRATEGIES EN
MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA
VALORISATION DE L'ESPACE, INERTIES ET CONFLITS
SOCIAUX**

INTRODUCTION PARTIELLE

Les nouvelles conditions de l'action publique, que d'aucuns résument sous le terme de «gouvernance», exigent, en effet, une formalisation de la mobilisation des partenaires économiques et sociaux au sein des territoires. Ceux-ci sont de plus en plus sollicités dans la mise en œuvre des politiques publiques, qu'il s'agisse des réseaux associatifs, par exemple dans le champ sanitaire et social, ou des acteurs sociaux et économiques, dans les projets de développement local. Mais le processus de modernisation des services publics supposerait également une association plus étroite des usagers.

La question de la participation de la société civile à la définition et à la mise en œuvre des politiques territoriales dépasse le seul enjeu de la démocratie participative locale, bien que celui-ci constitue une des attentes les plus visibles à l'égard de la décentralisation.

Pour la valorisation de l'espace, divers acteurs interviennent dans l'aménagement touristique de la Petite Côte. Chaque acteur agissant généralement selon ses intérêts et ses stratégies de valorisation.

Cette situation entraîne très souvent des conflits sociaux qui sont parfois source d'inerties.

Les principaux acteurs sont l'Etat, la municipalité, la SAPCO, les privés, les populations locales.

CHAPITRE I : LES ACTEURS CONSTITUTIONNELS ET PRIVES

1.1 LES ACTEURS CONSTITUTIONNELS

Ce sont des acteurs à la fois décisionnels et consultatifs. Ils sont les maîtres d'œuvres incontestés de l'aménagement dans la zone.

1.1.1 L'Etat:

Pour contribuer au financement du secteur touristique, l'Etat sénégalais a créé en 1974 la Société Financière Sénégalaise pour le Développement Industriel et touristique (SOFISEDIT)

- Les financements alloués au tourisme par cet organisme public avaient la forme de crédits à long terme pour une durée de 17 ans et un taux d'intérêt basé sur le taux officiel d'escompte majoré des commissions bancaires correspondantes.

L'Etat intervient aussi de façon directe et surtout sur le plan juridique en réglant le problème du foncier par l'instauration du domaine national. Ensuite par décrets, il confie à la SAPCO la gestion des terres et l'essentiel des opérations d'aménagement.

1.1.2 La SAPCO:

Pour éviter la lourdeur et la rigidité des secteurs administratifs sur le plan de l'exécution des décisions, le gouvernement a été conduit à confier l'orientation du développement touristique de la Petite Côte à une société d'aménagement.

Dès 1975 la SAPCO a été édifiée sous forme de société anonyme au capital de 150.000.000 f CFA, dont 80% des actions sont détenus par l'Etat et le reste souscrit par des tiers. Dans le souci de faciliter à la SAPCO sa tâche, les terres qui relèvent du domaine national ont été immatriculées au nom de l'Etat et mises à la disposition de la SAPCO aux termes d'un bail emphytéotique de 50 ans.

Parmi ses nombreuses attributions, il faut surtout mettre au premier plan la réalisation de toutes les opérations d'aménagement touristique de la Petite Côte. Dans les zones de

développement prioritaires définies par le plan d'aménagement directeur, la SAPCO se charge de réaliser à sa convenance tous les travaux d'équipements voirie, forages, adduction d'eau, branchements téléphoniques, assainissement, aménagement d'espaces verts.

Les lots de terrain destinés à recevoir les installations hôtelières seront viabilisés et équipés par ses soins avant d'être concédé aux promoteurs au terme de bail. La SAPCO est aussi responsable de l'image de la Petite Côte. Pour l'entretenir elle doit veiller au bon fonctionnement des équipements.

1.1.3 Le Conseil Municipal

Le conseil est l'organe chargé d'administrer la commune et d'impulser le développement local de concert avec la participation et l'implication des populations considérées comme des « clients » (bénéficiaires). Il est responsable de la formulation de la planification et de l'exécution des politiques de développement local. Il est l'organe délibérant de la municipalité. Il regroupe des personnes physiques élues au suffrage universel par les populations de la commune.

1.1.3.1 La composition du Conseil Municipal

Le Conseil est constitué d'un organe délibérant et d'un organe exécutif. Il est constitué de 40 conseillers issus de différents partis politiques et/ou coalition de partis élus au suffrage universel pour un mandat de 5 ans.

Tableau n° : La répartition par âge et par sexe des conseillers

Sexe	Nombre de conseillers	pourcentages
Masculin	32	80%
Féminin	8	20%
total	40	100%

Source : Enquêtes mai 2014

Le tableau ci-dessus laisse apparaître une faible représentativité des femmes dans le conseil municipal avec seulement 20% contre 80% des hommes. Cette situation s'explique par la faible présence des femmes sur les listes électorales lors des dernières élections locales.

Tableau n°3 : Appartenance politique des conseillers

Parti politique ou coalition de parti	Nombre	Pourcentage
Benno Siggil Sénégal	29	72,5%
Génération du concret	5	12,5%
Parti Démocratique Sénégalais (PDS)	4	10%
Rewmi	1	2,5%
APR	1	2,5%
total	40	100%

Source : enquêtes de terrain, mai 2014

1.1.3.2 Le fonctionnement du conseil municipal

Conformément aux dispositions de l'article 162 du Code des Collectivités locales, il a été créé neuf (9) commissions pour l'étude des questions entrant dans les attributions du Conseil municipal:

- Jeunesse, Culture et Sport
- Finances
- Environnement et gestion des Ressources naturelles
- Tourisme et Emploi
- Aménagement, Planification Urbanisme et Habitat

- Action sociale
- Santé et Prévention
- Education, Alphabétisation et Promotion des langues nationales
- Coopération décentralisée et Partenariat

La fonctionnalité de ces commissions est problématique à cause, d'une part du niveau académique des membres des commissions et, d'autre part, de l'absence d'une formation pour une prise en charge effective, conformément aux orientations du Code des Collectivités locales, de leurs missions respectives. D'où la nécessité de mettre en œuvre un programme de formation à l'intention des élus locaux afin que les objectifs poursuivis par la décentralisation ne soient pas dévoyés.

Pour l'atteinte des objectifs des différentes commissions, la municipalité dispose de ressources financières, matérielles et humaines mais aussi et surtout d'une stratégie de communication véritable gage d'un développement local participatif, transparent et durable.

1.1.3.3 Les ressources financières de la municipalité

La politique de décentralisation longtemps initiée au Sénégal et dont le tournant décisif constitue l'année 1996 traduit tout l'engagement et la détermination aussi bien de l'Etat que des organisations d'appui au développement dans le cadre de la promotion locale. A cet effet, à l'instar des toutes les collectivités locales la commune de Saly dispose d'un budget prévisionnel de plus de 1,2 milliards de FCFA. A côté de ce budget, la commune jouit, comme les autres, du fonds de dotation à la décentralisation et du fonds d'équipement et de concours comme stipulé dans l'alinéa 2 de l'article 5 du code des collectivités locales « tout transfert de compétences à une collectivité locale doit être accompagné du transfert en concomitant, par l'Etat en celle-ci, des ressources et des moyens nécessaire à l'exercice normale de cette compétence »³⁴.

Le caractère déficitaire de ces ressources pousse la municipalité dans le champ des possibilités qui lui sont offertes à rechercher d'autres sources de financement à travers la coopération décentralisée. C'est ainsi que nous pouvons citer l'apport de leur partenaire en

³⁴ Code des collectivités annoté, 06/2006. 406 pages

l'occurrence le Quatar qui accepte de construire un grand complexe sportif et un centre aéré de 30 chambres plus une piscine olympique pour pouvoir accueillir des groupes de personnes ; ce qui leur permettrait d'augmenter leur ressource propre; cet accord est pris en compte dans leur planification triennale d'investissement communal(PTIC), document valider par l'Agence Régionale de Développement(ARD) de la région de Thiès, le Représentant de l'Etat, le Trésor de Mbour les services techniques mais surtout les populations. La participation de la commune pour la réalisation de ce projet d'envergure constitue les six (6) hectares affectés sur délibération du conseil municipal en coordination avec le Conseil Rural de la communauté rural de Sindia (NIANG, M, 2010).

1.2 LES ACTEURS PRIVES

Ils sont constitués par les promoteurs privés et les populations locales.

1.2.1 Les promoteurs privés:

Parmi les grands réceptifs répertoriés dans la zone, il n y a que l'hôtel Savana qui appartient à un sénégalais. Il y a aussi que l'Etat est actionnaire à hauteur de 20% dans l,e capital du Palm Beach.

Les promoteurs nationaux possèdent au mieux des cas des auberges et des campements (Auberge des Coquillages). L'essentiel des promoteurs sont des expatriés. Donc les capitaux investis dans le tourisme sont des capitaux étrangers. La conséquence en est que la majeure partie des bénéfices est rapatrié à l'étranger.

Cette absence (sans doute non voulue) des promoteurs locaux traduit une inertie de l'entreprenariat national mais aussi un manque de prise de risques dans le placement des capitaux.

1.2.1 Les populations locales

Les résultats de nos différentes investigations sur le terrain nous ont permis de constater que les populations locales constituent les acteurs de seconds degrés de l'aménagement touristique.

Elles ne sont ni propriétaires ni gérant de réceptifs ou de quelconque infrastructure liée au tourisme. Les seuls outils d'accueil qu'elles géraient été les bungalows qui ont été supprimés. Cette suppression est justifiée par la direction technique de SAPCO par le fait que les bungalows étaient implantés sur le domaine privé maritime à titre précaire et révocable. Depuis lors, elles sont devenues les parents pauvres de l'aménagement touristique. En réalité, il n'existe aucune politique pour élaborer une stratégie de gestion intégrée du tourisme, stratégie dans laquelle seraient impliquées les populations locales. La nature du tourisme pratiquée dans la petite côte ne facilite pas outre mesure cette intégration. En effet le tourisme balnéaire fait appel à de gros capitaux pour la réalisation des infrastructures. En Basse Casamance avec le tourisme rural intégré, les populations locales sont les principaux acteurs du tourisme. Favoriser un tourisme rural dans le secteur serait une aubaine pour les populations locales.

CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNE ET EXTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'analyse du diagramme des flux nous a permis de déceler une véritable dynamique relationnelle et organisationnelle dans la commune. Cette dynamique existe tant au plan interne c'est-à-dire entre les acteurs à l'intérieur des limites géographiques de la commune qu'au plan externe du fait de sa position spécifique par rapport aux autres collectivités.

2.1 Les relations internes (avec les OCB, la SAPCO, les hôteliers)

Les regroupements d'acteurs de même secteur :

- le comité de station regroupant l'ensemble des directeurs d'hôtels ;
- le regroupement des pêcheurs ; il vise une harmonisation des prix des produits halieutiques afin d'éviter toute concurrence déloyale source d'incompréhension donc de conflit.
- le collectif des regroupements de femme ; il s'intéresse à une meilleure prise en compte des femmes qui constituent de leur avis une couche vulnérable surtout dans une zone où les tentations sont importantes.
- le Groupement d'intérêt Economique de Saly Tapé dénommé « le train qui marche » ;
- le groupement des menuisiers métalliques ;

Le regroupement d'acteurs de secteurs différents :

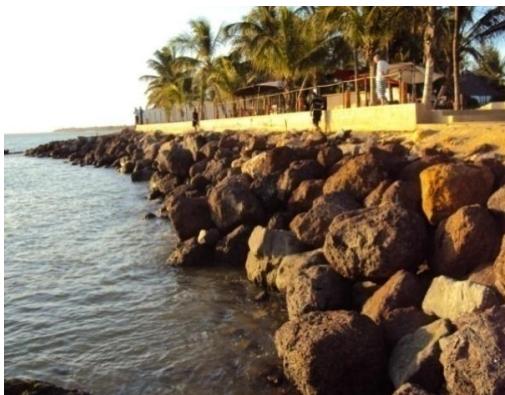
- le conseil municipal/ SAPCO/Comité de station ; cette organisation est mise sur pied en 2010 pour une meilleure prise en compte de l'activité touristique car comme ils l'ont reconnu eux-mêmes « quand le tourisme va, tout va »

2.2 Les relations externes (avec les autres collectivités frontalières)

La position délicate de la commune justifie l'impérieuse nécessité de développer tout un capital relationnel symbolisé par la signature d'un protocole liant le Ministère de l'Environnement/ le Conseil Municipal/ la SAPCO/le Comité des Stations pour une lutte commune contre l'érosion côtière qui menace les installations et les activités. En effet,

c'est dans cette mouvance que la municipalité avait contribué en 2009 à hauteur de 4 millions de FCFA et de 5 millions pour 2010-2011. De ce fait, pour la protection du littoral des blocs de roche ont été installés le long de la côte par le génie militaire, ce qui ne constitue qu'une solution d'urgence.

Photo n° 13 : Typologie d'adaptations contre l'érosion des côtes à Saly



Par ailleurs, la présence du fond d'adaptation sur le changement climatique à travers son axe d'intervention contre l'érosion des côtes ne fait que consolider les relations entre les villes de Rufisque, Saly, Joal.

L'action de l'ONG Green est également à comprendre dans ce sens car elle développe dans le cadre de son projet test au Sénégal des échanges d'expérience entre collectivité locale côtière menacée (Bargny, Popenguine, Saly) afin d'aboutir à des solutions durables. Une autre forme d'organisation existe, il s'agit de l'association des collectivités locales du département de Mbour pour une gestion plus globale des ordures ménagères. C'est ainsi que, de l'avis des élus de la municipalité de Saly « des relations bonnes et sincères » existent entre leur commune et les collectivités adjacentes de Ngaparou- Somone, de Sindia et de Malicounda.

Ces actions témoignent de la volonté des acteurs au premier plan de transcender certaines difficultés qui peuvent être liées soit à un déficit de ressources financières ou soit à une indisponibilité de réserve foncière. Ils utilisent, ainsi, les possibilités dont leur offre l'intercommunalité. Par ailleurs les autres collectivités locales à savoir la commune rurale de Malicounda et la commune de Mbour à travers les voix de leurs élus pensent qu'il est

utile de développer des relations de coopération avec la commune de Saly ne serait-ce que pour les enjeux financiers.

2.3 L'administration territoriale et les services techniques déconcentrés

Dans le but d'aider les Collectivités locales à exercer les compétences qui leur sont transférées, le Code des Collectivités locales prévoit, en son article 5 en leur faveur, un transfert concomitant de ressources financières et la mise à leur disposition des services extérieurs de l'Etat.

2.3.1 L'administration territoriale

L'administration territoriale encadre les collectivités locales à travers le contrôle de légalité. C'est en effet la contrepartie indispensable du principe de libre administration qui montre encore une fois le caractère unitaire de l'Etat. Au niveau de la commune de Saly, ce contrôle est assuré par le préfet du département de Mbour. Il est le garant de la sécurité des biens et personnes et est également chargé de l'approbation des délibérations du Conseil Municipal.

2.3.2 Les services déconcentrés

C'est des organismes ou agents soumis à l'autorité de l'Etat. Ils surveillent entre autre ce qui se fait dans le territoire ; nous retrouvons ainsi les services de l'éducation de la santé, de l'urbanisme, des domaines (qui travaillent avec une équipe municipale de collecte des contributions), de l'environnement etc.

Cependant, il faut reconnaître la présence d'autres services déconcentrés comme ceux de la pêche, du tourisme même s'ils ne constituent pas des compétences transférées aux collectivités locales. Ces services interviennent dans le cadre de l'assistance et de l'encadrement des acteurs dans ces secteurs.

CHAPITRE III : ANALYSE DU JEU DES ACTEURS ET STRATEGIES POUR LE DEVENIR DE LA COMMUNE

3.1 ANALYSE DU JEU DES ACTEURS

Cette démarche nous permet d'éclairer le jeu des alliances et des conflits potentiels entre parties prenantes et permet de s'interroger sur les possibilités d'évolution des relations entre les différents acteurs. Elle est réalisée grâce à l'outil Mactor.

3.1.1 Utilisation et analyse des matrices

Tableau n°4 : La liste des acteurs

N °	Intitulé	Description
01	Le Conseil Municipal	Elus de la Commune
02	La SAPCO	Direction chargé de l'exploitation de la station balnéaire
03	Les Hôteliers	Responsable de structures hôtelières
04	Les Résidents	Ensemble des détenteurs de titre de propriété
05	Les Groupements de femmes	Association de femmes
06	Les GIE	Groupements d'intérêt économique
07	Les ASC	Association sportive des quartiers de Saly

Tableau n° La liste des objectifs et/ou enjeux des acteurs

N °	Intitulé des acteurs	Enjeux
01	Le Conseil Municipal	-Développement local qui passe par une prise en compte des besoins considérés comme prioritaire dans la commune ; -électrification des quartiers ; -construction de l'Hôtel de Ville de la commune ; -réalisations d'infrastructures sanitaires, scolaires, sportives et routières ; -des actions de protection de l'environnement.
02	La SAPCO	-Gestion harmonieuse de la station balnéaire -veiller à la sécurité des biens et personnes surtout des touristes, ce qui favoriserait une certaine promotion de tourisme à travers la réception d'investissement étranger ;
03	Les Hôteliers	-bonne marche des structures ; -absorption de la demande sociale ; -contribution à l'économie du pays.
04	Les Résidents	-Leur sécurité et celle de leurs biens
05	Les Groupements de femmes	-amélioration du bien-être des femmes ; -lutter contre leur vulnérabilité ;
06	Les GIE	-susciter davantage l'esprit d'entreprenariat chez les jeunes ; -permettre aux jeunes de se doter de travail mais d'être utile à eux-mêmes et à leur localité ;
07	Les ASC	-développer chez les jeunes l'amour du sport et de la culture ; -rapprocher davantage les jeunes des différents quartiers de la commune ;

Synthèse :

A la lecture de ce tableau, il ressort un ensemble d'objectifs pouvant être considérés comme étant des défis/enjeux majeurs dont les différents cherchent à relever au niveau de la commune. Nous avons ainsi : La gestion transparente et durable de la commune, la gestion et l'exploitation du périmètre de la SAPCO, des hôtels, sécuriser les résidents et leurs biens, la recherche du bien-être des groupements féminins, développer la culture du sport pour une santé de la population

3.1.2 Réalisation des Matrices

Tableau n° 5 : Matrice des influences directes (MID)

Action sur → de ↓	C.M	SAPCO	hôteliers	Résidents	GF	GIE	ASC
C.M	0	0	1	0	3	3	4
SAPCO	0	0	3	4	0	2	0
hôteliers	1	3	0	1	1	3	0
Résidents	0	4	0	0	2	2	1
GF	4	0	1	2	0	1	2
GIE	2	2	3	3	1	0	1
ASC	3	0	1	0	1	1	0

Valorisation : Les influences sont notées de 0 à 4 suivant l'importance de la remise en cause possible de l'acteur : 0 pas d'influence ; 1 processus opératoires ; 2 projet ; 3 missions ; 4 existence.

Tableau n °6 : Matrice des positions values

Enjeu \ Acteurs	Gestion transparente et durable de la commune	Gestion et exploitation du périmètre de la SAPCO	Des hôtels cotés	Sécuriser les résidents et leurs biens	Rechercher du bien-être des groupements féminins	Développer la culture du sport pour une santé de la population
C.M	4	1	4	1	3	4
SAPCO	1	4	4	4	0	0
hôteliers	1	3	4	4	1	0
Résidents	0	4	1	4	1	0
GF	4	4	4	4	4	1
GIE	2	2	4	4	4	0
ASC	4	0	2	1	4	4

Valorisation : Le signe nous indique si l'acteur est favorable ou opposé à l'objectif : 0 l'objectif est peu conséquent ; 1 l'objectif est indispensable à ses processus opératoires ; 2 l'objectif est indispensable à ses projets ; 3 l'objectif est indispensable à ses missions ; 4 l'objectif est indispensable à son existence.

L'analyse de cette matrice des positions values permet de faire ressortir l'importance ou non que les acteurs accordent aux différents objectifs.

Ainsi nous remarquons tout l'intérêt que le Conseil Municipal accorde à une gestion transparente et équitable des affaires de la commune afin de favoriser un développement local harmonieux. Dans sa politique interne, il accorde une importance toute particulière aux groupements féminins, aux ASC car étant des vecteurs d'une bonne visibilité de ses actions ; au-delà il contribue à toute action susceptible d'impulser le secteur touristique car de leur avis « c'est l'élément structurant ». Aussi, la SAPCO n'est-il pas pour une stabilité politique et sociale de la commune car elle peut influer sur la promotion de son site. Par ailleurs, la société pense pleinement contribuer sur la sécurité des résidents et leurs biens gage de sa rentabilité d'où la mise sur pied d'une unité de police de la SAPCO renforcée par la présence d'une brigade de gendarmerie et de sapeurs-pompiers.

Les résidents par contre ne se sentent pas très liés à la commune en ce sens qu'ils ont contracté un bail emphytéotique avec la société.

Enfin, les hôteliers, les GIE, et les ASC sont pour une situation stable propice à une possibilité pleine et entière du déroulement des leurs activités.

3.2 Stratégies pour le devenir de la commune

Le devenir de la Commune de Saly passe nécessairement par la définition d'un certain nombre de stratégie pour une meilleure articulation des actions au niveau local.

En effet, cette approche repose fondamentalement sur trois axes : premièrement la compréhension du rôle des acteurs, ensuite par la perception des enjeux futurs et des champs de bataille et enfin par la décomplexification de la structure pour un jeu stable.

3.2.1 Un jeu d'acteurs instable

Les acteurs dominants dont la SAPCO et le Conseil Municipal, en position d'orienter les évolutions du système et d'en arbitrer les règles du jeu apparaissent globalement assez peu concernés par certains objectifs, bien que très imbriqués pour ces autres acteurs dans la

régulation du jeu. Les règles du jeu qui structurent les rapports de force entre acteurs semblent donc aujourd’hui encore faiblement contraints. Le système d’influences et de dépendances est complexe. Les acteurs sont pris «en tenaille » et s’insèrent dans des systèmes complexes de négociations et de persuasions, ce qui renforce le caractère déséquilibré et en mutation des règles du jeu dans ce secteur.

L’évolution de ces règles du jeu, ainsi que les stratégies d’alliances et les résultats des conflits seront donc déterminants pour le devenir de bon nombre d’acteurs.

3.2.2 Des conflits potentiels autour d'un champ de bataille ou de confrontation entre acteurs

Un conflit relève plutôt de la sphère juridique. Il concerne la gestion et l’aménagement du périmètre de la SAPCO dans le territoire de la commune de Saly. Alors que l’aménagement du territoire est une compétence transférée. C’est cette perception de la présence de deux acteurs pour un même objectif qui justifie tout ce conflit d’intérêt. Par ailleurs, les taxes sont prélevées par la SAPCO sur toutes les unités à but financier implantées dans son périmètre à des fins d’exploitation commerciales, si l’on sait que les collectivités sont confrontées à des problèmes d’insuffisance de ressources. L’issue de la confrontation est plus incertaine sur la question d’autant que ces deux acteurs dominants du jeu se révèlent neutres sur cet objectif.

3.2.3 La décomplexification des relations pour un jeu stable

Aujourd’hui les acteurs au niveau de la commune de Saly dans tous les domaines mais surtout ceux dominants (le Conseil Municipal et la SAPCO) doivent pouvoir penser de manière harmonieuse et durable le développement local de leur territoire. En effet, même si les objectifs des uns et des autres doivent être atteints, il ne devrait pas non plus qu’ils s’inscrivent dans une perspective de fissuration des rapports. D’où une communication beaucoup plus intégrative en les deux principaux acteurs pour arriver à une mutualisation des efforts. En réalité, les expériences de gestion et d’exploitation de la SAPCO pourraient être bénéfique à la collectivité si et seulement si cette structure n’est pas perçue comme concurrente mais comme une structure professionnelle et responsabilisée dans la gestion de ce secteur touristique qui fait valoir au Sénégal d’énormes retombées économiques.

La décomplexification des relations permettrait donc aux acteurs de réfléchir sur des stratégies et actions communes pour un devenir cohérent du territoire de Saly mais aussi pour son attractivité gage du maintien des activités connexes au tourisme.

Elle passe par une stratégie prenant le niveau de pouvoir ou d'intérêt des acteurs :

- les acteurs ayant un pouvoir haut et un intérêt haut (le Conseil Municipal, la SAPCO), il faudrait privilégier la collaboration ;
- aux acteurs ayant un intérêt fort et un pouvoir faible (les GF, les ASC, les GIE, les Résidents), il faudrait développer la communication.

Conclusion partielle

L'analyse du jeu des acteurs à travers les différentes matrices laisse entrevoir un certain nombre de conflits d'intérêt entre acteurs dans la commune de Saly. Ceux-ci sont souvent sources de disharmonie entraînant des dysfonctionnements dans le cadre du développement territorial. C'est pourquoi pour une meilleure articulation des stratégies et des actions au niveau local, il est important de réduire les angles d'incompréhension, de méfiance et de suspicion entre acteurs d'un même territoire. Ainsi, il a été apprécié à Saly et par une majorité d'acteurs un scénario souhaité « un patrimoine touristique commun durable et profitable à tous » pour un meilleur positionnement de la commune au plan national mais aussi international parce qu'étant intégrée au système touristique international.

CONCLUSION GENERALE

La commune de Saly se situe dans la petite côte sénégalaise dans la partie communément appelé la petite côte touristique. Saly s'est transformée à la suite des aménagements touristiques effectués depuis les années 70. Elle a fini par gagner du territoire sur son hinterland avec la considération toute particulière que l'Etat lui donne dans le cadre du lancement de sa politique touristique. Pour une plus grande efficience en termes de coût et une efficacité au niveau des résultats escomptés, le secteur est confié à la SAPCO pour la gestion et l'exploitation de l'unité d'aménagement de Saly se trouvant dans la région touristique de la « **Petite côte** ».

Ces transformations se sont manifestées tant au niveau spatial qu'au niveau de la vie quotidienne des populations locales.

Les différents types d'aménagements et l'activité touristique en tant que telle ont eu des répercussions variées qui se révélées par des impacts à la fois positifs et négatifs aussi bien sur l'environnement physique naturel qu'humain de la zone.

Les impacts positifs sont appréhendés à travers la création d'emplois, les retombées financières bien qu'étant très modestes (dispensaires, pharmacie, poste de Gendarmerie, écoles), les infrastructures surtout routières, etc.

Quant aux impacts négatifs elles sont plus soulignées par les populations locales et malheureusement certains qui sont susceptibles d'être pris en charge ne le sont pas. Elles se manifestent par des ruptures de l'équilibre des unités paysagères, des mutations spatiales et évolutions souvent négatives des micro-économies, des crises sociétales et des processus d'adaptation difficile du fait du caractère hermétique du mode de fonctionnement économique du tourisme.

Au plan socio-économique les populations vivent avec la psychose d'être un jour ou l'autre déplacé dans le cadre de l'extension des aménagements lorsqu'on sait que sur les 30.000 lits prévus pour toute la Petite Côte, seul le tiers est à ce jour réalisé, elles risquent de voir leur espace vital d'avantage réduit. Il est donc très urgent de s'appesantir sur les répercussions négatives des aménagements et essayer de leur trouver les solutions appropriées afin que le tourisme de développement qui est une option pour la région puisse se réaliser.

Sur le plan institutionnel, avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation, la commune peut aujourd'hui jouir d'un certain nombre de réalisations à divers niveaux faites sous la surveillance de la SAPCO et qui donne à la commune les allures d'une ville moderne.

Son nouveau statut ne restera pas sans générer des conflits d'intérêt entre deux acteurs :

L'un, la SAPCO soucieuse d'une continuité dans la gestion du périmètre qu'elle a en charge,

L'autre, le Conseil Municipal (réunissant les élus de la commune) qui se met dans une perspective des concrétisations de leurs actions politiques à l'échelle locale en vue de remplir le contrat qui le lie à son électorat.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX :

ALISSOUTIN (R.L), 2008.- le défis du développement local au Sénégal, CODESRIA, 189 pages.

ALVERGNE (C), 2008.- Le défi des territoires. Comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du Centre, Karthala, 263 pages.

BAILLY (A), 2005.- Les concepts de la géographie humaine, Armand Colin, 5^e édition, 333 pages.

BLANC (J), REMOND (B) ; 1994.- *les collectivités locales*, presses de sciences politiques et Dalloz, 699 pages.

BUGNENUT (J), 1971.- Disparités régionales et Aménagement du Territoire en Afrique, Paris 351pages.

CASTEIGTS (M), 1999.- l'aménagement de l'espace, ed Dexias 117 pages.

De KADT (E) 1979, -Tourisme, passeport pour le développement ? Ed Economica, 343 pages

DIOP (A), 2008.- Enjeux urbain et développement territorial en Afrique contemporaine, Karthala, 176 pages.

DIOP (A), 2008, - Développement local, gouvernance territoriale : enjeux et perspectives, Karthala, 230 pages.

GRAVIER (J.F), 1964.- L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises, Flammarion, Paris, 336 pages.

GREFFE (X), 2002,- Le développement local, Aube Datar, 198 pages

IGUE (J.O) ; 1995.- le territoire et l'Etat en Afrique : les dimensions spatiales du développement ; Karthala ; 277 pages.

JUNG (J), 1971.- L'aménagement de l'espace rural : une illusion économique, Calmann-Lévy ,404pages.

LACOUR (C), 1973.-Aménagement du territoire et développement régional, Paris, Dalloz, 115 pages.

LAJUGE (J), DELFAUD (C) et LACOUR (C), 1985.- Espace régional et Aménagement du territoire, Paris, Dalloz, 987 pages.

LELOUP (F), MOYART (L), PECQUEUR (B), 2005 - la gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?» Lavoisier, Géographie, Economie, Société, 2005/4, Vol.7, p.321-332.

LELOUP (F), MOYART (L), PECQUEUR (B), « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? »,18p

MADIOT (Y) & LE MESTRE (R), 2001.- Aménagement du territoire, 4e édition, Armand colin, Paris, 195p.

MAZET (P), 2000.- Aménagement du territoire, Armand colin, Paris, 181 pages.

MONOD (J), CASTELBAJAC (P), 1997.-L'Aménagement du territoire, Paris, PUF, 128 pages.

PASKOFF (R) 1985, - Les littoraux: impacts des aménagements sur leur évolution. Masson- Paris- 182pages.

ROCHEFORT (M), BIDAULT (C) et PETIT (M), 1970.- Aménager le territoire, Paris, Seuil, 1970 pages.

MEMOIRES ET THESES :

Bineta Diouf SENE, 1987.- *Le tourisme international, Etude géographique de son impact sur la petite côte et en Casamance(Sénégal)*, doctorat de 3éme cycle en géographie, 317pages.

Ciss (G) : « Le développement touristique de la Petite Côte Sénégalaise », thèse

Troisième Cycle, Bordeaux III, 1983, 201p

DIOP (A) 1986, - L'organisation touristique de la petite côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace. Thèse 3^{eme} cycle - 247 p.

DIOP (A), 2003-2004.- Villes et Aménagement du territoire au Sénégal, Thèse de Doctorat d'Etat Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 404 pages

DIOP (A), 1986: L'organisation touristique de la Petite Côte Sénégalaise est ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace. Thèse de 3^{ème} cycle. Université Paul Valéry Montpellier III- Monpellier.

SY (B), 1999.- environnement et aménagement touristique: influences des réceptifs hôteliers sur les unités paysagères de Saly-Portudal à Nianing mémoire de maîtrise, UGB, 126pages

RAPPORTS, JOURNAUX ET DOCUMENTS OFFICIELS :

.DIOP (A), 2012.-*Contribution pour une politique d'aménagement et de développement des territoires du Sénégal*, GERAD, 96pages.

République Française,-2006, *planifier l'Aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral*, 47pages

MAIGA A. H., WETHE J., DEMBELE A. et KLUTSE A., 2002, volume 2 : monographie des stations étudiées, Action A10, Valorisation des eaux usées par lagunage dans les pays en voie de développement, 30 pages.

Liste des cartes

Carte n°1 : Situation de Saly sur la Petite Côte	5
Carte n°2: Carte de la Commune de Saly.....	30
Carte n°3 : localisation des infrastructures.....	36
Carte n°4 : installations le long du littoral Zone de Saly Tapé.....	53
Carte n°5 : installation le long du littoral Zone de Saly portudal	54
Carte n°6 : installation le long du littoral Zone de Grand Mbour.....	55

Liste des graphiques

Graphique 1 : répartition des activités directes sur la station de Saly.....	39
Graphique 2 : Répartition de la population selon les secteurs d'activité économique à Saly.....	42
Graphique 3 : Evolution de l'occupation du sol entre 1978 et 2001 dans la zone de Saly Portudal.....	56
Graphique 4 : Dynamique de l'occupation du sol entre 1978 et 2001 dans la zone de Saly Portudal	57

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Pertes de terrains dues à l'érosion côtière.....	69
Tableau n°2 : La répartition par âge et par sexe des conseillers.....	83
Tableau n°3 : Appartenance politique des conseillers.....	84
Tableau n° 4 : La liste des acteurs.....	91
Tableau n° 5 : Matrice des influences directes (MID).....	93
Tableau n °6 : Matrice des positions values.....	93

Liste des photos

Photo n°1 : village artisanal de Saly.....	62
Photo n°2 : Galerie d'art.....	62
Photo n°3 : le musée de Khelcom de Saly.....	63
Photo n°4 : Affouillement des ouvrages de protection.....	68
Photo n°5 : Dégradation des aménagements touristiques.....	69
Photo n°6 : Vue d'ensemble de la station de Saly Portudal.....	72
Photo n°7 : Emissaire de Saly Portudal : tuyau de captage pour zone de réutilisation.....	72
Photo n°8 : bassins de maturation de Saly portudal.....	73
Photo n°9 : Marigot : source de prélèvement des effluents pour arrosage des parcelles agricoles à Saly Portudal.....	73
Photo 10 : Parcalle agricole arrosée par les effluents de Saly Portudal.....	74
Photo 11 : Terrain de golf, arrosé par les effluents de Saly Portudal.....	74
Photo n°12 : secteur de la plage privatisée.....	77
Photo n° 13 : Typologie d'adaptations contre l'érosion des côtes à Saly.....	89

TABLE DE MATIERE

DEDICACES	I
LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES	II
AVANT-PROPOS	III
SOMMAIRE	V
INTRODUCTION GÉNÉRALE :	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :	6
1.1- CONTEXTE	6
1.2- JUSTIFICATION	9
II- PROBLÉMATIQUE	12
2.1- CADRE THÉORIQUE	12
2.2- DISCUSSION CONCEPTUEL	13
2.3- QUESTIONS DE RECHERCHE	19
2.4- OBJECTIFS	19
2.5- HYPOTHÈSES	20
III- PROJET METHODOLOGIQUE	20
3.1- SOURCES DE DONNÉES	20
3.2- REVUE DOCUMENTAIRE	21
3.3- LES OUTILS DE COLLECTE D'INFORMATIONS :	23
3.4- TRAITEMENT ET ANALYSE DE L'INFORMATION :	25
3.5- LES MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS :	25
3.6- DIFFICULTES RENCONTREES :	25
PREMIERE PARTIE: LA COMMUNE DE SALY, UNE VILLE A VOCATION TOURISTIQUE EN PLEINE EXTENSION	27
INTRODUCTION PARTIELLE	28
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE SALY	29
1.1 La situation géographique	29

1.2 Les données démographiques et socio-économiques	31
1. 2.1 Les données démographiques	31
1.2.2 Les données socio-économiques	32
• Les infrastructures scolaires	32
• Les infrastructures sanitaires	32
• La voirie et le transport.....	33
• Les infrastructures et équipements sportifs	34
• Les structures financières	34
• Les Services.....	34
• D'autres types d'équipements et infrastructures	35
1.2.3 Les caractéristiques sociaux	37
1.2.4 Les activités économiques	38
CHAPITRE II. SALY PORTUDAL, UN ESPACE MARQUE PAR DES MUTATIONS FONCTIONNELLES	43
2.1 Historique du village traditionnel de Saly-Portudal :	43
2.2 Les différents quartiers du village de Saly, un village multi-ethnique	44
2.3 Saly portudal, village traditionnel de paysan/pêcheurs	45
2.4 Saly de 1972 à 1977	46
2.5 Saly de 1977 à 1996	48
2.6 Saly de 1996 à 2008	49
2.7 Saly de son érection en commune à la veille de l'acte trois de la décentralisation	50
CHAPITRE III : LES GRANDES PHASES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROCESSUS D'URBANISATION DE SALY	52
3.1 Les grandes phases de l'aménagement du territoire de Saly	52
3.1.1 L'unité d'aménagement touristique Sud	53
3.1.2 L'unité d'aménagement touristique nord	53
3.2 Processus d'urbanisation de Saly	53

3.2.1 Evolution de l'occupation spatiale	54
CONCLUSION PARTIELLE	58
DEUXIEME PARTIE: LES ASPECTS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA COMMUNE DE SALY	28
INTRODUCTION PARTIELLE.....	60
CHAPITRE I : LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELS	61
1.1 Les impacts socioéconomiques	61
1.2 Les impacts culturels	65
CHAPITRE II : LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	67
2.1 Les ruptures d'équilibres:.....	67
2.1.1 Transformation morphologique de l'espace littoral:.....	67
2.1.2 Les modifications du paysage:	69
2.2 Les pratiques écologiques dans les réceptifs hôteliers:	70
2.2.1 Le lagunage aéré.....	70
2.1.1.1 Description de la station	72
2.1.1.2 Réutilisation des sous-produits du lagunage	74
CHAPITRE III : LES EXTERNALITES NEGATIVES	75
3.1 La consommation de l'espace agricole	75
3.1.1 Abandon des cultures vivrières et déclin des activités traditionnelles	76
3.1.2 La privatisation de certaines plages.....	76
3.1.3 Les crises sociétales.....	77
CONCLUSION PARTIELLE	79
TROISIEME PARTIE : POLITIQUES ET STRATEGIES EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE POUR LA VALORISATION DE L'ESPACE, INERTIES ET CONFLITS SOCIAUX.....	60
INTRODUCTION PARTIELLE.....	81
CHAPITRE I : LES ACTEURS CONSTITUTIONNELS ET PRIVES	82
1.1 LES ACTEURS CONSTITUTIONNELS.....	82

1.1.1 L'Etat:.....	82
1.1.2 La SAPCO:	82
1.1.3 Le Conseil Municipal	83
1.1.3.1 La composition du Conseil Municipal	83
1.1.3.2 Le fonctionnement du conseil municipal.....	84
1.1.3.3 Les ressources financières de la municipalité.....	85
1.2 LES ACTEURS PRIVES	86
1.2.1 Les promoteurs privés:	86
1.2.1 Les populations locales.....	86
CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNE ET EXTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL.....	88
2.1 Les relations internes (avec les OCB, la SAPCO, les hôteliers)	88
2.2 Les relations externes (avec les autres collectivités frontalières).....	88
2.3 L'administration territoriale et les services techniques déconcentrés	90
2.3.1 L'administration territoriale	90
2.3.2 Les services déconcentrés.....	90
CHAPITRE III : ANALYSE DU JEU DES ACTEURS ET STRATEGIES POUR LE DEVENIR DE LA COMMUNE	91
3.1 ANALYSE DU JEU DES ACTEURS	91
3.1.1 Utilisation et analyse des matrices.....	91
3.1.2 Réalisation des Matrices	93
3.2 Stratégies pour le devenir de la commune	94
3.2.1 Un jeu d'acteurs instable	94
3.2.2 Des conflits potentiels autour d'un champ de bataille ou de confrontation entre acteurs.....	95
3.2.3 La décomplexification des relations pour un jeu stable	95
Conclusion partielle.....	96
CONCLUSION GENERALE	97

BIBLIOGRAPHIE	99
Liste des cartes.....	102
Liste des graphiques	102
Liste des tableaux	102
Liste des photos	103
TABLE DE MATIERE	104
ANNEXES	109

ANNEXES

QUESTIONNAIRE



QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX MENAGES

Région de Thiès
Département de Mbour
Commune de Saly Portugal

Objectif : Evaluer le niveau de satisfaction et d'implication des populations

I. IDENTIFICATION

Prénom <input type="text"/>	Niveau d'instruction <input type="radio"/> Alphabétisé <input type="radio"/> primaire <input type="radio"/> moyen <input type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Supérieur <input type="radio"/> aucun
Nom <input type="text"/>	Activité principale <input type="text"/>
Village/Quartier <input type="text"/>	SITUATION MATRIMONIALE <input type="radio"/> Célibataire <input type="radio"/> Mariée <input type="radio"/> Divorcé <input type="radio"/> Veuf (ve)
Age <input type="text"/>	Position dans le ménage <input type="radio"/> Père <input type="radio"/> Mère <input type="radio"/> Autres
Sexe : <input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur	APPARTENANCE ETHNIQUE <input type="radio"/> Autres <input type="radio"/> Hall-pulaar <input type="radio"/> Serere <input type="radio"/> Diola <input type="radio"/> Bambara <input type="radio"/> Wolof
Profession <input type="text"/>	
Religion <input type="radio"/> Musulmane <input type="radio"/> Chrétienne <input type="radio"/> Autres	

II. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION DE LA COMMUNE

Quels sont les problèmes majeurs auxquels votre commune est confrontée ? <input type="text"/>	Si oui, comment ? <input type="text"/>
Quels sont les solutions que vous préconisez ? <input type="text"/>	Quelle est la catégorie d'acteurs qui est la plus proche des populations dans la recherche de solution aux problèmes et dans l'exploitation de ces potentialités dans la commune ? <input type="radio"/> ONGS <input type="radio"/> Bailleurs de fonds <input type="radio"/> Services décentralisés de l'Etat <input type="radio"/> Autres (à préconiser)
Quels sont les potentiels dont dispose la commune ? <input type="text"/>	Que préconisez-vous pour que votre commune puisse bénéficier d'avantage de ces ressources ? <input type="text"/>
Ces potentiels sont-elles pris en compte par tous les acteurs au développement ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Si non, pourquoi ? <input type="text"/>	



QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX MENAGES

Région de Thiès
Département de Mbour
Commune de Saly Portudal

Objectif : Evaluer le niveau de satisfaction et d'implication des populations

III. DEGRE DE SATISFACTION ET D'IMPLICATION DES POPULATIONS

Quel est votre revenu par mois

Quel est la source de revenus du ménage ?

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> Agriculture | <input type="radio"/> pêche |
| <input type="radio"/> tourisme | <input type="radio"/> artisanat |
| <input type="radio"/> Elevage | <input type="radio"/> Commerce |
| <input type="radio"/> autres | |

Ce revenu est-il suffisant pour gérer votre famille ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Oui |
|---------------------------|---------------------------|

Quelqu'un vous prend-il en charge ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
|---------------------------|---------------------------|

Si oui ou vit-il exactement ?

Est-ce que vos enfants en Age de scolarisation sont scolarisés ?

Si non pourquoi ?

Si oui combien sont-ils ?

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| <input type="radio"/> garçons | <input type="radio"/> filles |
|-------------------------------|------------------------------|

Quel type d'établissement fréquentent-ils ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ecole publique | <input type="checkbox"/> Franco-arabe |
| <input type="checkbox"/> Daara | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) |

A votre avis, l'éducation scolaire des enfants est-elle importante ?

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> Très importante | <input type="radio"/> Importante |
| <input type="radio"/> Peu importante | <input type="radio"/> Pas importante |

Y a-t-il des personnes qui ont migré dans votre ménage ?

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Si oui, Nombre | <input type="radio"/> dont Femme |
|--------------------------------------|----------------------------------|

Quelle en est la cause ?

Quelles sont les principales destinations de ces personnes ?

Dans quel secteur d'activité interviennent vos enfants qui travaillent ?

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Elevage |
| <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> tourisme | <input type="checkbox"/> pêche |
| <input type="checkbox"/> autres à préciser | |

Avez-vous recours à des services de santé dans votre quartier / village ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
|---------------------------|---------------------------|

Si non, pourquoi ?

Si oui l'offre des soins est-elle suffisante ?

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="radio"/> Très suffisante | <input type="radio"/> Suffisante |
| <input type="radio"/> Peu suffisante | <input type="radio"/> pas satisfaisante |

Le personnel est-il suffisant ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
|---------------------------|---------------------------|

Quels sont les problèmes auxquels votre ménage est confronté ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Assainissement | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Education | <input type="checkbox"/> Inondation |
| <input type="checkbox"/> Pauvreté | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) |

Avez-vous accès à l'eau potable ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
|---------------------------|---------------------------|

Avez-vous un marché ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
|---------------------------|---------------------------|

Avez-vous des terres ?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
|---------------------------|---------------------------|

Si oui, qu'est-ce que vous cultivez ?

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Mil | <input type="checkbox"/> Mais |
| <input type="checkbox"/> Arachide | <input type="checkbox"/> Sorgho |
| <input type="checkbox"/> Légumes | <input type="checkbox"/> Autres |

Comment se répartissent les terres ?

Où est-ce que vous écoutez la production ?



QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX MENAGES

Région de Thiès
Département de Mbour
Commune de Saly Portudal

Objectif : Evaluer le niveau de satisfaction et d'implication des populations

Payez- vous l'impôt

oui non

Si non pourquoi vous ne payez pas l'impôt ?

Si oui, comment le payez- vous ?

DECENTRALISATION, DEVELOPPEMENT LOCAL ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Existe t- il des associations dans votre quartier ?

Si non, pourquoi ?

Si oui quel type d'association s'agit- il ?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> GIE Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Combien | <input type="checkbox"/> OCB Oui |
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Combien |
| <input type="checkbox"/> GF Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Combien | <input type="checkbox"/> ASC Oui |
| <input type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Combien |
| <input type="checkbox"/> DAAHIRA Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Combien | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) |

Si oui, par quels moyens vous informe t- on ?

Etes-vous membre de ces associations ?

oui non

Quels sont les réalisations de ces ONG dans le quartier/village ?

Si oui, lesquelles ?

Selon vous le conseil municipal est- il en train de jouer pleinement son rôle ?

oui non

Etes-vous informés des réunions du conseil municipal?

oui non

Justifiez-vous ?



QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX AUTORITES MUNICIPALES

Région de Thiès
Département de Mbour
Commune de Saly Portudal

Objectif : Evaluer le niveau de satisfaction et d'implication des populations

I. IDENTIFICATION

1. Prénom

2. Nom

3. Sexe :

Madame Monsieur

4. Village/Quartier d'origine

5. Age

6. Profession

7. Religion

Musulmane Chrétienne
 Autres

8. Niveau d'instruction

Alphabétisé primaire
 moyen Secondaire
 Supérieur aucun

9. SITUATION MATRIMONIALE

Célibataire Mariée
 Divorcé Veuf (ve)

10. APPARTENANCE ETHNIQUE

Autres Hall-pulaar
 Serere Diola
 Bambara Wolof

11. QUEL EST VOTRE APPARTENANCE POLITIQUE?

12. Avez-vous des mandats antécédents?

13. Dans quelle commission technique travaillez-vous ?

14. Quel est le moment le plus marquant de l'extension de la commune ?

15. Ya-t-il des quartiers non lotis dans la commune ?

16. Si oui, lesquels ?

17. Quels sont les impacts économiques et social de la Station balnéaire dans la commune de Saly ?

18. Y a-t-il suffisamment d'équipements socio-éducatifs dans la commune ?

19. Si non avez-vous des projets allant dans ce sens et quels sont-ils?

20. Tous les quartiers la commune d'arrondissement ont-ils une adduction en eau potable ?

21. y-a-t-il des quartiers innondables dans la commune?

22. si oui, lesquels?

23. Comment appréciez-vous vos relations avec les services déconcentrés de l'Etat ?

24. Quel est le montant de votre budget ?

25. Avez-vous des ressources hors budget ?

oui non

26. si oui, de quelle nature ?



GUIDE D'ENTRETIEN

*Région de Thiès
Département de Mbour
Commune de Saly Portudal*

GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'IDEN

27. Combien d'établissements y a-t-il dans la commune?

30. Comment sont les effectifs dans ces établissements ?

28. Y a-t-il assez d'enseignants dans ces établissements ?

31. Y a-t-il des établissements inondables ?

29. Y a-t-il assez de classes dans ces établissements ?

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE SUPERVISEUR DU CENTRE DE SANTE DE SALY

32. Quelles sont les structures sanitaires de la commune de Saly

35. Est-ce que le centre de santé est confronté à des problèmes ?

33. Combien de pharmacies y a-t-il dans la commune

36. Si oui, lesquels ?

34. Quels sont les emplacements de ces pharmacies ?